

NR Flash

SPORTS en p. 8 et 9
 - Dimanche sur nos stades
 - De Coupe en Coupe
 - Le championnat de basket

LOCALES en p. 11, 13, 15, 16, 17, 18 et 19
 - Sous le signe de la charité
 - Jeep contre voiture
 - Un enfant happé par une volture

INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 20

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. (027) 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 cts

Les beaux meubles de style sont créés, exécutés et vendus par

Reichenbach
 & CIE S.A.

Sion : fabrique de meuble, route du Rawyl, tél. 2 10 35.

Magasin de vente : « La Matze », av. Patifori, tél. 2 12 28.

Montana-Crans : bâtiment « Le Farinet », tél. 7 20 77.

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M.-W. Suès

UNIQUE DANS LES ANNALES

C'est plus qu'un événement ; c'est une date dans l'Histoire. Il ne nous appartient pas, dans cette chronique de politique étrangère, de traiter de l'aspect religieux du voyage aux Amériques et du discours de Sa Sainteté devant l'ONU, bien qu'il nous paraisse d'une portée plus grande que tout autre. Par ailleurs, nous voulions avoir en mains les réactions de la grande presse quotidienne des Etats-Unis avant d'étudier l'aspect politique et la portée diplomatique de cette harangue.

Tous les plus importants journaux, non seulement catholiques, protestants, orthodoxes, juifs et non-chrétiens, qui paraissent outre-Atlantique, mais aussi la presse à sensation, sont autant dans l'admiration que dans le respect.

Certes, les délégués du Tiers-Monde qui forment la majorité des membres de l'Assemblée ne sont pas chrétiens. Cependant ils savent ce que représente pour le monde civilisé, la

figure du Souverain Pontife. Qu'il soit venu à eux, qu'il ait traité de sujets d'actualité sous l'angle de la bonté, de la compassion, de l'entraide, les a bouleversés. S'ils connaissent mal l'histoire de la Papauté, ils savent quelle vénération s'attache à son chef. On peut donc dire que Paul VI n'a pas parlé dans un domaine abstrait, spirituel et doctrinaire. Il est descendu dans l'arène humaine où il avait accepté de se rendre. Il a donné un avis autorisé, rayonnant d'amour, sur des problèmes qui viendront en discussion au cours de cette session. Alors que tant de rancunes, de haines, de jalousies caractérisent, depuis plusieurs années, ces débats, il a apporté une autre tournure d'esprit, à la tribune, et de nombreux délégués ont dû admettre qu'on pourrait traiter tous ces complexes épineux de la manière employée par Paul VI. Certes, un tel redressement équivaudrait à une transformation des mentalités. Il reste donc à savoir dans quelle mesure les non-chrétiens ont été touchés par ce discours et s'ils en ont étudié le texte détaillé, à tête reposée. En revanche, les chrétiens et surtout les catholiques (mais pas seulement eux) ont été frappés par l'attitude papale. Celle-ci aura des répercussions bien-faisantes et durables dans toutes les délégations de l'Amérique centrale et du Sud, de nombreux Etats européens, d'Abyssinie, du Commonwealth et même en certaines parties d'Asie.

UN TOURNANT DE L'HISTOIRE

C'est en quoi cette harangue vient à son heure. La tribune de l'O.N.U. était connue pour ses excès de langage, même s'il ne restait rien après qu'ils fussent vociférés. Au lendemain de l'étonnante intervention de Paul VI, même sans s'en rendre compte, les délégués seront appelés à plus de retenue, de courtoisie, de sincérité. Il appartient désormais aux porte-paroles des grandes puissances de donner le ton, en s'inspirant de ce qu'ils ont entendu. Cela peut se produire ; cela devrait se produire même si le Vatican n'est pas membre des Nations Unies, son influence, par délégation interposées, sera désormais considérable. Nombreux seront les orateurs qui à la tribune, liront des extraits de citations de Paul VI et les commenteront. Alors que les discours des hommes politiques, même éminents, passent comme fumée parce qu'on entend trop et que la traduction simultanée n'est pas faite pour les mettre en valeur, la harangue du pape restera comme un monument dont chaque mot a un sens et dont la pensée, si profonde, sera conservée. Cette intervention rayonnante et aimante peut marquer un tournant dans l'évolution de l'Institution internationale.

On aura beaucoup remarqué que des délégués non-chrétiens, athées,

marxistes, ont approché le Saint-Père à sa descente de l'estrade et, en le félicitant, lui ont posé des questions précises, tant ils étaient captivés par son exposé et sa profonde pensée inspiratrice.

Au Centre européen des Nations unies, où on a suivi avec la plus grande attention toutes les phases de cette séance unique, on ne tarit pas d'éloges à l'égard de l'orateur. On relève la précision de ses observations, démontrant la connaissance approfondie des sujets abordés. On relève sa sollicitude immense pour l'humanité, caractéristique essentielle de la Charte des Nations Unies. On relève l'intérêt de tous ses propos, la densité de sa pensée et l'enregistrement l'impression profonde produite. C'est de bon augure pour l'avenir.

Me Marcel-W. SUES.

Un Suisse à l'honneur



Comme le « N.R. » l'annonçait hier, M. Hugues de Rham (Lausanne), a été nommé membre du Comité mondial des éclairés. L'élection s'est faite lors de la Conférence internationale à Mexico City.

Voici M. de Rham à son bureau.

Comme nous le laissons entendre dans nos informations d'hier, l'Assemblée des socialistes nenniens d'Aoste s'est déclarée favorable au centre gauche. Formule groupant socialistes nenniens et saragatiens ainsi que les démocrates chrétiens.

Sur 491 votants, les socialistes favorables au centre gauche ont obtenu 87 % des voix et les opposants 13 %.

Les inscrits étant, dans tout le val d'Aoste 796 en tout, et plusieurs sections de la région ayant déjà voté, les résultats actuels sont les suivants : ont voté 623 inscrits y compris Aoste. Sur ce chiffre, 509 sont pour le centre gauche et 114 pour reconduire l'alliance avec les nennistes et l'Union valdotaine. C'est dire que le congrès du 24 octobre devra être orienté vers la formule d'alliance avec les démocrates chrétiens.

L'assemblée de la section d'Aoste a désigné 49 délégués favorables à cette dernière formule et 6 qui s'y opposent.

CONSEIL NATIONAL

Parlement contre gouvernement

Le conseiller fédéral von Moos a repris la parole mercredi matin au Conseil fédéral, avant le vote d'entrée en matière sur le contrôle parlementaire.

Il déclara d'abord que les divergences entre la commission de gestion et le Conseil fédéral ne sont pas aussi grandes qu'on l'a dit : sur de nombreux points, le Conseil fédéral accepte les propositions de la commission.

M. von Moos cite ensuite plusieurs auteurs qui font tous état d'une certaine évolution politique en Suisse en faveur d'un renforcement de l'exécutif. Si le Parlementaire veut accroître ses pouvoirs il ne faut pas qu'il en résulte une entrave à l'action gouvernementale.

L'ENTREE EN MATIERE EST VOTEE

L'entrée en matière est votée tacitement. Pour la discussion de détail, il y a de nombreuses propositions d'amendement.

A l'article 2 de la loi sur les rapports entre les Conseils, M. Keller (rad. TH) demande que les convocations pour les sessions des Chambres soient envoyées au moins dix jours avant l'ouverture.

Le rapporteur, M. Weibel, s'y oppose pour des raisons pratiques. La proposition est rejetée par 48 voix contre 21.

CREATION D'UN SERVICE DE DOCUMENTATION

On passe au nouvel article 40 bis, qui crée un service de documentation pour faciliter le travail des parlementaires. Le Conseil fédéral, rappelle M. Graber, rapporteur de langue française, ne s'y oppose pas.

M. Imboden (rad. - BS) appuie le projet en citant des exemples à l'étranger, où l'on consacre de gros crédits à de tels services.

M. Reverdin (lib. - GE) montre l'utilité d'un service de documentation où des spécialistes feraient pour les députés des recherches économiques, juridiques, scientifiques, etc.

M. Akeret (pas. - ZH) insiste sur le besoin d'un service juridique, s'ajoutant à la simple documentation.

M. Weibel annonce un compromis entre la formule de la commission et l'amendement déposé par M. Imboden (il s'agit uniquement d'une question de forme, le principe de ce service de documentation n'étant combattu par personne).

L'article 40 bis est ainsi adopté. M. Blatti (rad. - BE) développe un

postulat demandant qu'on développe les secrétariats des groupes parlementaires, en leur accordant des subventions.

Le conseiller fédéral von Moos accepte ce postulat, qui doit améliorer le travail d'information des députés.

On passe à l'article 42 bis, qui traite de la procédure préparatoire, c'est-à-dire de la préparation des objets avant la publication du message.

La commission propose de laisser au Conseil fédéral le soin de régler cette procédure par voie d'ordonnance. Cette ordonnance devrait toutefois être approuvée par les Conseils.

Procédure peu orthodoxe, estime M. Imboden (rad. - BS) qui, par voie de motion, propose de régler cette matière par une loi (au lieu d'une ordonnance).

M. von Moos propose de biffer l'article 42 bis. La procédure préparatoire, dit-il, doit se régler de cas en cas. On ne peut fixer des règles rigides et le gouvernement doit garder une certaine liberté d'action dans ce domaine.

(Ici le président annonce que l'actuelle session prendra fin le 13 octobre (mercredi prochain), et que la session d'hiver débutera le 29 novembre.)

IL A FALLU VOTER TROIS FOIS

Le rapporteur, M. Weibel, maintient la proposition de la commission qui au vote, l'emporte par 82 voix contre 54.

La motion de M. Imboden est ensuite approuvée par 74 voix contre 34. Mais elle est en contradiction avec la proposition de la commission, un nouveau vote a lieu.

En définitive, la proposition de la commission est adoptée par 70 voix contre 60. Il est donc décidé que le Conseil fédéral réglera par voie d'ordonnance la procédure préparatoire, sous réserve de l'approbation des Chambres.

M. Allgewer (ind. - BS) propose un article 42 ter. L'assemblée pourrait donner des directives pour la préparation des lois.

M. Weibel et M. Graber, les deux rapporteurs, s'opposent à cette formule qu'ils jugent inapplicable.

Elle est rejetée par 84 voix contre 11. M. Muller (soc. - BE) propose de prévoir à l'article 45 que le Conseil fédéral présente chaque année un rapport sur l'activité des PTT.

Précision superflue, disent les rapporteurs, elle est rejetée par 55 voix contre 20. (VOIR SEANCE DE RELEVÉE page 2)

L'intervention chirurgicale est parfois nécessaire

Quelques remous ont agité l'opinion à propos de la Fabrique d'armes fédérale, quand on a annoncé qu'il faudrait probablement se résoudre à liquider cet établissement fédéral. Il importe pourtant de regarder ce problème objectivement et de remettre les choses à leur juste place.

Le Département militaire fédéral, d'accord avec la centrale pour les questions d'organisation de l'administration a fait procéder à une expertise sur la Fabrique d'armes fédérale. Les conclusions en ont été que l'exploitation de cet établissement sous la forme actuelle n'est plus opportune. A cause de l'évolution en matière d'armement, les commandes essentielles qui justifiaient naguère son existence font aujourd'hui défaut. Dès lors, il n'existe plus de conditions d'exploitation rationnelle. En juin déjà, on avait annoncé aux Chambres fédérales que des déplacements de personnel étaient inévitables, car on était obligé d'employer des spécialistes à des tâches mineures pour les occuper. Il y avait là une situation inacceptable en période de pénurie de personnel. Les conclusions de l'expertise vont plus loin en esquissant diverses solutions, dont l'une serait la liquidation de la fabrique et l'incorporation à d'autres services fédéraux des parties de l'exploitation indispensables.

Plutôt que de s'inquiéter de cette situation, il vaudrait mieux féliciter le Département militaire d'avoir su prendre le taureau par les cornes. Une mesure comme la liquidation d'une telle entreprise n'a rien de dramatique, même pour le personnel que l'on pourrait aisément reclasser ailleurs. Elle correspond du reste aux principes souvent appliqués dans l'économie privée, selon lesquels une entreprise ou une partie d'entreprise qui se révèle plus viable est fermée ou transformée. Ce la arrive même en période de haute conjoncture.

Il est vrai que la Fabrique d'armes est un établissement fédéral et que d'aucuns sont enclins à penser que l'Etat se trouvera diminué si on l'ampute d'un rameau gourmand. Il faudrait cependant éviter de faire intervenir des considérations politiques ou de prestige là où seuls des facteurs économiques doivent être pris en considération. Quand l'Etat veut se mêler d'exploiter lui-même un établissement de structure industrielle, il doit le gérer selon les mêmes règles qu'applique l'économie privée, sans quoi l'on aboutit rapidement à de coûteuses absurdités. On reproche trop souvent aux pouvoirs publics de dépenser trop largement les deniers des contribuables pour avoir aujourd'hui le droit de leur faire grief d'éliminer ou de réformer un établissement dont la rentabilité industrielle n'existe plus.

M. d'A

La guerre des poulets

COPENHAGUE — Le Danemark a accusé mercredi les Etats-Unis d'entreprendre une attaque directe contre les exportations de poulets du Danemark en projetant de subventionner leurs exportations de poulets en Suisse et en Autriche. Un porte-parole du ministère danois des affaires étrangères a déclaré que la protection accordée par la CEE à ses produits était responsable de la baisse des prix des poulets en Europe. Les Etats-Unis ne semblent pas distinguer lors de leurs exportations entre le Marché Commun et l'AELE.

Si les Etats-Unis mettent leur projet en exécution, le gouvernement danois proposera lors de la conférence des ministres de l'AELE des 28 et 29 octobre d'établir une barrière contre les importations de poulets américains subventionnés par l'Etat.

Crise prochaine à la mairie d'Aoste

Enfin, elle a approuvé à l'unanimité la déclaration publique suivante que nous traduisons mot à mot : « L'Assemblée plénière des socialistes d'Aoste donne mandat aux nouveaux organes directeurs de reprendre les pourparlers avec la démocratie chrétienne et le parti socialiste démocratique (saragatiens) pour la désignation du maire et des adjoints de la ville d'Aoste dans la ligne du centre gauche et en demandant expressément au parti du centre gauche de prendre des engagements formels devant résoudre les problèmes de l'autonomie valdotaine qui sont encore en suspens : zone franche, répartition fiscale, biens domaniaux, écoles, subventions pour travaux extraordinaires d'intérêt public ainsi que d'autres importants problèmes comme, par exemple, celui de la Sté nationale Cogne. Au cas où ces engagements ne seraient pas respectés, le parti socialiste reprendrait sa liberté d'action, récusant tous ces

uns envers les autres pour arriver à trouver une solution stable.

Il y a également le parti de l'Union valdotaine qui a aussi son mot à dire et dont l'idéal, basé sur l'avenir du pays, est partagé par les trois formations politiques citées plus haut et pourrait renverser ce futur centre-gauche d'une manière sensible.

Ces jours prochains, nous dirons si finalement les forces démocratiques du val d'Aoste sont capables de s'entendre une bonne fois pour réaliser cette « union sacrée » dont on parle si souvent et sans laquelle le pays, en proie aux divisions, ne pourra jamais conquérir la place qu'il devrait occuper et qui lui revient de droit par son histoire, sa culture, son autonomie, et sa position privilégiée, maintenant au carrefour de deux tunnels routiers internationaux.

DANS NOS CANTONS

Radio-Genève s'apprête à fêter son 40e anniversaire

GENEVE — Une séance a été organisée en la salle du conseil de la Maison de la Radio à Genève, au cours de laquelle des indications ont été fournies à la presse en ce qui concerne les programmes qui marqueront le 40e anniversaire de Radio-Genève.

Ayant rappelé quand et comment a été constituée la Société des émissions de Radio-Genève devenue par la suite la Fondation des émissions de Radio-Genève, M. Charles Cornu, président de cette fondation, a fait l'historique de ces quarante ans d'activité de la radio à Genève, Radio-Lausanne ayant été créé deux ans plus tôt, soit en 1923.

LES PREMIERS PRESIDENTS

Radio-Genève a eu comme premier président feu Edmond Privat de Neuchâtel, le premier directeur ayant été M. Félix Pommier, en fonctions jusqu'en 1944, suivi de M. René Dovaz qui en fut le directeur pendant vingt ans, soit jusqu'à la fin décembre 1963, le directeur actuel, M. Roger Aubert, étant entré en fonctions le 1er janvier 1964.

Le président de la Fondation rappelle encore que c'est le 23 avril 1930 que l'émetteur de Sottens entra en activité, destiné qu'il était aussi bien aux émissions de Radio-Lausanne qu'à celles de Radio-Genève, mais, a conclu le président de la Fondation des émissions de Radio-Genève, la réorganisation ne saurait être complète si l'on ne mettait pas à la disposition des sociétés régionales les fonds nécessaires pour qu'elles puissent exercer leur activité.

NOUVELLE ORGANISATION ROYALE

De son côté, M. Roger Aubert, directeur de Radio-Genève, s'est attaché à relever que la nouvelle organisation sur le plan romand — précisons que l'actuel directeur de la Radio suisse romande est M. Méroz, de Lausanne — a apporté un changement profond de la structure et de la répartition des cadres pour lesquels tous les différents postes ont maintenant un responsable à Genève ou à Lausanne.

UNE PAGE D'ENSEIGNEMENTS SE TOURNE

Le directeur de Radio-Genève a encore parlé de l'information internationale et nationale, des émissions concernant les institutions internationales, du service des programmes et des relations publiques et indique les noms des personnes qui en ont la responsabilité. Les programmes seront sans interruption de 6 h. 15 à 23 h. 15, et M.

Aubert de conclure en montrant que ce 40e anniversaire est une page que l'on tourne. C'est la fin d'une époque utile et riche en enseignements pour arriver à une époque plus intégrée, moins indépendante, mais au profit d'une cohésion plus grande des programmes pour les mieux adapter aux impératifs de l'actualité.

Tué et écrasé par un 15 tonnes

Un grave accident de la circulation s'est produit mardi à la sortie de Berne, sur la route de Wohlten, qui traverse la forêt du Bremgarten. Un camion de 15 tonnes a accroché un promeneur, dont la tête a été écrasée par deux roues arrière jumelées du véhicule. Le malheureux a été tué sur le coup.

La députation tessinoise et le tunnel routier du Saint-Gothard

La députation tessinoise aux Chambres fédérales s'est réunie mercredi matin sous la présidence du conseiller aux Etats Alberto Stefani. Elle a procédé à un examen approfondi des problèmes intéressant le canton du Tessin et qui sont actuellement en discussion sur le plan fédéral.

La députation a repris notamment le débat sur les problèmes relatifs à la réalisation du tunnel routier du Saint-Gothard, aux points de vue juridique, économique et financier.

Un central téléphonique d'urgence

La Société bâloise des médecins a décidé en 1964 de créer un central téléphonique d'urgence, tel qu'il en existe déjà à Lausanne et Zurich. Les résultats sont positifs. Entre le 1er juin et le 30 septembre 1965, il y a eu 4 720 appels téléphoniques. Dans 352 cas, le médecin a pu se contenter de donner des conseils. Dans 1 400, il a dû se rendre lui-même auprès des malades. Dans 748 cas, c'est une des 4 infirmières de service qui a pu prodiguer des conseils. Le central semble donc avoir répondu à un besoin de la population.

Conseil des Etats On vote un crédit supplémentaire pour les routes nationales

Le Conseil des Etats a approuvé mercredi sur rapport de M. Roggo (CCS - FR) dix accords signés au 15e Congrès postal universel à Vienne. Il a même approuvé sans opposition trois concessions ferroviaires : chemin de fer du Monte-Generoso, funiculaire du San Salvatore et chemin de fer Kriens - Lucerne.

Il a approuvé ensuite une motion de M. Rohner (rad. - AG) invitant le Conseil fédéral à approuver une révision de la Constitution aux fins d'étendre la compétence fédérale dans le domaine de l'économie hydraulique. Le conseiller fédéral Spuehler a pu déclarer que des préparatifs sont en cours car on est conscient, au Palais fédéral, de la gravité du problème de la pollution. Il importe d'unifier les nombreuses lois cantonales et même de s'entendre avec les pays voisins.

Le Conseil a enfin approuvé une motion de M. Mülle (CCS - LU) qui, comme M. Chevallaz au Conseil national, demandait d'urgence un crédit supplémentaire, cette année encore, pour les routes nationales. On sait que M. Tschudi a pu répondre positivement à cette demande portant sur un montant de 60 millions de francs.

Disparu avec 150 000 francs

BALE — Une plainte pénale a été portée mardi à Bâle contre le caissier de la succursale bâloise d'un bureau suisse de voyages, pour abus de confiance. L'enquête immédiatement ouverte a donné les éléments suivants : Heinz Boullay, 25 ans, ressortissant allemand, domicilié à Haltingen, qui depuis août 1964 était caissier de ladite succursale, n'a plus reparu à son travail depuis samedi. Un contrôle de la caisse, aussitôt entrepris, a révélé un « trou » considérable, qui atteignait 150.000 francs en monnaies diverses. Bien que frontalier, Boullay avait aussi un domicile au centre de Bâle. On l'a aperçu pour la dernière fois à l'hôtel « Europa », dans la ville voisine de Saint-Louis, où il se trouvait en compagnie de deux danseuses autrichiennes. La recherche du caissier infidèle a été immédiatement lancée, sur le plan national et sur le plan international. S'il était arrêté à l'étranger, son extradition serait demandée. Son signalement : grandeur 1 m 80 par le dialecte du sud de l'Allemagne.

Bonne nouvelle pour les contribuables

REDUCTION DE 10 POUR CENT

Le chef du département des Finances du canton de Saint-Gall, M. A. Scherrer, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les importantes recettes fiscales enregistrées cette année et la perspective de recettes également importantes l'année prochaine autorisaient le Conseil d'Etat à proposer au Grand Conseil une réduction de 10 pour cent du taux des impôts d'Etat.

Le Conseil d'Etat a déposé le projet de budget provisoire pour 1966 sur le bureau du Grand Conseil.

Il lançait des couteaux... pour plaiser !

Confirmant une condamnation prononcée par le Tribunal du district de Zurich, le Tribunal cantonal de Zurich a condamné M. Manuel Castro, 35 ans, dessinateur industriel, ressortissant portugais, à 10 mois de prison et à l'expulsion pour une durée de 5 ans pour lésions corporelles simples répétées et contravention contre l'ordonnance zuricoise sur le port d'armes. Les 112 jours de préventive seront déduits, ce que le Tribunal de district avait refusé.

Le 21 janvier de cette année, il avait, dans le salon de coiffure de son amie, lancé un couteau contre celle-ci et l'avait blessée à la jambe. Elle avait dû être soignée à l'hôpital. Un mois plus tard, il attaqua un homme au même endroit et le blessa assez sérieusement à la main. Le Portugais a tenté de faire valoir qu'il portait un couteau sur lui pour se défendre contre les Italiens et qu'il l'avait lancé pour plaiser.

24 heures de la vie du monde

★ **LE ROI DE GRECE A MADRID** — Le roi Constantin de Grèce et la reine Anne-Marie sont arrivés, hier soir, par avion, à Madrid où ils ont été accueillis, notamment, par le général Franco et plusieurs ministres. Le roi doit assister aux travaux du Comité olympique international, à Madrid, dont il est le président d'honneur.

★ **PUREE DE POIS EN ANGLETERRE** — Un épais brouillard a paralysé la circulation routière, ferroviaire et aérienne en Grande-Bretagne dans la journée de mercredi. L'aéroport de Londres, qui est en pleine «purée de pois» a été complètement paralysé et les avions qui voulaient y atterrir ont dû faire demi-tour et regagner l'Europe. Quant aux trains, ils ont enregistré de sérieux retards.

★ **GREVE AUX PETROLES SYRIENS** — Les ouvriers syriens des pétroles ont commencé mercredi à 6 heures une grève de 24 heures «en signe de solidarité avec le peuple d'Aden et de protestation contre la persécution du peuple du Sud-Arabique par les autorités britanniques», annonce la Radio de Damas.

★ **A ADEN EGALEMENT** — Près de 3000 ouvriers des compagnies pétrolières occidentales se sont mis en grève mercredi matin à Aden, pour obtenir la libération de Mohamed Saleh al Aulahi, secrétaire général de leur syndicat. Le Syndicat des ouvriers du pétrole, qui compterait environ 4000 membres, a lancé sa grève pour une durée indéterminée.

★ **LE PRIX LENINE DE LA PAIX** — Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée mercredi au Kremlin, le Prix Lenine de la paix a été remis au journaliste britannique Gordon Schaffer.

★ **LE CONCILE APPROUVE UN IMPORTANT SCHEMA** — Par un vote massif : 2167 voix contre 14, le Concile a approuvé définitivement un des plus importants schémas, celui qui a trait aux évêques et au gouvernement des diocèses. Ce document sera très vraisemblablement promulgué par le Pape au cours de la séance plénière solennelle prévue pour les derniers jours du mois.

★ **LA TV CONTRE LES VOLEURS, MAIS LA CAMERA DISPARAIT** — On avait établi dans un bloc d'immeubles de New York une installation télévisée de protection contre les cambrioleurs. Malheureusement, un voleur vient de filer avec la caméra de télévision...

★ **LE PRINCE DE LIECHTENSTEIN EN ESPAGNE** — La chancellerie de la principauté du Liechtenstein communique que le prince François-Joseph s'est rendu mardi à Madrid pour participer aux sessions du Comité international olympique. Le souverain du Liechtenstein a fait mercredi une visite de courtoisie au chef de l'Etat espagnol, le général Franco.

Conseil national

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

SEANCE DE RELEVÉE

On passe à l'article 47 bis, qui traite des auditions d'experts lors des séances de commission, ce qu'on appelle des « hearings ». Les divergences concernant notamment la possibilité pour le Conseil fédéral de s'opposer aux auditions de fonctionnaires.

La commission estime que le Conseil fédéral doit simplement être informé lors de telles auditions.

M. Von Moos prend la parole pour dire qu'il s'agit d'une décision de principe. Les cas où le gouvernement pourrait s'opposer à l'audition d'un fonctionnaire sont extrêmement rares. Mais le fait est que c'est le Conseil fédéral qui est responsable, non tel ou tel fonctionnaire.

L'AUDITION DES FONCTIONNAIRES

M. Weisskopf (rad., Be) soulève la délicate question du secret auquel sont soumis les fonctionnaires, tandis que M. Dueby (soc., Be) signale qu'il faut, à ce propos, modifier la loi sur les fonctionnaires.

M. Meyer-Boller (rad., Zh), président de la commission de gestion, souligne que la décision à prendre est de grande portée. Le parlement ne veut pas céder ses droits sur ce point.

M. Clottu (lib., Ne) pense aussi qu'il faut se rallier à la proposition de M. Imboden : le Conseil fédéral sera préalablement informé, mais les conseillers fédéraux pourront assister aux séances.

Plusieurs orateurs prennent encore la parole, puis on passe au vote.

La version de la commission obtient 102 voix contre 19 à celle du Conseil fédéral.

Il est donc décidé que l'autorisation du Conseil fédéral n'est pas nécessaire pour l'audition de fonctionnaires.

M. Allgoever (ind., Bs) propose de créer, selon le mode scandinave des « délégués du parlement » chargés de contrôler l'activité et la probité de l'administration et de recevoir les réclamations émanant de la population. Il entend protéger ainsi le citoyen contre l'arbitraire de l'Etat.

Cette idée est vivement combattue par les rapporteurs qui, sans en nier l'intérêt, estiment une telle proposition déplacée dans le débat actuel. Sur quoi M. Allgoever retire sa proposition.

SECRET DE FONCTION

Article 47 quater : Il s'agit du droit des commissions de prendre connaissance des pièces de l'administration et des tribunaux.

Après de brèves interventions de la commission de gestion, dont les rapporteurs se rallient à la version de M. Imboden, et du Conseiller fédéral Von Moos, ce dernier consent à ce que les commissions consultent les dossiers mais seulement s'ils concernent des affaires déjà réglées. Il fait aussi des réserves quant à la consultation de pièces judiciaires.

M. Deonna (lib-Ge) suggère un amendement qui concerne la garantie du secret.

M. Dueby plaide pour la version du Conseil fédéral, qui est combattue

par MM. Meyer-Boller et Arnold (soc., Zh).

Au vote, la version de la commission l'emporte par 110 voix contre 15 (M. Deonna avait retiré sa proposition). Il est donc décidé que les commissions de gestion ont le droit d'exiger tout renseignement utile, mais dans la mesure où il s'agit de sauvegarder un secret de fonction, le Conseil fédéral peut décider de présenter un rapport au lieu de produire des documents.

Le débat est ici interrompu. Le président annonce qu'en raison du décès de M. P. Popp, candidat au Tribunal fédéral, la séance des Chambres réunies prévue pour le 12 octobre est renvoyée à la session prochaine.

Candidat au Tribunal fédéral M. Paul Popp meurt subitement

SAINT-GALL — M. Paul Popp, président du tribunal de commerce cantonal, que le groupe conservateur-chrétien-social voulait présenter comme son candidat à l'élection d'un juge au tribunal fédéral par l'assemblée fédérale, qui se réunira mardi prochain, est décédé subitement mercredi à Saint-Gall.

URGENT

On cherche pour tout de suite ou à convenir,

gentille sommelière

Gain intéressant, congés réguliers. Vie de famille, place à l'année.

S'adresser à Mme I. Warpellin, hôtel - café-restaurant de la Tour d'Al, Levsir

A vendre par suite de décès,

scooter Heinkel

« Tourist »

Machine soignée, impeccable 4 temps, 4 vitesses, démarrage électrique, 175 cmc. Assurance payée jusqu'à la fin de l'année.

S'adresser à André Guex-Marggi, 1806 Saint-Légier-sur-Vecvey (Vaud).

A vendre

1 monoaxe Aehy

A-M 53

Mod. 1963

avec remorque à prise de force, barre de coupe et poulie.

Etat de neuf. Bas prix.

S'adresser à Jean Durier, représentant, Val-d'Illiez.

Jeune fille possédant diplôme d'institut de commerce

cherche emploi

dans bureau de la place de Sion.

Ecrire sous chiffre P 38124 à Publicitas, 1951 Sion P 38124 S

Fully-Riddes

J'achète entre Fully et Riddes 10.000 à 15.000 m2 de

terrains

Ecrire avec indications de prix sous chiffre P 38187, à Publicitas, 1951 Sion.

LES COURS DE LA BOURSE

Bourses suisses Bourse de New-York

| Actions suisses | | Tendance irrégulière | |
|-------------------|---------|----------------------|---------|
| C. du 5 | C. du 6 | C. du 5 | C. du 6 |
| Banque Leu | 1805 g | 1805 g | |
| U. B. S. | 3075 | 3075 | |
| S. B. S. | 2275 | 2275 | |
| Credit suisse | 2500 | 2500 | |
| Allg. Finanzges | 400 | 397 | |
| Banque Com. Bâle | 350 g | 350 g | |
| Conti Linoleum | 1190 | 1160 g | |
| Banque Fédérale | 350 g | 350 | |
| Electrowatt | | 1745 | |
| Transports Glaris | 200 g | | |
| Holderbank port. | | 495 | |
| Holderbank nom. | 495 | 470 g | |
| Interhandel | 4645 | 4640 | |
| Motor Columbus | 1272 | 1280 | |
| Indelec | 1165 | 1150 g | |
| Metalwerke | 1730 g | 1730 g | |
| Italo Suisse | 278 g | 278 g | |
| Sudelekt | 125 | 124 g | |
| Réassurance | 2010 | 2020 | |
| Winterthur-Acc. | 770 | 768 | |
| Suisse ass. gén. | 1425 g | 1425 g | |
| Zurich assurance | 5105 | 5105 | |
| Aare Tessin | 1000 g | 990 g | |
| Accum Oerlikon | 610 g | 610 g | |
| Saurer | 1560 | 1550 g | |
| Aluminium Chippis | 5240 | 5290 | |
| Balk | 1505 | 1560 | |
| Brown Boveri | 1875 | 1870 g | |
| Ciba | | 5340 | |
| En Elec. Simplon | 590 | 590 g | |
| Fischer port. | 1510 | 1510 g | |
| Chocolats Villars | 290 | 293 b | |
| Geigy port. | 8700 | 8725 | |
| Fischer nom. | 4225 | 4220 | |
| Jelmoli | 1230 | 1220 | |
| Geigy nom. | | | |
| Hero | | | |
| Lino Giubiasco | 1750 | 1735 | |
| Landis & Gyr | 550 g | 550 g | |
| Globus | 1110 | 1105 g | |
| Lonza | 4200 | 4200 | |
| Oerlikon Ateliers | 720 | 725 | |
| Nestlé port. | 2925 | 2940 | |
| Nestlé nom. | 1870 | 1870 | |
| Sandoz | 5810 | 5840 | |
| Suchard | 8700 | 8800 | |
| Sulzer | 3020 | 3020 | |
| Oursina | 4490 | 4475 | |

Cours de billets

| | ACHAT | VENTE |
|------------|----------|----------|
| Allemagne | 107.55 | 107.85 |
| Angleterre | 12.06 | 12.10 |
| Autriche | | |
| Belgique | 8.68 | 8.71 1/2 |
| Canada | 3.99 1/2 | 4.02 |
| Espagne | 7.19 | 7.25 |
| Etats-Unis | 4.31 1/2 | 4.32 |
| France | 87.95 | 88.25 |
| Italie | —6895 | —6920 |

Cours de l'or

| | ACHAT | VENTE |
|------------------|-------|-------|
| 20 fr. suisses | 42.25 | 44.25 |
| Napoléon | 39.— | 41.— |
| Souverain | 41.75 | 43.75 |
| 20 dollars U. S. | 180.— | 185.— |

Cours de bourses communiqués par la Banque Troillet & Cie S. A. Martigny

8000 clichés PP SERVICE chez votre imprimeur ou B. Salomon, Lausanne 17 clichés publicitaires

Confiez vos vêtements au

SALON LAVOIR

Rue de l'Eglise 5 - Téléphone (026) 2 26 71

MARTIGNY

Lavage à sec : prix unique
4 kilos : Fr. 10.-

Exemple : 1 manteau + 1 complet homme + 1 robe
 + 1 jupe + 1 pullover et cravates.

P 839 S



fait briller!

- * argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)
- * cuivre et laiton
- * acier chromé et chrome (évier, chromes d'autos, etc.)
- * dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise



AVIS

Fortuna-Vie, tél. (027) 2 33 16

Hors des heures de bureau, domicile (027) 2 23 85

P 38125 S

Gallay

Piccola se glisse partout!

Merci pour ma Piccola!

Piccola — la véritable machine à laver d'étage!

4 kg
 40 cm de largeur
 60 cm de profondeur
 Fr. 1 390.—seulement

En vente dans tous les magasins d'appareils ménagers.

Intertherm S.A.
 17, Chemin Frank-Thomas
 1211 Genève 6
 tél. (022) 36 33 80

Stand Comptoir Suisse
 Halle 28 Stand 2823
 Tél. (021) 21 35 53

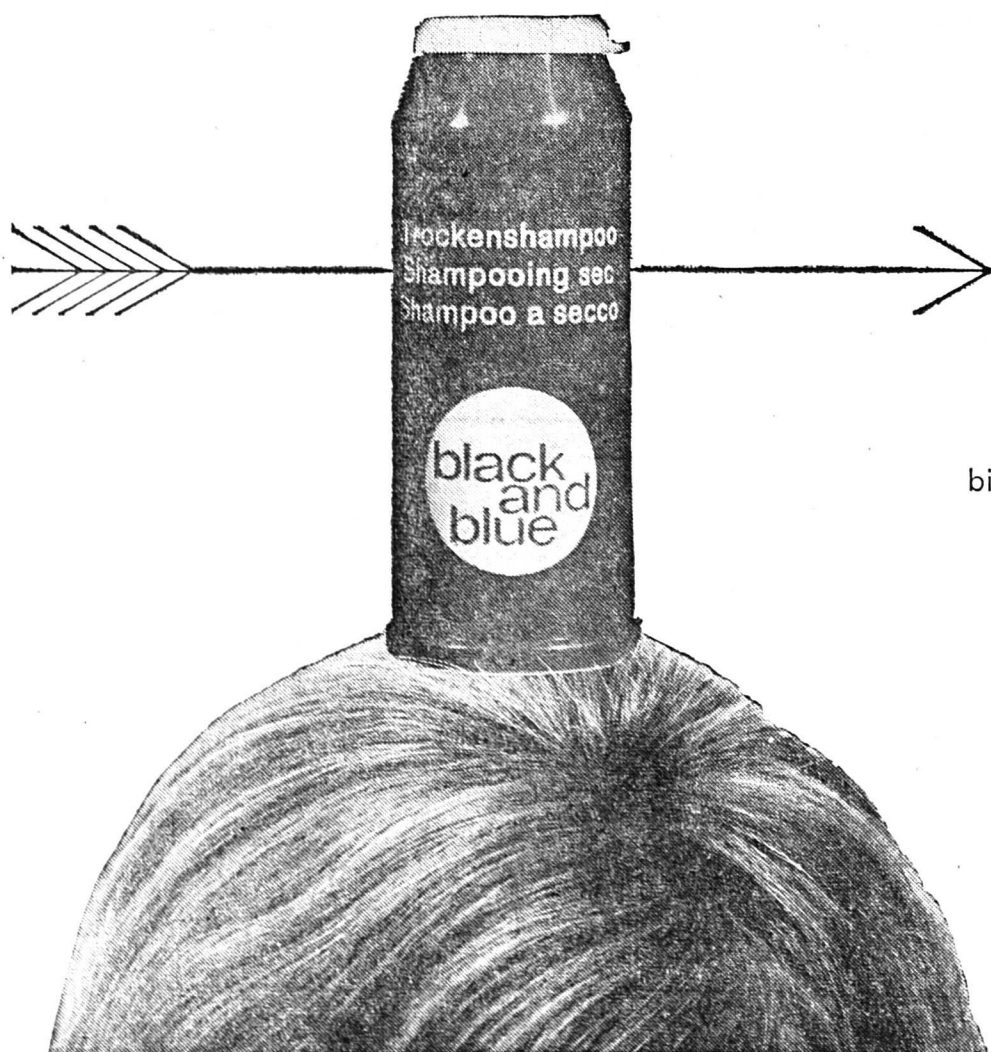
Bon à découper

Je désire : Δ votre prospectus illustré « Piccola »
 Δ une démonstration
 Δ la visite de votre représentant.

Nom Prénom

Rue Localité

Tél.



Lavage de cheveux « mouillé » ou « sec » ?

La question paraît paradoxale, mais la réponse est claire: aussi bien l'un que l'autre! Normalement, toujours avec de l'eau et un shampooing liquide (de Migros) lorsque cela paraît nécessaire. Mais, entretemps, quelques lavages « secs ». Sans eau. Sans lavabo. Tout simplement avec la brosse.

Et avec le nouveau shampooing à sec « Black and Blue ».

C'est tout particulièrement pratique pendant les vacances et en voyage. On poudre parcimonieusement la chevelure avec « Black and Blue », on laisse agir quelques instants puis on brosse soigneusement. Et c'est tout! Les cheveux restent toujours bien légers et vaporeux.

Dans la pratique boîte à saupoudrer à 35 g. **150**

Pourquoi payer davantage?

MIGROS

ILLÉGITIME DÉFENSE

8

PIERRE SIGNAC

Copyright by Cosmopress

Dès qu'il l'eut soulevée, il vit, à son bras qui retomba inerte, la main broyant la pierre dont elle avait tenté de faire une arme de défense, dès qu'il l'eut prise dans ses bras, il sut qu'elle était morte.

— C'est incroyable... J'ai tué Suzanne. Mais que m'arrive-t-il ? Ce n'est pas vrai... Si vite ? C'est un accident, sûrement... On ne tue pas comme ça, on ne tue pas si vite...

Il l'avait abandonnée à nouveau sur le plancher de la voiture et se redressait lentement, ne pouvant détacher les yeux du cadavre. Il contourna le véhicule, fouilla la nuit noire d'un regard désespéré, marcha sur la route mouillée et déserte.

— Il faut à tout prix que je trouve du secours...

Comme si l'on pouvait encore la sauver ! Il fit plusieurs fois le tour de sa voiture si brutalement transformée en quelque épouvantable corbillard, pareil à un animal égaré. Il pénétra dans le véhicule, voulut se pencher sur la morte, mais recula, subitement horrifié. « Non, ce n'est pas vrai. Jamais plus je ne pourrai la toucher... » Il entendit alors dans l'oppressant silence de la campagne, au loin, s'élever un bruit de moteur. Il se dressa, prêt à s'élaner sur la route, à se jeter dans les phares du véhicule qui allait passer, à l'obliger à stopper, à réclamer du secours. Mais il s'immobilisa brusquement, une traînée de glace lui coulant dans le dos. Il frissonna, comprenant l'atroce réalité. « J'ai commis un meurtre. On va m'arrêter. Un meurtre... Que pourrai-je raconter d'autre ? On verra bien que Suzanne a été étranglée. Impossible de parler d'accident ou même de suicide ! » Il bondit à l'intérieur de la voiture, tira derrière lui la portière et se baissa, s'accroupit aux côtés du cadavre encore tiède. La voiture inconnue passa, lancée à cent à l'heure, l'envoyonnant, durant trois secondes, d'un flot de lumière. Tout ce qu'on avait pu voir, de l'intérieur de la voiture qui venait de passer, c'était la sienne, arrêtée au bord de la route ; mais seulement la voiture, pas les occupants, ni le numéro. Les 403, ça ne manque pas ! Mais à présent, il importait de ne pas moisir là, de ne pas se faire remarquer. Il fallait filer au plus vite, se cacher, disparaître. Il lui fallait abandonner quelque part le corps de sa femme... Personne ne savait qu'il l'accompagnait ce soir-là chez sa mère. Il s'arrangerait bien pour se procurer un alibi. Laherse l'aiderait. A lui, il pourrait tout raconter, il le comprendrait. Laherse était son vieux compagnon des mauvais jours et ne lui avait-il pas sauvé la vie, pendant la guerre ? Des choses qu'on n'oublie pas ! Il fallait laisser le cadavre dans un endroit isolé. Il avait deux heures pour filer sur Paris, tout raconter à Laherse et se préparer un alibi pour la soirée et la nuit entière. Quand la police commencerait son enquête, le premier suspect, il le savait, ce serait lui ; on découvrirait rapidement sa situation de mari bafoué ; on apprendrait que Suzanne était sur le point de filer au Brésil avec son amant ; on l'accuserait de jalousie ; il lui faudrait rendre compte d'une façon rigoureuse de son emploi du temps durant la nuit du crime. S'il restait sans alibi à fournir, on l'accuserait, on le mettrait entre les mains d'un juge d'instruction qui l'inculperait du meurtre de sa femme, on l'emprisonnerait. C'était le restant de son existence en centrale ou la condamnation à mort. Il frémit en pensant à la guillotine, au réveil au petit jour. Il frissonna en songeant à la dernière toilette, au prêtre, à toute cette horrible cérémonie. Il lui fallait échapper à tout cela ; il avait tué, certes, mais sans préméditation. Et ne l'avait-on pas poussé à bout, n'avait-il pas été grossièrement trompé ? Il s'était défendu, voilà tout. Sous l'emprise de la colère — mais les jurés, s'il avait un jour à comparaître devant eux, s'embarrasseraient-ils de cette excuse ? — il avait étranglé celle qu'il avait toujours aimée et sur laquelle il s'était malheureusement trompé. Il lui fallait sauver sa peau, c'était une question de vie ou de mort ; or, lui, il voulait vivre. Mais il lui fallait faire vite, effacer toute trace compromettante, se débarrasser du cadavre et filer à Paris.

Il regarda autour de lui. Il faisait terriblement sombre. Il éteignit néanmoins ses phares. Il venait de s'apercevoir qu'il n'avait pas quitté ses gants de cuir durant toute l'horrible scène ; il se surprit à respirer d'aise, pensant qu'il ne pouvait désormais s'inquiéter au sujet des possibles empreintes digitales compromettantes. Il s'introduisit de nouveau à l'arrière de la voiture, regarda la morte ; elle lui faisait déjà moins peur, malgré la fascinante fixité de son regard. Il songea à lui retirer le foulard qui lui enserrait le cou, puis se dit qu'elle pouvait très bien être partie de chez eux avec. Il referma la valise à l'aide des clefs qu'il laissa sur chacune des serrures, puis voulant écarter les doigts de la morte qui s'étaient incrustés sur la pierre dont elle s'était servie pour le frapper à la main d'abord — il regarda les quelques éraflures labourant le dessus de son gant — puis à la tête, lui occasionnant cet affreux mal de tête qui lui cognait tout l'intérieur du crâne ; voulant dégager la pierre des doigts raidis de la morte, il constata que le verre de sa montre-bracelet s'était brisé et que le mécanisme, heurté certainement par quelque choc, s'était arrêté. Les aiguilles, désormais immobiles, marquaient à tout jamais onze heures cinquante-huit minutes, soit minuit moins deux. Il regarda sa propre montre et vit qu'il était minuit vingt-trois. Suzanne avait cessé de vivre depuis vingt-cinq minutes, car, à n'en pas douter, sa montre s'était fracassée sous le poids de son corps lorsque, succombant à la strangulation, elle s'était écroulée au bas de la banquette, sur le plancher de la voiture. Il lui fallait faire vite ! Déjà presque une demi-heure d'écoulée ! Il réussit à dégager la pierre de la main crispée, la regarda sur toutes ses faces ; nulle trace de sang. Il porta deux doigts à sa blessure, sentit une légère boursofflure. Une douleur croissante lui emplissait la tête, lui soulevait presque le cœur. Elle avait frappé fort, la garce.

(à suivre)

PHIL la fusée



Oct. 7

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Château de Villa. — Musée Rilke en pertes valaisans.

SION
Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.
Cinéma Luz. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital : tél. 2 43 01.
Pharmacie de service. — Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.
Ambulance de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59.
Carrefour des Arts. — Exposition d'Alfred Grünwald.
Maison des jeunes. — Foyer pour tous, Pratofori : ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V., divers jeux de table, échecs. Entrée libre, sans obligation de consommer Salle pour réunions.
Musée de la Majorie. — Exposition des peintres valaisans (jusqu'au 15 octobre). Heures d'ouverture : de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. L'exposition est fermée le lundi.
Maison du Chapitre. — Place de la Cathédrale : exposition du 25 septembre au 10 octobre. peinture ; André Rosset, René Bonvin. — Antiquités : Michel Sauthier. Ouverte de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

MARTIGNY
Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Lovey, place Centrale, tél. 2 20 32.

Petite galerie. — Exposition du peintre Anne Puiforcat. Jours ouvrables de 15 h à 18 h. 30 et sur demande.
LIDDES. — Exposition « Céramistes romands », Paul Messerli, peintre. Collections communales.

SAINTE-MAURICE
Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.

MONTHÉY
Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Plazza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

P 175 S
MARTIGNY
HOTEL-RESTAURANT CENTRAL
Tous les jours **PIANISTE** sauf mardi
Apéritif de 17. h à 19 h. - Soirée dès 20 h.
Dimanche : de 11 h. 45 à 12 h. 15 ; matinée dès 15 h. 30 à 18 h ; soirée dès 20 h.

Mon salaire s'émiette en petites sommes nécessaires ici et là !
Nous n'arrivons jamais à faire une acquisition d'importance, si nécessaire soit-elle. Une machine à laver pour ma femme, un véhicule pour aller à mon travail. Voilà ce qu'on entend souvent, même de la part de gens avec un bon revenu. Cet état de choses peut changer. Si vous avez une acquisition à faire, nous pouvons vous consentir un crédit de Fr. 500.- à Fr. 10000.-. Nous ne demandons aucun renseignement à votre employeur, vos parents ou vos connaissances. En cas de règlement irrégulier nous vous accordons un remboursement de 15% sur les frais et intérêts habituels. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais encore avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.
Banque Rohner + Cie S.A.
Löwenstrasse 29, Zurich Téléphone 051/230330

Veillez m'envoyer les documents nécessaires à un crédit au comptant
Nom _____ 706
Prénom _____
Rue _____
Localité _____ Ct. _____

AGENCE oivetti VALAIS
BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX
SIERRE Tél. 027 / 5 17 34
Représ. à Sion : P. Studer, P 2 39 91

PKZ le vêtement de qualité chez
DUCRET-LATION
Avenue de la Gare
MARTIGNY

à l'imprimerie moderne
factures, blocs, papier à lettre, enveloppes, faire-part vous seront livrés dans les plus brefs délais
téléphone (027) 231 51 sion s. a.

Sur nos ondes

SOTTENS 6.15 La Radio suisse romande présente : Bonjour à tous ! 7.15 Informations. 7.30 Sur un air d'accordéon... 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Fin. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Le rendez-vous de midi, avec à 12.00 Miroir-flash. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Bon anniversaire. 12.44 Signal horaire. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilletton de midi : Des gens bizarres (4). 13.03 Disc-O-Matic. 13.40 Une page de Thais, Jules Massenet. 13.55 Miroir-flash. 14.00 Fin. 15.59 Signal horaire. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Chansons pour l'après-midi. 17.00 Réalités. 17.30 Miroir-flash. 17.35 La semaine littéraire. 18.00 Bonjour les jeunes ! 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.14 L'horloge parlante. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 La bonne tranche. 20.20 Enquêtes. 20.45 Pologne et chanson. 21.25 Au banc d'essai : Les Boutons. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du monde. 23.00 Ouvert la nuit. 23.15 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Le feuilletton : Des gens bizarres (4). 20.25 Entre nous. 21.30 Musique légère en Europe. 22.00 L'anthologie du jazz. 22.15 Les jeux du jazz. 22.30 Hymne national. Fin.

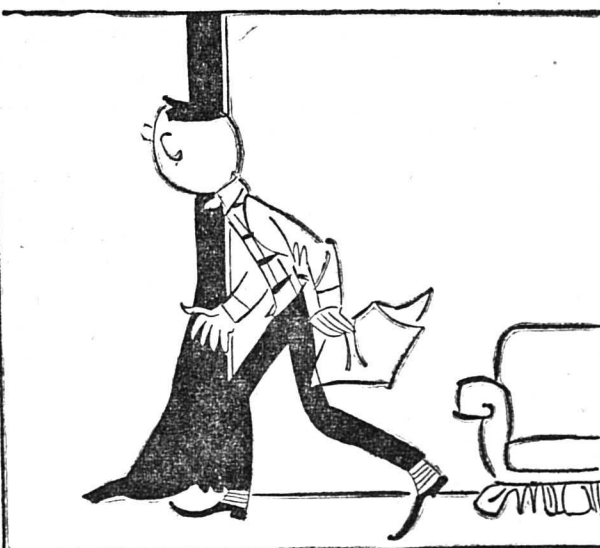
BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Concert matinal. 7.00 Informations. 7.05 Chansons et marches. 7.30-8.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 11.00 Emission d'ensemble. 11.50 Violon, Paganini. 12.00 Les trompettes d'H. Freese. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Musique de concert et de ballet. 13.30 Musique légère. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Festivals internationaux. 16.00 Informations. 16.05 Musique de chambre. 16.45 Les livres et revues suisses. 17.00 Le Combo. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. 18.05 Emission populaire. 19.00 Actualités. 19.30 Inf. Echo du temps. 20.00 Ensemble à vent de Radio-Bâle. 20.20 's Dorf (Le Village). 21.20 Le pianiste P. Serkin. 21.50 Chants de Fauré. 22.15 Informations. 22.30 Le théâtre moderne. 22.40-23.15 Musique contemporaine française.

MONTE CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20-8.30 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Musique variée. 13.00 Journal. 13.10 Jazz objectif. 13.45-14.00 Orch. Melachri-no. 16.00 Journal. 16.10 Ensemble H. Hoetter. 16.30 Orchestre Radiosa. 17.00 Chronique scientifique. 17.30 Le pianiste F.-J. Hirt. 18.00 La Côte des Barbares présente : Format familial. 18.30 Chansons d'Emilie. 18.45 Chronique culturelle. 19.00 Tangos. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. 19.45 Un orchestre pour vous. 20.00 La situation internationale. 20.30 Le Radio-Orchestre. 21.50 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Caprice nocturne, avec F. Paggi. 23.00-23.15 Ultimes notes.

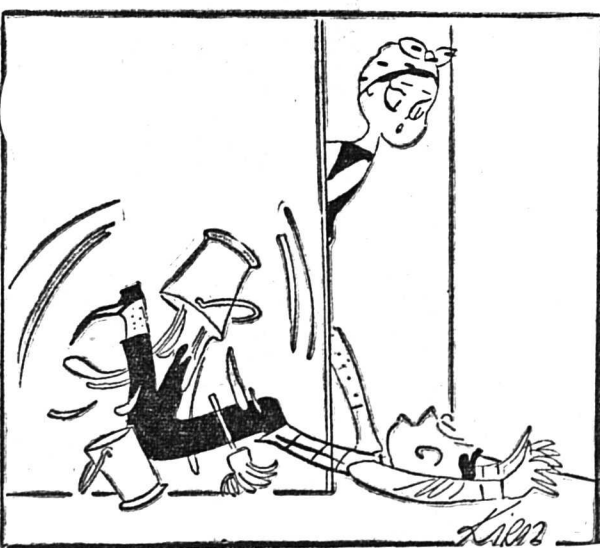
TELEVISION 17.00 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Fin. 19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le magazine. 19.20 Téléspot. 19.25 Notre feuilletton : Un As et Trois Coeurs. 19.55 Téléspot. 19.59 Présentation du programme de la soirée. 20.00 Téléjournal. 20.15 Téléspot. 20.20 Carrefour. 20.35 Le Plus Grand Chapiteau du Monde. 21.25 Le Point. 22.10 Récital Harry Datyner. 22.35 Chronique des Chambres fédérales. 22.40 Téléjournal. 22.55 Fin.



— Si tu passes dans le couloir, Jacques...



... fais attention aux pots de peinture...

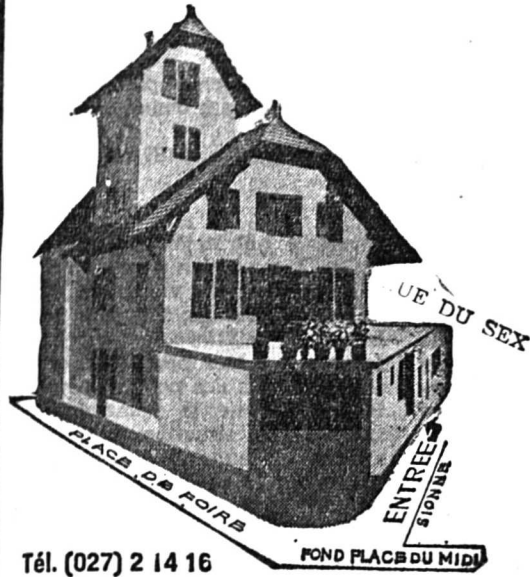


— Que dis-tu, chérie, je n'entends rien !

à Sion

Centrale des occasions du Valais de meubles neufs et occasions

Maison Jules Rielle, place de Foire, au fond de la place du Midi, après la rivière La Sionne ou entrée par la rue du Sex 9 (anciennement rue des Bains) après la Station de benzine, à gauche.



- Belles commodes neuves 121.-
- Armoires 2 portes neuves 159.-
- Armoires 3 portes neuves 270.-
- Divans av. matelas neufs 128.-
- Chambre à couch. 580.-
- Salles à manger 550.-
- Tapis milleux neufs 180 x 260 95.-
- Tour de lit neufs 76.-
- Descente de lit 11.-

Tél. (027) 2 14 16

DUVETS NEUFS depuis Fr. 30.- Coiffeuses avec miroir, neuves, Fr. 164.- Tables de nuit Jolis guéridons, Fr. 30.- Lit 1 place comprenant sommier métallique et tête réglable, Fr. 130.- Belles chaises neuves, Fr. 19.35 Couverture depuis Fr. 15.- Lits doubles qualité extra avec protège et matelas, Fr. 290.- Entourages de divans depuis Fr. 145.- 20 divans d'occasion de Fr. 90.- à Fr. 120.- pièce Salon 3 pièces, Fr. 195.- comprenant 1 canapé, 2 fauteuils Miroirs de coiffeuses neufs depuis Fr. 17.- Couvre-lit, Jetés de divan, couvertures piquées, salles à manger rustiques pour chalets. Divans-couch d'occasion à débarrasser. Nombreux divans, lits, fauteuils.

DANS VOTRE INTERET VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS

ACHATS - VENTES - ECHANGES

Grands Magasins (maison mère)

Halle aux Meubles S.A. à Lausanne

et à SION, 9, rue de la Dixence, téléphone 2 57 30
 UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE
 La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne
 Direction: Marshall Fils - Tél. (021) 22 99 39
 Exposition 3000 m² Rue des Terreaux 15
 Où vous trouverez un des plus grands choix de Suisse soit plus de 300 mobiliers en tous genres - Larges facilités - Livraison franco domicile dans toute la Suisse - En cas d'achat d'un montant minimum de Fr. 500.- remboursement billet CFF ou plein d'essence.

ANNONCES DIVERSES

Arts graphiques et publicité

Cours du soir. Cours I: pour débutants, dessin, composition technique, graphique et lettres.

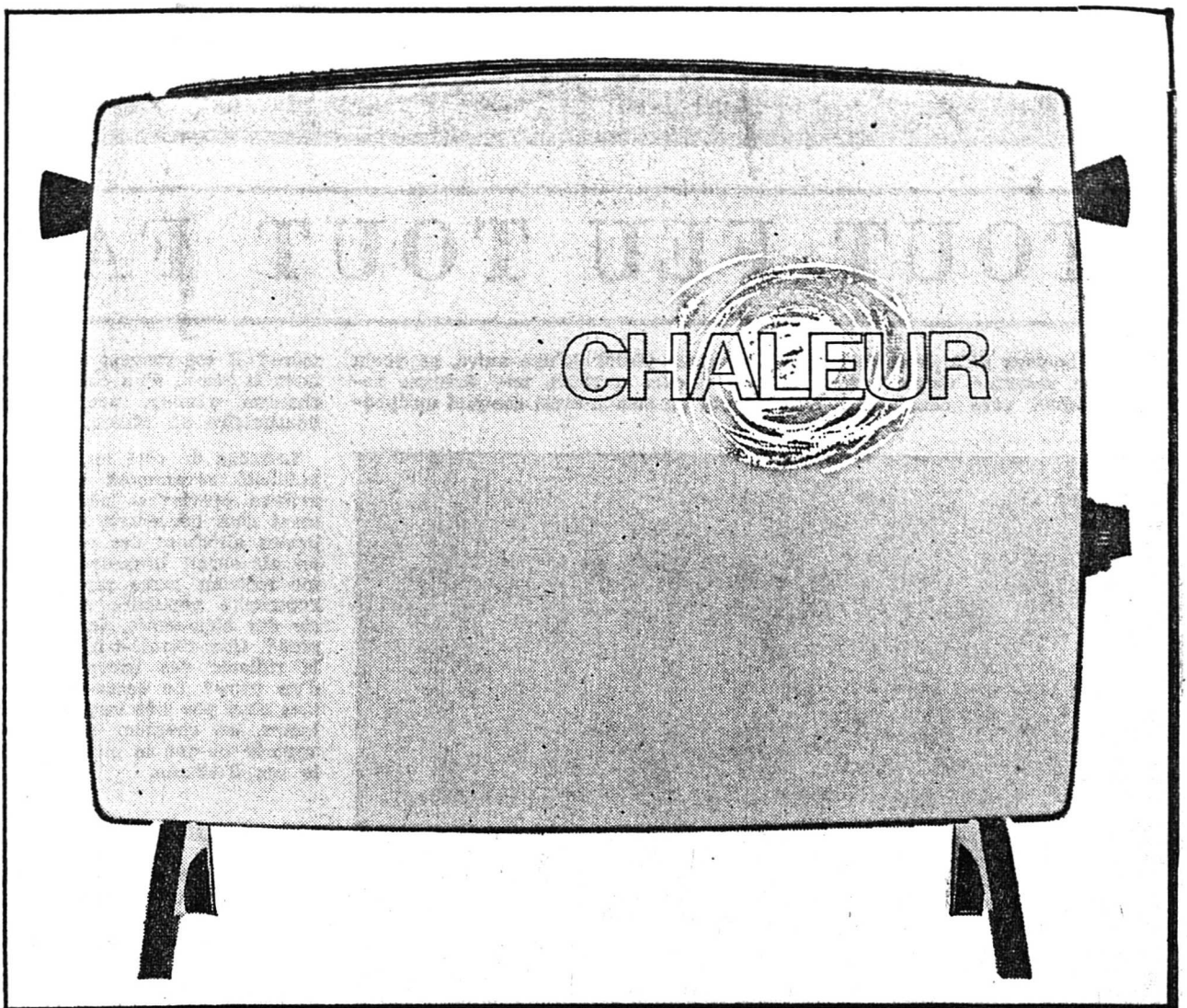
Cours II: de caractère professionnel, pour graphistes et praticiens de la publicité. Psychologie publicitaire, création des supports, annonces, maquettes, prospectus, etc. Pratique d'atelier et technique d'exécution, procédés de reproduction et d'impression. Cours essentiellement pratiques. Cours par correspondance.

Demandez prospectus et renseignements à l'Institut ATHE-NAEUM, 40, avenue de Béthusy, 1000 Lausanne, téléphone (021) 23 22 69.

P 1160 L

A vendre
tourne-disques
 à piles avec 16 disques de 45 tours. Etat de neuf. Le tout, 170 francs. S'adresser à M. Reuse Pierre, La Douay-sur-Orsières, Valais.

Prêts
 rapides
 discrets
 sans caution
Banque City
 Talstr. 58, Zurich
 Tél. 061 25 87 78



Avoir chaud, c'est se sentir bien!

«mio-therm», l'idéale paroi chauffante à convecteur, inodore, silencieuse, sans danger.
 1200 watts, 3 positions pour la chaleur. 1 année de garantie.
 Confortable chaleur pendant les entre-saisons froides et désagréables, quand et où vous la voulez, pour seulement **48.-**
 Pourquoi payer davantage?

MIGROS

Machines à écrire

Location-vente
 Demandez nos conditions
Hallenbarter Sion
 Tél. (027) 2 10 63

Kramer

Pour les vendanges et l'encuvage vous trouverez tout dans le **magasin spécialisé**
 à l'avenue des Mayennets
SION
 Tél. (027) 2 11 67
 Représentant de: Friedrich Frères - Tuyaux, robinetterie et machines
 Institut Pasteur: Levures pour la fermentation
 P 38106 S

elna

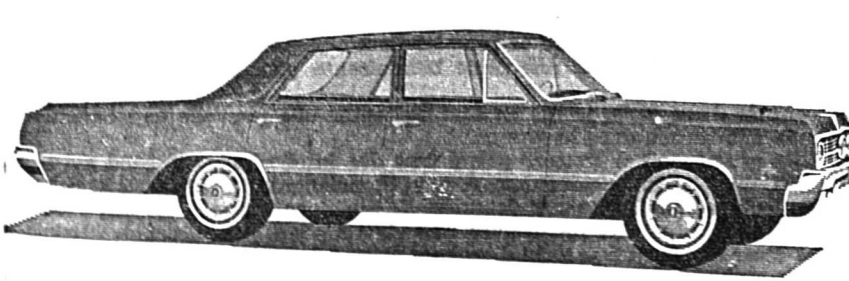
Automatic coûte près de Fr. 100.- moins chère que d'autres machines à coudre de la même catégorie... et offre davantage!

BON
 pour un prospectus «100 Avantages ELNA SUPERMATIC». Annonce à découper et à envoyer à TAVARO Représentation S.A., 1211, Genève 13.

Renseignements: M. Witschard, rue de l'Eglise 5, Martigny, téléphone (026) 2 26 71.

elna est économique.

Prix spécial pour les OLDSMOBILE 65!



Adressez-vous à l'un des distributeurs Oldsmobile ci-dessous. Demandez-lui le prix actuel d'une Oldsmobile toute neuve. Vous serez étonné des offres qu'il vous fera (jusqu'à épuisement de son stock!). Les modèles 66 vont arriver, et il leur faut de la place.

Oldsmobile - Un produit de la General Motors

Distributeurs OLDSMOBILE Ardon: Neuwirth & Lattion, Garage, tél. (027) 41346. Berne: Egghölzli-Garage AG, Egghölzlistrasse 1, tél. (031) 44 63 66. Bienne: Auto Besch, Bözigenstrasse 100, tél. (032) 4 55 66. Merz & Amer-Droz AG, Gewerbehofstrasse 4-8, tél. (032) 3 53 33. Genève: Extension Autos S.A., 74, rue de Lausanne, tél. (022) 32 11 35; 12, rue Montchoisy, tél. (022) 36 60 50. Lausanne: Ets. Ch. Ramuz S.A., 2, avenue d'Échallens, tél. (021) 24 04 44. Neuchâtel: M. Facchinetti, 1-3, avenue Fortes-Rouges, tél. (038) 561 12. OLN 108/65 P

Aux propriétaires de voitures MERCEDES
Jeudi 7 - Vendredi 8 octobre
 nous effectuerons gratuitement
 un contrôle de votre véhicule et un réglage de phares
 (Veuillez prendre rendez-vous par téléphone)

GARAGE HEDIGER - SION
 Agence Mercedes
 Tél. (027) 4 43 85

P 368 S

PRESSE-JEUNES

TOUT FEU TOUT FAN

Vous êtes-vous déjà demandés comment une rangaine descend dans la rue, pourquoi vous chantonnez telle

romance plutôt qu'une autre, en vertu de quelles qualités, une chanson devient un succès aussi complet qu'éphé-

mère? Il est souvent difficile d'expliquer la raison d'un chanteur ou d'une chanson « tube », pour employer le vocabulaire du Milieu.

Laissons de côté les produits d'une publicité savamment orchestrée. Les artistes provisoires nés du désœuvrement d'un imprésario et portés sur le pavois alléchant des vedettes. Parfois, un air surgit brusquement; un homme inconnu passe sans transition de l'obscurité populaire dans la confrérie des bien-aimés. Qu'apporte-t-il de plus? Que chante-t-il, sinon l'amour, le ridicule des bourgeois, la beauté d'un pays? Le recensement des thèmes n'est pas très long. La plupart du temps, un chanteur plaît parce qu'il apporte ce que le public attend. C'est le cas d'Adamo.

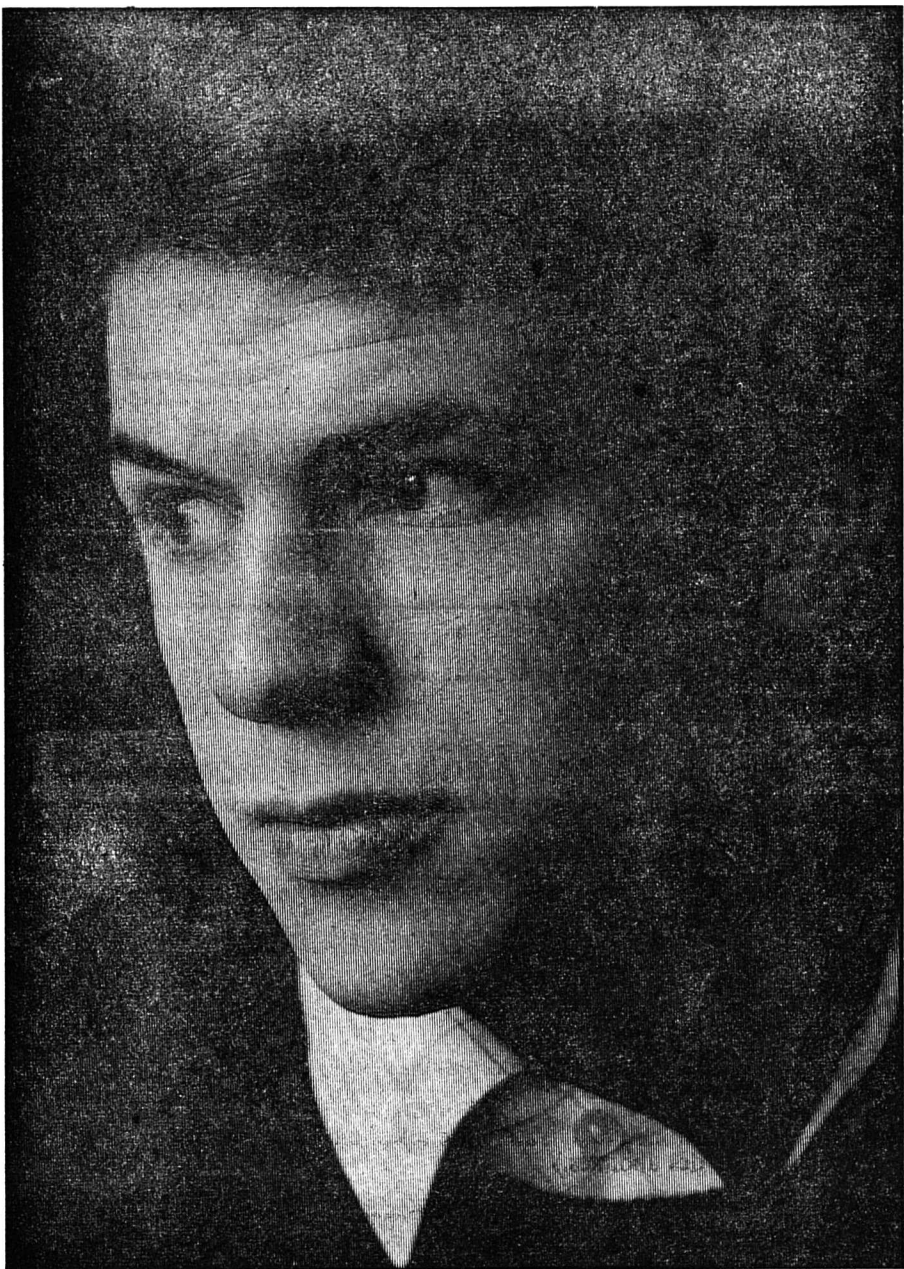
FLEUR BLEUE

Un jour, sous le ciel de Belgique, fleurit Salvatore Adamo. Un furtif rodage en Belgique, en Suisse, et c'est le triomphe français tant convoité. Il draine la foule sur les plages azuréennes, fait le bonheur des propriétaires de casino. Partout où il passe, c'est le triomphe. Il relègue dans l'ombre des collègues qui l'avaient précédé. Il faut bien conclure que les jeunes en avaient goûté des cris déabusés. Car, chose étrange, un côté fleur bleue domine dans le répertoire d'Adamo.

Des manières gentilles, un air de sincérité, Adamo parle d'amour avec naïveté. Avec une chanson ironique comme « Les filles du bord de mer », une chanson sombre comme « Je n'ai pas demandé la vie », il ne trompe personne, et n'efface pas le caractère romantique et romanesque. Ses textes sont composés de mots simples directs. « Tombe la neige », est un véritable poème musical. Fait rare, il réussit à enthousiasmer les femmes et à ne pas déplaire aux hommes.

Après avoir vibré aux trémoussements du rock, le jeune public devient tout feu tout fan pour les chansons fleur bleue. Comme quoi le romantisme n'a pas disparu et ne disparaîtra pas, tantôt éclipsé, tantôt refaisant surface

X.



BIVOUAC

Le mot « sport » implique des nuances. Pour beaucoup, il signifie délasserment. Pour d'autres et pour moi, c'est la recherche d'une aventure constante.

Le fehn bute avec rage contre les pierres, et dans son effort continu de bélier, il oppresse notre marche, il repousse nos pas.

Les lampes frontales projettent leurs faisceaux sur la nuit. Le dernier de la colonne voit un insecte aux antennes jaunes qui fouille les entassements rocheux, reniflant une piste à peine tracée.

Le but est un fond de vallée, une base de muraille.

Et lorsque la pluie se dispute avec les premiers flocons de neige, on ne croit plus au fehn, mais on devine, tapi derrière l'éperon qui barre la vallée, le Savoyard humide, ce vent qui renâcle et saisit le Sud-Est en enfilade. Alors ce sera la crasse.

Les pieds, dans le rythme économe, accaparent la moindre aspérité, et parfois l'écho d'une pierre butée descendra la pente par petits sauts.

« Fais gaffe ! » C'est l'un de nous

qui a glissé, et qui se raccroche, un mètre plus bas, par une main. Il repart, à nouveau équilibré, le sac plus lourd de l'effort.

Les heures sont des minutes, les pentes sont des infinités. Et quand on ne l'espère même plus, lorsque la neige vous laisse indifférents, on se heurte aux rochers, au bout de l'interminable vallonné.

Il est une heure du matin. Qui ne dort pas à cette heure? Quatre faisceaux s'enquerraient d'un abri, d'une grotte si étroite ou malaisée soit-elle, d'une infime excavation ou d'une plate-forme.

« Ca y est ! » Lequel de nous a-t-il crié? On ne le dit pas. Ce qui importe, c'est le toit de pierre. Incliné, de granit, il joue dans les rayons avides de nos lampes.

Les sacs de couchage sont dépliés, et déjà les réchauds grésillent.

Pendant que chauffe l'eau du café, nous équipons le bivouac. Ici le vrai « comme on fait son lit on se couche ». Les cordes fournissent le confort des matelas, les sacs vides isolent nos pieds du vent glacé.

Un juron violent. Le blond vient de briser sa flûte. Un harmonica suffira. Par intermittence, les nuages découvrent le chœur des étoiles et leur coryphée, une moitié de lune endormie.

Tantôt, malgré la hargne du vent, on sommeille; tantôt on allume une pipe et on regarde les clairs recoins du ciel.

Un choc métallique: le couvercle d'un réchaud est tombé sur la pierre. Pour un instant, le souffle a triomphé.

Plus tard, on entend crouler des séracs.

Et de cette incertitude où baigne l'aube, surgissent enfin les parois enneigées, redoutables à travers les brumes. De légères coulées vont s'effriter dans les couloirs.

Il aura fallu une nuit d'automne pour rencontrer l'hiver.

Deux longueurs de corde, escaladées avec prudence, nous rebutent. Les fissures ruissellent d'eau, les pitons gélent les mains. Sur la montagne, la neige enveloppe tout.

Leonidas.



DEUX OPINIONS...

L'article « De l'avenir d'une profession féminine » a provoqué quelques réactions. Des personnes âgées ont réagi. Un des lecteurs nous a donné cette liminaire réponse.

« Si ma femme voulait être S.C.F... je divorcerais ». « Si ma fille voulait être S.C.F... je la chasserais de la maison ».

L'avis d'un ancien soldat !..

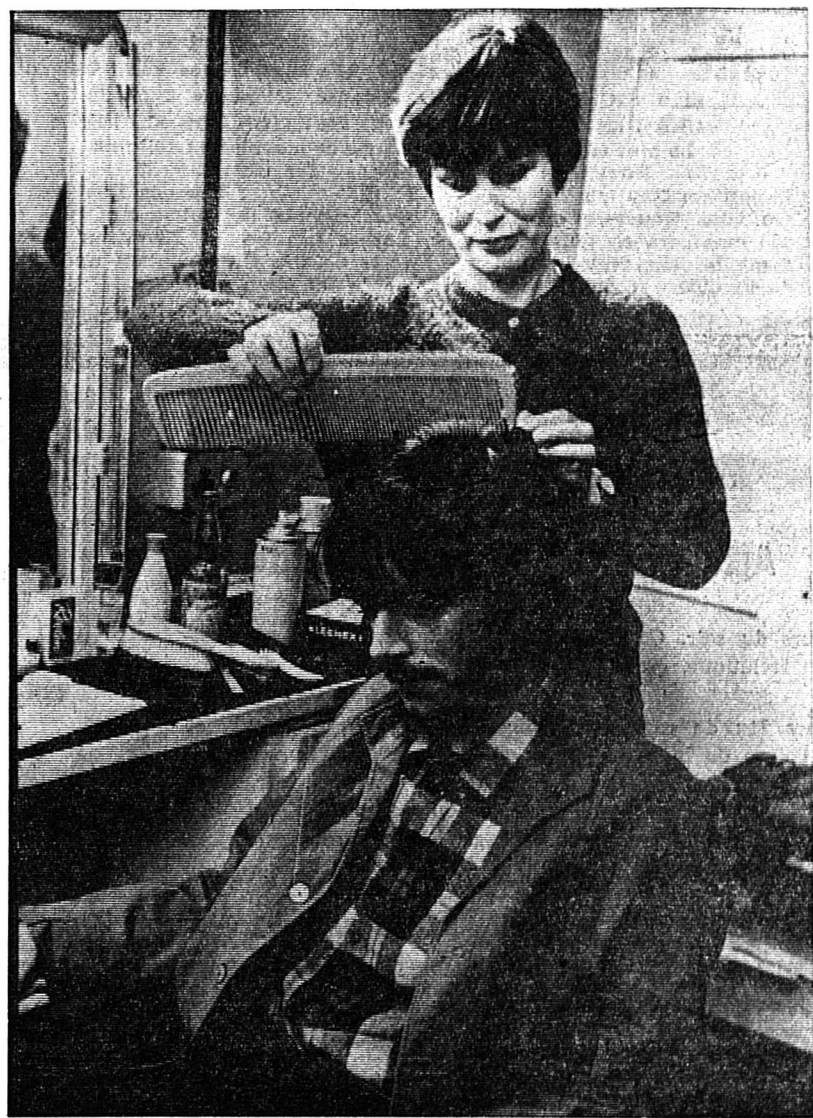
J'ai été pour le moins étonné de l'article paru dans le « N.R. » du 30 septembre, vantant le service complémentaire féminin comme une profession d'avenir pour nos jeunes filles. Je ne suis pas opposé, en principe, à ce que notre jeunesse féminine apporte sa contribution à certains services dans l'armée. Elle peut effectivement être utile, mais quant à faire de cette aide une profession d'avenir, c'est une autre question. D'abord, il s'agit d'un service volontaire ou bénévole, sans contrat d'engagement de longue durée, donc sans certitude d'avenir ou de sécurité; il s'agit plutôt d'un stage provisoire ou passager pour amateur, et non d'une fonction permanente.

Le soldat accepte son service militaire et tâche de s'en acquitter au mieux, parce qu'il s'agit d'un devoir

envers la patrie, malgré les ennuis et les inconvénients qui en résultent souvent pour sa vie civile. En effet, soit pour l'homme, soit pour la femme, le service militaire les arrache à leur famille et à leur profession, ce qui entraîne parfois des perturbations regrettables. Comme le jeune homme qui songe à une situation stable pour son avenir, la jeune fille d'aujourd'hui a également le souci de s'instruire pour acquérir une formation, une position honorable dans la société, ce qu'elle ne saurait trouver dans les services complémentaires de l'armée. D'autre part, j'ai suffisamment d'expérience pour oser ajouter que le service militaire ne contribue guère à ennoblir la femme en la détournant de sa vocation naturelle.

Un ancien soldat.

MA SEMAINE chez les beatniks



Depuis longtemps j'avais entendu parler de ces existentialistes d'un genre nouveau qui ont envahis l'Amérique, puis l'Angleterre et, maintenant prennent d'assaut la France.

J'avais vu des photos de ces grands gars barbus, aux cheveux tombants sur les épaules, les blues-jeans sales et délavés et le blouson acheté aux surplus américains, si troué qu'on pouvait se demander s'il servait encore à quelque chose.

Me trouvant en Angleterre, la nouvelle patrie des Beatniks — c'est comme ça qu'on les appelle — j'avais décidé de tenter l'expérience de vivre durant quelques temps leur vie, d'essayer de voir si la longueur de système capillaire influait sur la manière de vivre.

Mon premier essai dans l'approche de ces hommes qui semblaient venir d'une autre planète fut un échec complet.

Débarqué de mon Valais natal, je ne possédais ce qui fait l'essence même du beatnik, l'attribut qui le sacre roi de la confrérie ou le rejette. En bref, j'avais des cheveux normaux qui auraient fait plaisir à un colonel commandant une école de recrues.

Nullement désespéré de ce premier fiasco, je pris mon mal en patience. priant Dieu qu'il envoie une pluie bienfaisante pour la croissance de ma toison.

Après deux mois, je fus en état de tenter une nouvelle expérience.

Je m'intégrais dans le groupe.

Je m'attendais à trouver parmi eux des intellectuels en froid avec la société, des Gandhi occidentaux. A mon étonnement, je m'aperçus que leur seule lecture était les bandes dessinées de quelques illustrés. En fait d'idéal, ils n'avaient que celui de trouver une cigarette ou, pour les plus atteints, un « cœur de pourpre », sorte d'excitant à base de drogue.

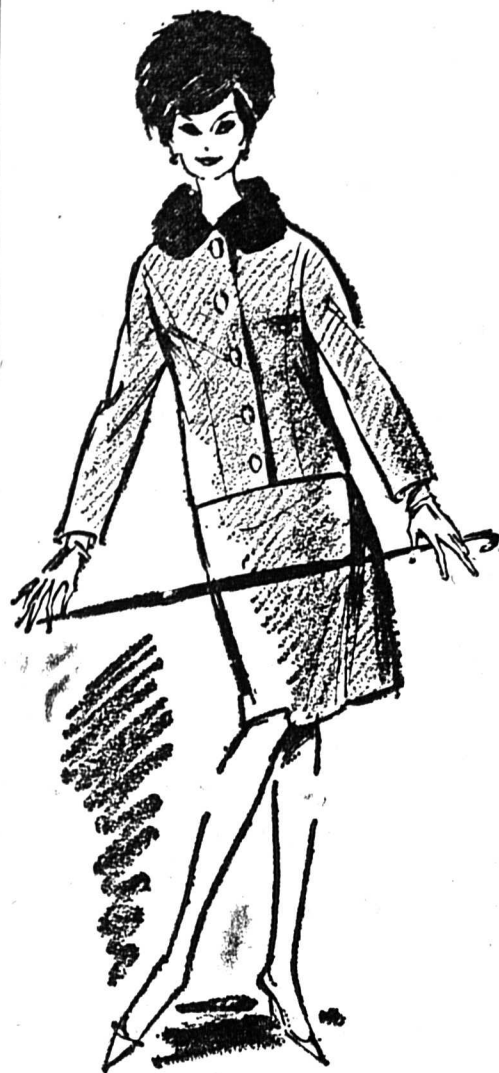
Je croyais aussi trouver des artistes, mais personne ne l'était. John, qui pourtant s'imaginait avoir des dons, était incapable de dessiner un tableau sur le trottoir, ce qui lui aurait rapporté un peu d'argent.

De l'argent, d'ailleurs, ils en avaient toujours un peu. Je n'ai jamais su d'où il venait. Si un des leurs ramenait une pièce un peu grosse, immédiatement tout le monde se précipitait pour le « taper ».

A part une ou deux exceptions tous n'étaient beatniks que depuis quelques mois. A l'approche de l'hiver, ils iront se faire couper les cheveux et se laver. Ils trouveront du travail et le printemps les verra mariés, c'est-à-dire dans l'impossibilité de repartir trainer leurs souliers troués dans les bistrot ouverts toute la nuit.

— mané —

Nouveautés 1965-66



Robes
ELEGANTES

habillées
sport
cocktail
tricot
jersey

Costumes
HAUTE MODE

trévira
térylène
shoetland

Deux-pièces
TRICOT ET JERSEY
DE LUXE

Ensembles 3 pièces

Manteaux

MODELES CHICS,
SPORT, HABILLES
ET COL FOURRURE

dames
girls

Cabans
Blouses - Jupes - Pantalons
Pulls - Colifichets

Silian
HAUTE CONFECTION

Confection dames et jeunes filles - Martigny, à 100 m. de la gare

30 METRES DE VITRINES ET EXPOSITION

P 65 S

Cet automne: prix spéciaux pour les Chevrolet

Impala 65, sortant d'usine, à partir de

~~17950 Fr~~

Impala, la grande, la prestigieuse Chevrolet. La voiture qu'exige l'automobiliste comblé. Moteur V8, 198 CV. Les derniers modèles 65 sont livrables immédiatement à des prix très avantageux.

Chevelle 65, sortant d'usine, à partir de

~~17900 Fr~~

C'est la Chevrolet du juste milieu. Moteur 6 cylindres (142 CV) ou V8 (198 CV). Encore quelques modèles 65 en stock. Livrables à des prix plus qu'intéressants.

Chevy II 65, sortant d'usine, à partir de

~~16100 Fr~~

Chevy II, moteur 6 cylindres, 122 CV. La plus avantageuse des Chevrolet est maintenant encore meilleur marché. Pour automobilistes qui veulent une voiture pratique avant tout. Profitez-en maintenant.

Corvaire 65, sortant d'usine, à partir de

~~17400 Fr~~

Corvaire, moteur arrière à 6 cylindres refroidis par air. C'est le plus individualiste des modèles Chevrolet. Ses qualités de bonne routière se font encore plus apprécier en hiver. C'est le moment de porter votre choix sur la Corvaire. A cause de la saison. A cause du prix.

Demandez une offre d'échange. Essayez les voitures. (L'adresse des distributeurs Chevrolet les plus proches se trouve dans l'annuaire téléphonique de votre région, immédiatement avant la liste des abonnés.)

P.S. Sur simple demande (une carte postale suffit) le Département de Publicité de la General Motors Suisse SA, 2501 Bienne, vous adresse gratuitement une brochure Chevrolet richement illustrée.

CHEVROLET Un produit de la General Motors

BACHES

POUR TOUS VEHICULES

Confection | Housses pour
Réparations | toutes voitures

PAUL GRANDCHAMP
MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
Av. Grand-Saint-Bernard

MAGIRUS

2 belles occasions, basculeurs, tous terrains :
125 CV, 5 t., 3 m3, parfait état, avec Fr. 5000.—
comptants (prix total Fr. 16000.—)
145 CV, 7 t., 4,5 m3, avec Fr. 9000.— comptants et
garantie (prix total Fr. 45500.—)
Solde en 24 mois. Vendus expertisés. Essais gratuits
chez le client.

Jacques Vouilloz, Vernayaz (VS), téléphone (026) 8 13 05
P 242 S

Du 5 au 10 octobre

A NOTRE RAYON CORSET

Mme Müller vous présentera

La Collection Corima

Ceintures, soutiens-gorge pour dames fortes, ainsi que ses ceintures médicales

KUCHLER - PELLET
Aux Galeries du Midi - Sion

P 61 S

Devez-vous toujours dire « non » à votre femme quand il est question d'argent ?

Non à l'appareil utile au ménage; non au séjour de repos nécessaire; non à une meilleure formation de vos enfants; non à vos propres désirs justifiés? Uniquement parce que votre seul salaire s'émiette immédiatement en petites sommes, ici et là? Cet état de choses peut changer. Si vous avez une acquisition nécessaire à faire, nous pouvons vous consentir un crédit de Fr. 500.— à Fr. 10000.—. Nous ne demandons aucun renseignement à votre employeur, vos parents ou vos connaissances. En cas de règlement irréprochable nous vous accordons un remboursement de 15% sur les frais et intérêts habituels. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais encore avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A.
Löwenstrasse 29, Zurich Téléphone 051/230330

Veuillez m'envoyer les documents nécessaires à un crédit au comptant

Nom D/706

Prénom

Rue

Localité Ct.

L'Association des entrepreneurs suisses de travaux publics cherche, pour entrée le plus tôt possible, un

ingénieur civil

comme ingénieur-calculateur
pour le bureau de Lausanne

Ce poste exige une personnalité avec expérience professionnelle approfondie, spécialement pour le calcul d'offres de travaux de génie civil, et avec habileté de mener des pour-parlers.

Nous offrons une situation stable bien rémunérée, un travail intéressant et varié dans une atmosphère agréable.

Caisse de pension et prestations sociales.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres complètes au président de la

VEREINIGUNG SCHWEIZ. TIEFBAUUNTERNEHMER,
Weinbergstrasse 49, 8035 ZURICH

P 13446 Z

Qui pense
chaussure
voit ...

cretton

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

DIMANCHE SUR NOS STADES

LIGUE NATIONALE A

Chaux-de-Fonds - Bâle (6-0, 1-1)
Grasshoppers - Y. Boys (1-3, 2-5)
Granges - Young Fellows
Lausanne - Zurich (3-2, 1-2)
Lugano - Lucerne (3-1, 1-1)
Sion - Servette (1-0, 0-2)
Urania - Bienne

Sion et Lausanne
points d'attraction...

La journée de dimanche prochain sera dominée par trois rencontres importantes. Sion et Lausanne seront les pôles d'attraction de Suisse romande et il est vraiment dommage que, pour la circonstance, elles soient en concurrence. Au Stade olympique, Zurich affrontera le onze de Rappan qui vient d'écraser les Young Fellows, faisant oublier partiellement sa déconvenue de Prague. Zurich s'est laissé surprendre par La Chaux-de-Fonds alors que le leader paraissait avoir partie gagnée. Sans doute averti, il alignera, dimanche, ses meilleurs hommes et la partie promet d'être passionnante.

La venue de Servette à Sion soulève un grand intérêt. La rentrée de Georgy au sein de la formation entraînée par Leduc s'est traduite d'une manière positive puisque deux succès sur Young Boys et les Grasshoppers furent enregistrés, le dernier particulièrement frappant. C'est donc un adversaire en plein redressement que vont affronter nos représentants. Une défaite, un nul et deux victoires, tel est le bilan séduisant — en championnat — à part la brillante qualification en Coupe des vainqueurs de coupe. On ne pouvait espérer davantage et Mantula n'a pas lieu d'être mécontent. Cette série de matches difficiles aurait pu user les Valaisans. Le « nul » obtenu à Lucerne prouve que Sion a encore de l'énergie à revendre et cette semaine de répit, allée à une bonne préparation, fera du bien à nos représentants qui sont capables d'offrir à leurs fidèles supporters un grand et beau spectacle.

Dans un tel match, la réussite peut faire pencher la balance. Espérons qu'elle ne boudera pas et, surtout, que certains duels entre anciens équipiers devenus rivaux ne tourne pas en règlements de comptes.

L'enjeu est très important puisque Sion, en cas de succès, rejoindrait Servette qui, pour l'instant a deux points de plus. Autre duel marquant : Grasshoppers - Young Boys, à Zurich.

Il est impossible d'en prévoir l'issue. Les Grasshoppers rêvent de revanche et les Bernois ont un marqueur de buts redoutable, Theunissen, qui rentre rarement bredouille... La Chaux-de-Fonds a étonné à Zurich, mais nous avions pressenti ce réveil. L'équipe de Skiba devra confirmer ce renouveau face à Bâle qui semble en perte de vitesse.

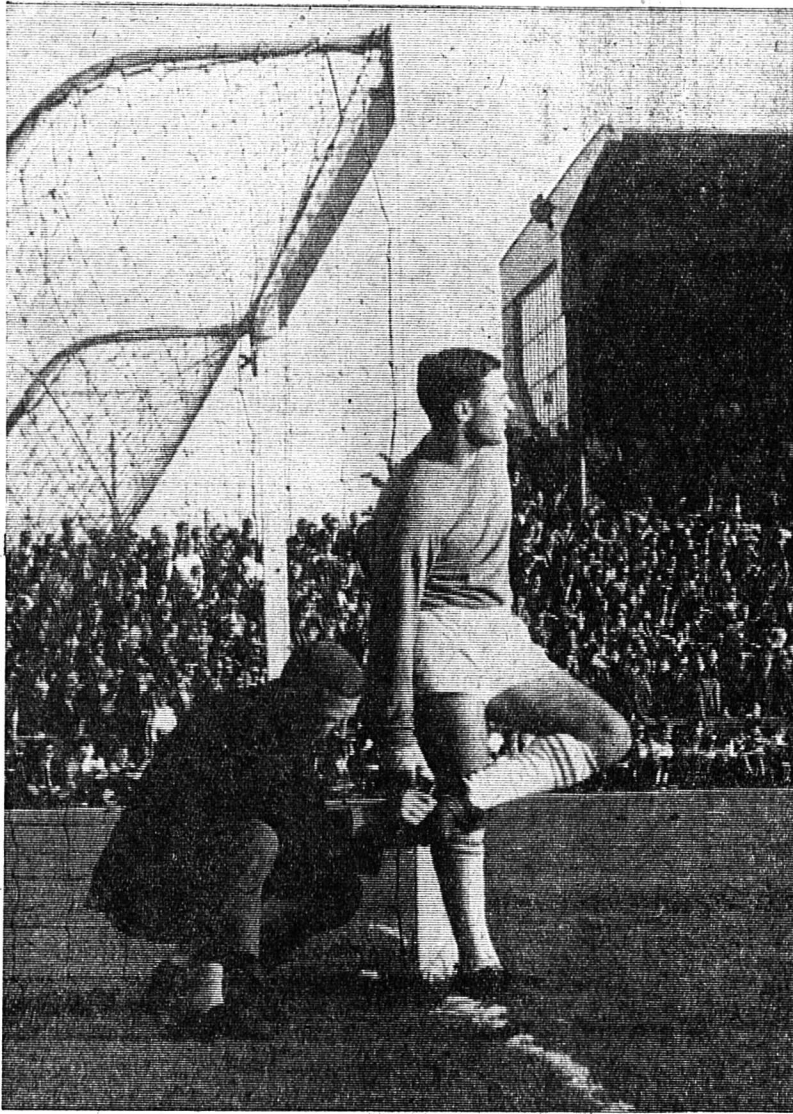
Match nul probable entre Granges et Young Fellows. Lugano devrait battre Lucerne, mais ce ne sera pas facile. Quant à U. G. S., il cherchera le point faible de Bienne, avec l'espoir de fêter une deuxième victoire. Battus de justesse à Granges, les « Violets » auront l'appui du public et ça peut être déterminant. Les deux adversaires sont voisins au classement (1 point de plus pour Bienne avec un match en moins). Les Biennois ont fait bonne figure lors de leurs derniers matches; ils ont assez d'atouts pour sauver un point à Frontenex.

Boxe :

La Fédération suisse s'est réunie à Berne

● **Boxe** — Réuni à Berne, le Conseil de la Fédération suisse a adopté la classification des boxeurs helvétiques proposée par la commission technique. Cette liste sera publiée prochainement. Par ailleurs, il a été décidé que pour un déplacement à l'étranger, une équipe devait comporter 50% de boxeurs classés en série I et IIa. Deux clubs, Morat et Dietikon, ont été admis provisoirement au sein de la Fédération. Ces admissions devront être ratifiées par la prochaine assemblée générale. Le conseil a également élaboré le calendrier international pour l'année 1966. Le 13 janvier, l'équipe suisse affrontera l'Ecosse à Glasgow. En mars ou en avril, elle sera opposée à l'Autriche, en Suisse. Enfin, en automne, la sélection helvétique recevra la Bade du Sud en match retour. Au sujet de cette dernière rencontre, dont le match aller aura lieu le 16 octobre prochain à Lörrach, il faut relever que ce n'est pas l'équipe suisse mais une sélection helvétique qui sera opposée aux Allemands.

Les petits soucis d'un entraîneur



Un entraîneur de football doit s'occuper de mille détails, qui ont souvent une grande importance dans le rendement de l'équipe.

Ainsi si Chaux-de-Fonds a battu Zurich, si Eichmann a défendu ses buts comme un lion, c'est aussi parce que les crampons du gardien neuchâtelois avaient été soigneusement contrôlés et que durant le match, l'entraîneur Skiba est venu personnellement en relixer un.

LIGUE NATIONALE B

Baden - Chiasso
Blue Stars - Cantonal
Moutier - Brühl
Porrentruy - Aarau
Saint-Gall - Soleure
Thoune - Bellinzona
Winterthur - Le Locle (3-2, 1-2)

Premier échec
de Brühl ?

Seule équipe de L. N. à n'avoir aucune défaite, le leader Brühl se rendra à Moutier où sa tâche apparaît difficile. Les Saint-Gallois ont certes de nombreux atouts mais tôt ou tard (Zurich en a fait l'expérience) une belle série est interrompue. Moutier est en bonne condition et un succès sur le leader ferait du bruit dans le Jura... Winterthur jouera chez lui au Locle; l'avantage du terrain peut être déterminant mais avec l'équipe de Kern, sait-on jamais ? N'a-t-elle pas remonter un handicap de 3 buts et une mi-temps contre Blue Stars ?

On peut tout attendre de l'auteur de cet exploit Saint-Gall ne laissera aucune chance à Soleure; sa dernière victoire obtenue à Porrentruy prouve qu'il est encore en bonne condition et qu'il entend continuer sur sa lancée. Son classement est vraiment remarquable pour un néo-promu. Victoire probable de Thoune sur Bellinzona et de Baden sur Chiasso. Les Tessinois sont la grande déception de ce premier tour; vont-ils enfin se reprendre ou sont-ils sans moyens de le faire? Leur situation devient critique et si deux échecs sont enregistrés dimanche, des répercussions sont à craindre au sein des deux clubs. Cantonal est sur la pente savonneuse... Une équipe citée comme favorite et qui ne parvient pas à concrétiser sur le terrain des moyens pourtant reconnus. L'entraîneur Zourba a encore du pain sur la planche... Mais restera-t-il à son poste après cette entrée en scène peu probante ?

● **Automobilisme** — Sur le lac salé de Bonneville, l'Allemand Wilhelm Herz, au volant d'une nouvelle N.S.U., a établi un nouveau record de vitesse sur un mille départ lancé en catégorie 350 cmc. Il a réussi la moyenne de 244,170 km.

PREMIERE LIGUE

C.S. Chênois - Montreux
Martigny - Rarogne
Meyrin - Stade
Vevey - Carouge
Xamax - Fribourg
Yverdon - Versoix

Le derby valaisan
sous le signe
de la relégation

Rarogne, 1 point, Martigny, 0 point, c'est un duel sans merci placé sous le signe de la relégation. Éliminé de la Coupe par Monthey qui avait réalisé le même exploit à Martigny, Rarogne ne voit pas arriver ce match sans inquiétude. Le team octodurien a manifesté un regain de vitalité contre Le Locle. Si les meilleurs sont alignés et si l'esprit d'équipe est bon, une première victoire pourrait être enregistrée et du même coup le premier but !

Montreux peinera vraisemblablement contre le C. S. Chênois, très fort chez lui. Meyrin fera souffrir le Stade; les Lausannois ne s'en tireront peut-être pas sans mal. Grande bataille à Vevey entre deux prétendants; le match ne manquera pas d'allure et d'attrait. Celui de Fribourg contre Xamax rassemblera aussi un nombre élevé de spectateurs; pour les Fribourgeois, vaincus par Yverdon, il ne s'agit plus de faire un nouveau faux pas. Schneider parviendra-t-il à éviter une défaite à son club? C'est possible mais peu probable vu la force d'Yverdon et son moral élevé. E. U.

● **Motocyclisme** — La Fédération internationale a pris acte des deux records mondiaux établis le 25 septembre dernier sur la piste du lac salé de Bonneville, aux Etats-Unis, par l'Américain W. Martin, au guidon d'une Yamaha de 250 cmc, le pilote américain avait successivement réalisé 279,780 km sur un mille et 280,600 km sur un kilomètre départ lancé. Ces performances ont été obtenues avec une moto à deux cylindres de 247,8 cmc. Si aucune objection n'est formulée dans les trois mois à venir, ces records du monde seront homologués lors du congrès de printemps (1966) de la F.I.M.

La sélection suisse s'est entraînée
face aux Young Boys

En guise de préparation pour le match de Coupe du Monde Hollande-Suisse du 17 octobre à Amsterdam, 23 joueurs avaient été convoqués par la Commission de sélection pour prendre part à un match d'entraînement à huis-clos contre les Young Boys, mercredi à Berne. Tous étaient présents, même le Zurichois Baeni, qui avait tout d'abord refusé sa sélection mais qui, après intervention de M. Thommen, est revenu sur sa décision. Plusieurs joueurs, blessés, ont du cependant se contenter d'assister à cette rencontre en spectateurs : le Zurichois Kunzli et les Lausannois Grobety, Durr, Tacchella et Schneider. Les Young Boys, dont les buts étaient défendus par Elsener (alors que successivement Ansermet et Fischer prirent place dans les buts de la sélection suisse) ont constitué un excellent sparring-partner, en dépit de l'absence de Theunissen. L'arbitrage était assuré par Alfredo Foni. Cette rencontre n'a rien apporté de nouveau sur le plan de l'organisation tactique, la primauté étant toujours donnée à la défense.

Le match s'est joué en trois fois vingt minutes et il s'est terminé sur le score de 3-2 en faveur de la sélection. Les buts, pour la sélection, ont été marqués par Quentin (deux) et Blaettler. Ceux des Young Boys par Schultheiss et Grunig. Au départ... Le reste sans changement.

Le sélection était la suivante : Ansermet, Fuhrer, Leimgruber, Wuethrich, Stierli, Kuhn, Baeni, Hosp, Vuilleumier, Quentin et Schindelholz.

Alfredo Foni procéda à plusieurs modifications, remplaçant notamment Stierli par Gottardi.

AVANT LE DEPLACEMENT
POUR AMSTERDAM

En ce qui concerne le déplacement d'Amsterdam, auquel prendront part en principe seize joueurs, il sera effectué selon le programme suivant :
Lundi 11 octobre : rendez-vous à Bâle à 12 h 45. Départ à 14 h 50 par le Rheingold à destination de Duisbourg. Arrivée à Duisbourg à 20 h 12 et prise des quartiers à la Sportschule.

Mardi 12 octobre : visite médicale approfondie avec entraînement physique l'après-midi.

Mercredi 13 octobre : entraînement varié.

Jeudi 14 octobre (après-midi) : match contre une sélection d'amateurs du Bas-Rhin.

Vendredi 15 octobre : visite de la ville de Duisbourg.

Samedi 16 octobre : départ à 13 h 30 en car pour Amsterdam. En fin d'après-midi, visite du stade.

Dimanche 17 octobre : match Hollande-Suisse.

Lundi 18 octobre : excursion sur les canaux d'Amsterdam, puis retour en Suisse.

Les joueurs seront accompagnés de MM. Foni, Harry, Wyttendach et Bouvrot. Ils seront rejoints en cours de semaine par M. Thommen.

Déjà dix ans que la Coupe
des villes de foire existe

Le dixième anniversaire de la création de la Coupe des villes de foire sera célébré le 8 octobre à Bâle, où aura également lieu le tirage au sort du deuxième tour de l'épreuve 1965-66. Outre le comité exécutif de l'organisation, qui comprend notamment sir Stanley Rous, président de la FIFA et M. Ernst Thommen, président d'honneur, plusieurs personnalités du football européen seront présentes.

La Coupe des villes de foire, comme la Coupe d'Europe des champions, a été créée en 1955 à l'instigation de M. Ernst Thommen (Suisse). Quinze villes étaient représentées, le 18 avril 1955, à Bâle, à la cérémonie de fondation : Barcelone, Bâle, Birmingham,

Copenhague, Francfort, Lausanne, Leipzig, Londres, Milan, Stockholm, Vienne et Zagreb. Le premier match eut lieu le 4 juin 1955. Il opposait les sélections de Bâle et de Londres (5-0 pour les Londoniens). A l'origine, la Coupe des villes de foire était une compétition intervilles mais elle se transforma rapidement en une épreuve interclubs. De 1955 à 1965, 184 équipes ont participé aux sept éditions de l'épreuve, qui ont fourni les vainqueurs suivants : Barcelone (deux fois), A.S. Roma, FC Valence (deux fois), Real Saragosse et Ferencváros Budapest. Le FC Barcelone compte le record de participations (6), suivi de Leipzig, Bâle, Lausanne et l'Union Saint-Gilloise Bruxelles (5).

Après les recours de Willy Bogner

La Cour de cassation du Tribunal fédéral
confirme la condamnation

LAUSANNE — On se rappelle que Willy Bogner emmena le 12 avril 1964, 13 skieurs appartenant à la classe mondiale au Val Selin (Engadine) afin d'y tourner un film avec leur participation. Deux avalanches devaient ensevelir une partie de l'équipe, Bar-

bara Henneberger et Bud Werner y trouvèrent la mort.

Bogner fut inculpé d'homicide par négligence. La commission du tribunal du district de la Haute-Engadine l'acquitta. En revanche, la Commission du tribunal cantonal des Grisons lui infligea une peine de deux mois de détention, avec sursis pendant deux ans.

Cette condamnation a été confirmée, le 8 juin, par la Cour de cassation du tribunal fédéral. Les considérations ont été révélées à la presse le 5 octobre.

● **Cyclisme** — L'Union Cycliste Internationale a homologué comme record du monde amateur (piste de plein air), la performance de l'Italien Giorgio Ursi, qui, le 13 juillet dernier à Rome, a couvert les 5 km départ arrêté en 6' 11" 7. L'ancien record était détenu depuis le 19 octobre 1960 par un autre Italien, Francesco Costantino, avec 6' 13" 4.

● **Divers** — Le comité des Jeux méditerranéens s'est réuni à Madrid sous la présidence de M. Gemayel (Liban). Les représentants de treize pays assistaient à cette réunion. Le président du comité d'organisation des Jeux de 1967, M. Mzali (Tunisie), a annoncé que ces Jeux auront lieu du 10 au 25 octobre à Tunis. La participation de plus de deux mille athlètes est d'ores et déjà prévue.

● **Coupe des champions européens**, premier tour : Manchester United-Helsinki Japalloklub, 6-0. Vainqueur au match aller par 3-2, la formation britannique se trouve qualifiée pour le second tour.

● **Coupe des vainqueurs de coupe** : Stiinta Cluj (Roumanie) - Wiener Neustadt, 2-0 (mi-temps 1-0). Vainqueur du match aller par 1-0, l'équipe de Cluj est qualifiée. Fc. Limerick (Eire)-CSKA Sofia, reporté à jeudi en raison du brouillard.

● **Coupe des villes de foire** : Locomotiv Plovdiv-Spartak Brno, 1-0 (1-0). Spartak Brno, qui avait remporté le match aller par 2-0, élimine donc l'équipe bulgare.

L'IMPRIMERIE MODERNE S.A.
cherche pour tout de suite

Une expéditrice
pour le journal

S'adresser ou se présenter à la direction
Téléphone : 2 31 51 ou 52

LE SPORT

Basketball : Ligue nationale B

Le point du championnat suisse

Excellent début de Sion

Le championnat suisse de ligue nationale B a déjà débuté depuis une quinzaine de jours et les premiers résultats n'ont apportés que peu de surprise.

En effet, en très bonne condition, les joueurs séduisants ont battus d'extrême justesse le Vevey BBC (42-40). Cette rencontre fut palpitante à suivre car les deux formations se sont tenu assez près l'une de l'autre comme d'ailleurs nous l'indique la marque finale. Cependant par cette victoire, la formation séduisante confirme l'excellent championnat de la saison dernière où elle avait remporté la seconde place.

Par contre Sierre, le néo-promu a beaucoup de difficultés pour s'adapter à cette catégorie, ses trois premiers étant soldés par trois défaites et sur

des scores sévères, le goal-average de ses matches étant déficitaire de 233 à '83. Martigny connaît également un début de championnat assez difficile et n'a pas encore trouvé le rythme puisque cette dernière formation s'est inclinée devant Cossonay (51-76), Yverdon (29-15) et Lémania (35-63). Néanmoins nous avons plaisir à relever que l'équipe octodurienne a marqué un bon nombre de points ce qui est une promesse pour les rencontres à venir.

Classement :

| | | |
|-----------------------------------|-----------|----------|
| 1. Cossonay | 2 matches | 4 points |
| 2. Vevey | 3 | 3 |
| 3. Martigny et Sierre | 3 | 3 |
| 5. Sion, Lémania, Morges, Yverdon | 1 | 2 |

25e camp de ski de jeunesse

Déjà 25 ans de passés depuis l'ouverture du premier camp pour la jeunesse suisse, organisé par la Fédération Suisse de Ski et devenu une tradition. Au milieu de la guerre, le 6 janvier 1941 de jeunes garçons et fillettes se sont rendus à Pontresina pour y passer une semaine de bonne camaraderie, de jeux et du sport, en oubliant les grands soucis du monde entier.

Afin de fêter particulièrement ce 25e anniversaire nous avons décidé d'inviter en plus des 600 enfants que le sort désignera :

— 2 orphelins par canton (annoncés par la direction cantonale d'éducation)

— 10 garçons et 10 fillettes du village Pestalozzi.

— 10 garçons et 10 fillettes de familles suisses de l'étranger (annoncés par Pro Juventute)

— 5 garçons et 5 fillettes par chaque pays voisin.

700 enfants auront donc la joie de passer une semaine du 2 au 9 janvier 1966 à la Lenk. Nous espérons que ce 25e camp aide à créer une bonne camaraderie parmi la jeunesse européenne.

Qui peut s'annoncer ? Les gar-

çons nés en 1951 et 1952 et les fillettes des années 1952 et 1953 et qui n'ont pas encore participé au camp de la jeunesse suisse.

Comment s'inscrire ? Au plus tard jusqu'au 25 octobre 1965 au Secrétariat central de la FSS, 20 Luisenstrasse, 3005 Berne. L'inscription doit contenir : d'abord le canton du domicile, puis le nom, prénom, année de naissance, domicile, adresse exacte et la profession du père. L'inscription doit être signée par les parents ou le tuteur. Il faut joindre frs 2 en timbres poste (seule contribution au camp, mais qui n'est pas remboursée au cas où l'enfant n'est pas sélectionné pour le camp) et ajouter une enveloppe format normal adressée et affranchie pour la réponse.

Qui peut participer ? Le nombre d'inscriptions étant toujours supérieur aux places disponibles au camp, le tirage au sort décide de la participation.

Le tirage au sort aura lieu le 6 novembre 1965 à Cernier.

Tous les enfants seront informés au courant de novembre s'ils peuvent participer ou si le sort ne leur fut pas favorable.

Athlétisme: Excellent meeting à Vevey

Bonnes performances valaisannes

Samedi après-midi, le Centre athlétique de la Région de l'Est organisait son meeting de clôture qui groupait quelque septante concurrents venant de toute les régions romandes.

Le stade veveysan était en très bon état, cependant qu'un magnifique soleil d'automne reflétait la joie des athlètes, puisque dans leur ensemble les résultats furent excellents. Pour preuve nous citerons le 100 m. de Clerc, de Villeneuve, distance couverte en 10"8. Faisant encore partie de la catégorie junior, ce jeune athlète (18 ans) a réussi une performance à l'échelle nationale.

Ce meeting de clôture se disputait sous la forme d'un triathlon comprenant le 100 m., le saut en longueur et le jet du boulet.

Voici les résultats :

Seniors :

| | |
|------------------------------|----------|
| 1. Tache J.-P., Ch.-St-Denis | 1469 pts |
| 2. Baudroz P., Laus.-Sports | 1438 |
| 3. Jan R., CARE | 1346 |
| 4. Dunand P., Ch.-St-Denis | 1430 |
| 5. Zemp W., Juriens | 1297 |

Juniors :

| | |
|--|----------|
| 1. Durussel J.-P., A.G. Laus. | 1908 pts |
| 2. Vagnières A., Nyon | 1779 |
| 3. Bonzon A., CARE | 1661 |
| 4. Clerc P., Villeneuve | 1632 |
| (100 m.: 10"8; longueur: 5 m 79; boulet: 7 m.) | |
| 5. De Franchi M., CHP Gen. | 1574 pts |

Cadets :

| | |
|-----------------------------|----------|
| 1. Berthoud J., Nyon | 1524 pts |
| 2. Borel P., CHP Genève | 1473 |
| 3. Aulet P., CHP Genève | 1413 |
| 4. Clerc P., Juriens | 1396 |
| 5. Jaton J.-P., AG Lausanne | 1385 |

Minimes :

| | |
|---|----------|
| 1. Fumeaux E., Ardon | 1601 pts |
| (80 m.: 9"7; longueur: 5 m 82; boulet 10 m 68) | |
| 8. Antonin P.-A., Ardon | — |
| (80 m.: 10"1; longueur: 4 m 93; boulet 10 m 33) | |
| 16. Delaloye P., Ardon | — |
| (80 m.: 10"6; longueur —; boulet 8 m 40) | |

BRANCHES FACULTATIVES

Seniors

● **Saut hauteur :**

| | |
|------------------------|--------|
| 1. Borella J.-L., Sion | 1 m 70 |
|------------------------|--------|

Disque :

| | |
|------------------------|---------|
| 1. Gaillard J., Sion | 27 m 32 |
| 4. Borella J.-L., Sion | 24 m 70 |

3000 mètres :

| | |
|------------------------|---------|
| 1. Zem W., Juriens | 10'28"6 |
| 2. Borella J.-L., Sion | 11'19"2 |

● Lors de la réunion que la Fédération des Sports universitaires (FISU) tiendra au mois de novembre à Varsovie, l'Autriche posera sa candidature pour l'organisation des Jeux d'Hivers 1968.

11e course pédestre de Troistorrents

Le SC Troistorrents organise, le dimanche 10 octobre prochain, une course pédestre en circuit, à Troistorrents.

Le parcours consiste en une boucle de 750 mètres aux alentours du terrain de Fayot; cette distance est à parcourir deux fois pour les minimes, quatre fois pour les juniors et huit fois pour les seniors et licenciés.

Le programme de la manifestation est le suivant :

- 12 h 30 à 13 h 30 Distribution des dossards aux vestiaires du terrain de Fayot;
- 13 h 30 Départ des minimes;
- 14 h 00 Départ des juniors;
- 14 h 30 Départ des seniors;
- 15 h 15 Départ des licenciés;
- 17 h 30 Résultats.

La proclamation des résultats et la distribution des prix auront lieu sur la place du village.

5 challenges sont mis en compétition : 1 challenge attribué au premier junior, 1 challenge attribué au premier senior, 1 challenge attribué au premier licencié, 1 challenge aux trois meilleurs temps seniors ou licenciés de la même équipe et 1 challenge aux trois meilleurs temps juniors.

Tous les coureurs qui termineront la course recevront un prix. Nous comptons sur une bonne participation des clubs voisins et amis à cette manifestation qui n'a nul autre but que de réunir les fervents de ce sport en une franche camaraderie.

ECHOS DU VALAIS

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Le Conseil de district a pris ses responsabilités

Projet d'agrandissement de l'Hôpital : 3'582'000.— francs

MONTHEY — Une quarantaine de conseillers de district sont présents lorsque le président du jour, M. Fernand Berra, ouvre cette réunion historique, en l'absence de M. Paul de Courten, préfet, retenu par la maladie. C'est au titre de plus ancien président de commune en fonction que M. Fernand Berra dirige les débats de ce conseil de district. Cette disposition très particulière a été ratifiée le mardi 5 octobre par le Conseil d'Etat, vu l'urgence de cette séance et le désir express de M. Paul de Courten, préfet.

Avec M. Baruchet, on note la présence des présidents de commune S. Chervaz, A. Rey, B. Dupont, S. Dérivaz, H. Baruchet, E. Bavarel et de M. Pierre Delaloye, président du Tribunal de district, sans compter M. le docteur Nussbaumer qui traitera de la nécessité de l'agrandissement de l'hôpital comme d'ailleurs l'architecte Zimmermann.

Le Conseil, par la voix de son président du jour apporte des vœux de guérison à M. le préfet et rend hommage à la mémoire de M. Paul Gex-Fabry (sous-préfet), Louis Martin (greffier du Tribunal), décédés depuis la dernière séance. Le président Berra n'a pas oublié les victimes de Mattmark demandant aux délégués une minute de la reconnaissance et du souvenir par les conseillers qui se lèvent.

Le retour à la catastrophe de Mattmark permet aussi, au président Berra, de rappeler les décisions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de renoncer aux cérémonies qui devaient marquer samedi et dimanche derniers le 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération. Si douloureuse qu'elle fut, cette détermination était la seule qui pouvait être prise à la suite de la tragédie qui a frappé tant de familles valaisannes, suisses et étrangères. Ce n'est pas notre Conseil qui y fera objection. Tout au plus pourrait-il regretter que les manifestations annexes, en ce même laps de temps, n'aient pas mis un frein aux démonstrations, souvent inutiles, constatées. Je saisis cette occasion, continue M. Berra, pour adresser à nos députés les félicitations du Conseil de district et leur dire l'espoir que nous mettons en eux pour faire valoir les besoins de notre district avec insistance, avec acharnement s'il le faut et faire aboutir nos revendications légitimes, tout cela dans le cadre d'une administration d'Etat bien comprise.

Sur ce préambule, le président Berra passe à l'ordre du jour avec l'appel et la vérification des pouvoirs, tandis que le secrétaire M. H. Baruchet donne connaissance du protocole de la séance du 27 janvier dernier.

Nominations

Deux scrutateurs sont nommés : MM. C. Boissard et S. Chervaz. Sur présentation de M. Bernard Dupont, c'est M. Jacques Nicolet qui est appelé à remplacer M. Louis Martin à la Chambre des tutelles étant bien entendu, selon une déclaration de M. E. Bavarel, président de Monthey, que M. Jacques Nicolet démissionnera de la Chambre pupillaire de Monthey, dont il est membre.

Il est rendu hommage à M. le président Maurice Delaloye qui a présidé de nombreuses années la commission des horaires et qui a donné sa démission. M. Maurice Delaloye a toujours su défendre avec à-propos et beaucoup de doigté les revendications du district. M. J.-L. Descartes présente la candidature de M. C. Boissard. Celle-ci est agréée par les conseillers, ce qui permet à M. le président Berra de souligner les problèmes que posent les horaires de l'AOMC et des CFF pour les élèves de la Vallée qui se rendent à Saint-Maurice, notamment, en souhaitant que M. Boissard puisse y trouver la solution espérée.

Hôpital-Infirmerie de district

Les comptes de cette institution sont commentés brièvement par M. E. Rossier, président du conseil d'administration (organe qui groupe tous les présidents de communes du district et le comité directeur de l'hôpital).

C'est l'occasion pour M. Perroud de poser une question quant à l'augmentation des créances. Il lui est répondu que ces créances proviennent des factures établies durant les trois derniers mois de l'année qui ne peuvent être toutes encaissées au 31 décembre.

Ligue et Préventorium

Il appartenait à M. Eugène Rossier de donner les renseignements sur ces deux institutions dont les comptes d'exploitation bouclent avec un léger bénéfice. Il rendit hommage aux révérendes sœurs du Préventorium, au médecin docteur Delaloye, à l'infirmière visiteuse. Concernant l'activité de cette dernière, M. Rossier remarque qu'une commission d'étude a été constituée afin de lui trouver une activité lui permettant d'être employée à plein temps par la Ligue, notamment dans l'organisation éventuelle d'un service social intercommunal (ce que nous avons préconisé personnellement depuis longtemps, réd.).

Plan d'aménagement du territoire régional et divers

Plus de trois heures se sont écoulées déjà mais M. Bernard Dupont, rapporteur d'une commission formée avec ses collègues C. Boissard et A. Berrut pour étudier certains problèmes intéressant le district dans le cadre des attributions de son Conseil, rapporte notamment sur le plan d'aménagement du territoire régional.

Nous y reviendrons plus en détail. La discussion n'étant plus utilisée après que M. l'architecte Zimmermann ait traité également de ce plan, le président lève la séance non sans que M. J.-L. Descartes invite les conseillers à un apéritif offert par la commune de Monthey. (Cg)

L'agrandissement et ses conséquences approuvés

Il appartenait d'abord à M. le président Berra, ensuite à M. le docteur Nussbaumer, représentant le corps médical du district, et à M. l'architecte Zimmermann de traiter des nécessités urgentes de l'agrandissement de l'hôpital-infirmerie de Monthey, tant en ce qui concerne le bloc opératoire que du nombre de lits, des salles de radiologie et autres, sans compter des locaux administratifs.

Dans une discussion très large et nourrie, nombre de conseillers ont exprimé des avis, des doutes, des espoirs. Finalement on s'est trouvé d'accord, dans un esprit de collaboration et dans une atmosphère de confiance, d'accepter les propositions du conseil d'administration du district. A l'unanimité, les conseillers présents ont décidé :

1. la construction d'une première étape;
2. d'autoriser le conseil d'administration du district à contracter un emprunt de 2 000 000 de francs;
3. de donner mandat aux conseils d'administration de district d'approcher les administrations communales pour couvrir le solde des nécessités financières du projet pour 600 000 francs, les subsides de l'Etat étant de l'ordre de 1 300 000 francs.

Nous reviendrons plus en détail sur tout le projet dans notre prochain numéro, en remarquant aujourd'hui que le Conseil de district a fait preuve d'une belle maturité civique en acceptant le projet présenté.

Hôtel « Pierre des Marmettes »

tél. (025) 4 15 15, monthey

Au restaurant

menus du jour : Fr. 8.— et 11.—

grande carte

Carte d'automne

moules, fruits de mer
escargots
chasse

A la brasserie

plat du jour Fr. 5,50

menu du jour Fr. 7,50

mets de brasserie

Au carnotzet

fondue - raclette

fondue bourguignonne

grand parking

P 1196 S

Togal

éprouvé, des millions de fois dans 46 pays

contre:

Rhumatisme - Goutte - Sciatique - Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Les comprimés Togal exercent une action analgésique, antispasmodique sur le réseau vasculaire cérébral et calmante sur le système nerveux. En outre, Togal provoque l'élimination des éléments pathogènes. Togal vous libère de vos douleurs; un essai vous convaincra! Comme friction, prenez le Liniment Togal, remède très efficace. Dans toutes les pharm. et drog.

Dans tous les magasins

par 500 gr. **2.80**la pièce **1.60**le kilo **1.-**

MORTADELLE GOUGELHOPF RAISIN « français »

AVEC RISTOURNE

AVEC RISTOURNE

AVEC RISTOURNE

AVEC RISTOURNE

P 121 S

Annonces diverses



Bernina reprisage automatique

Ravauder les parties usées, raccommoder les déchirures, réparer les accrocs, Bernina fait tout cela comme en se jouant, grâce à son dispositif automatique incorporé. La Bernina exécute toutes les coutures courantes sans changements de cames, y compris, bien entendu, le faufilage.

Pour tous vos travaux courants de couture et de raccommodage, il n'existe rien de plus pratique que le dispositif automatique Bernina.

BERNINA

R. WARIDEL

Nouvelle Poste - Tél. (026) 2 29 20 - MARTIGNY

CONSTANTIN FILS S. A.

Rue des Remparts - Tél. (027) 2 13 07 - SION
P 194 S

KOKER Petit skilift

Pour entraînements, distance 200, 600 m, écoulement 100-1000 personnes, entretien 1 homme seulement, vite déplacé, Patente Borer

| | |
|------------------------|------------|
| 1. type électr. 2 CV | 3200 fr. |
| 2. type électr. 5.5 CV | 9500 fr. |
| 3. type électr. 25 CV | 30 500 fr. |

Supplément pour moteurs benzine

Fr. M. & F. Borer, 4227 Büsserach (SO)

Ateliers de construction. Téléphone (061) 80 11 02.

Demandez notre prospectus détaillé.

Sur la place du Comptoir,
Martignysamedi et dimanche 9 et 10 octobre,
dès 12 heures

GRANDE VENTE DE CHARITE

en faveur des nouvelles églises du Bourg et de La Croix.
Plats appétissants, jeux, attractions.
Belle ambiance
Une vente de fruits et légumes aura lieu samedi matin, dès 8 heures.

MONTANA VS
A vendre

maison de vacances

confortable, meublée pour 5 personnes. Route praticable toute l'année. Prix : Fr. 98.000.—
M. Göhner,
rue des Fahys 113
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 4 23 94
P 4565 N

A vendre

1 veau et génisson

de race ;

ainsi que quelques belles

vaches et
1 reine d'alpage
portante pour octobre, 86 points.

Tél. (027) 4 26 53

P 18389 S

A vendre

mulet

moyen, 5 ans et demi, sage et de toute confiance.

S'adresser, le matin, à M. Bise William, Les Granges, à 1468 Cheyres.

Tél. (037) 6 36 18

Je cherche à
MARTIGNY

chambre et cuisine

meublées ou non.

Tél. (026) 8 14 27
P 66274 S

A vendre

beaux plants de framboisier

sélectionnés gros fruits, Fr. 30.— le cent.

Armand Michaud,
Bovernier.

P 66270 S

Garçon de cuisine ou d'office (Valaisan)

cherche place

Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 18392 à Publicitas, 1951 Sion
P 18392 S

A vendre, limousine

VW 1955

en bon état de marche.

Cédée, 300 fr., à Saint-Maurice.

Pour traiter, tél.
No (021) 24 99 87

Docteur GUENAT

Spécialiste F.M.H.
Nez - Gorge
OreillesQuai Perdonnet 14
VEVEY
de retour
P 183 Y

Palais de Beaulieu, Lausanne

Du mardi 26 octobre au lundi 1er novembre,
Tous les soirs à 20 h. 30

Matinées : mercredi 27, samedi 30 et dimanche 31 octobre, à 15 h.

Nocturne : samedi 30 octobre, à minuit.

Le divertissement le plus spectaculaire et le plus couru des deux hémisphères

HOLIDAY ON ICE

dans son nouveau programme 1966 en grande première romande

avec
les célèbres champions et étoiles Hanna Eigel, Carol Ann Warner, Marianne Althammer et Karl-Heinz Kramer, Anna Galmarini, Heinz Kroel, Donald Mc Pherson, Derek James, Helga et Jorge Valle, etc.

dans leur première apparition professionnelle en Europe

PAVEL et EVA ROMAN

champions du monde de danse sur glace 1962, 1963, 1964, 1965 (Colorado Springs)

avec
l'incomparable corps de ballet

LES INTERNATIONAL HOLICERS

OUVERTURE GENERALE DE LA LOCATION :
Lundi 11 octobre, à 10 heures, chez FOETISCH FRES S.A., Grand-Pont 2 bis, Lausanne, téléphone (021) 22 30 45.

A Sion : Hallenbarter & Cie, rue des Remparts.
A Martigny : Librairie M. Gaillard, place Centrale.
A Monthey : Librairie Arlettaz, av. de la Gare.
Coursées spéciales par cars : Martigny-Excursions, R. Métral, Martigny.

Jeune dame

avec un enfant, possédant diplôme commercial et quelques années de pratique, cherche

travail de bureau
à domicile

Ecrire sous chiffre P 38139 à Publicitas, 1951 Sion

P 38139 S

Luges à vendanges

Toujours plus répandues.
Toujours plus appréciées.

Fr. 15,80 seulement

En vente dans les magasins COOP et chez Léonce Putallaz, 1963, à Vétroz. Tél. (027) 8 16 45.

P 38104 S

Les manteaux d'hiver sont arrivés !...

MODELES DE PARIS

Joli choix
en imitation
Astrakan
et fourrures

Sœurs Girod

Téléphone (025) 4 22 77
Rue des Alpes
MONTHEY

P 32 S



Notre grande action de cette semaine

FOIE DE PORC

Fr. -.55 les 100 gr.

MIGROS

échos du valais

Réminiscences d'un voyage en Terre sainte

N'est-ce pas le rêve de tout chrétien d'aller un jour au pays où le Christ a vécu ? Ce rêve c'est un peu précisé pour chacun, lorsque les journaux et la TV nous ont montré par de magnifiques images le beau voyage que fit SS Paul VI.

Organisé pour la première fois en 1963, les RP dominicains de Fribourg annonçaient à nouveau ce pèlerinage pour l'été 1965. Donc, un beau matin de juillet, nous nous trouvions à Briège avec une dizaine de Valaisans pour rencontrer quelques Fribourgeois, Genevois et Vaudois, nos compagnons de route.

Sous la houlette du RP Frund, dont les vieux Montheysans ont gardé le souvenir, car il était le plus jeune des prédicateurs de la mission de 1945, qui vit tant d'enthousiasme et un beau regain de foi. Sous cette compétente direction le groupe de 40 personnes prend le chemin de Venise. Sept ecclésiastiques dont un prêtre canadien et un jeune professeur du Séminaire de Fribourg sont à la disposition du petit groupe de pèlerins, gonflés à bloc, pleins d'optimisme et de joie devant cette belle aventure de 28 jours qui commence sous les plus heureux auspices.

Dans le wagon qui précède le nôtre c'est la bande joyeuse des routiers qui, eux aussi, s'embarquent pour la Terre Sainte. Heureuse jeunesse qui peut déjà entreprendre de pareils voyages avec de telles organisations, le monde entier est à leur portée et nous nous en réjouissons pour eux. A Milan, nous fraternisons avec eux sur le quai de la gare et c'est Venise la Belle envahie comme elle l'est au temps des vacances. En « vaporetto », nous partons au port où nous attend l'« Achilleus », unité qui, avec l'« Agamennon », appartenait à l'armateur Onasis, qu'une compagnie grecque a racheté. La douane, les passeports, et nous nous embarquons sans avoir eu le temps d'aller dire bonsoir à saint Marc, mais nous le saluons tout de même dans le dernier reflet d'un beau couchant alors que nous quittons le port.

Première nuit à bord : comme pèlerins nous tâchons d'accepter avec le sourire l'exiguïté des cabines à quatre où il n'est guère possible d'ouvrir les valises... Mais sur le pont la vie est belle ; nous y sommes déjà au petit matin pour admirer la mer et assistons au réveil d'un groupe d'étudiants qui a dormi à la belle étoile, dans des sacs de couchage. Nous longeons l'Italie et ses plages en situant quelques-unes de celles-ci, dans le lointain. Puis c'est le grand large, rien à l'horizon ; parfois un bateau nous croise tandis que la vie à bord s'organise.

Première conférence sur le but de notre pèlerinage ; raffermir notre foi en allant au pays du Christ, mieux connaître encore les sources de la chrétienté. Les pèlerins sont présentés l'un à l'autre, car ils devront, pendant un mois, composer une grande famille : neuf Valaisannes de Sion, Sierre, Martigny, dont trois Montheysannes. En tous cas, la cabine des Bas-Valaisannes n'engendre pas la mélancolie : le déballage complet des valises qui est remis à l'arrivée dans des hôtels plus confortables et la montée, par chelle, aux couchettes supérieures, sont sujets à bien des rires !

Bientôt ce sont les raffineries de Brindisi qui nous font signe dans le lointain avec leur panache de fumée, puis les dernières plages illuminées de la botte italienne et c'est à nouveau le large.

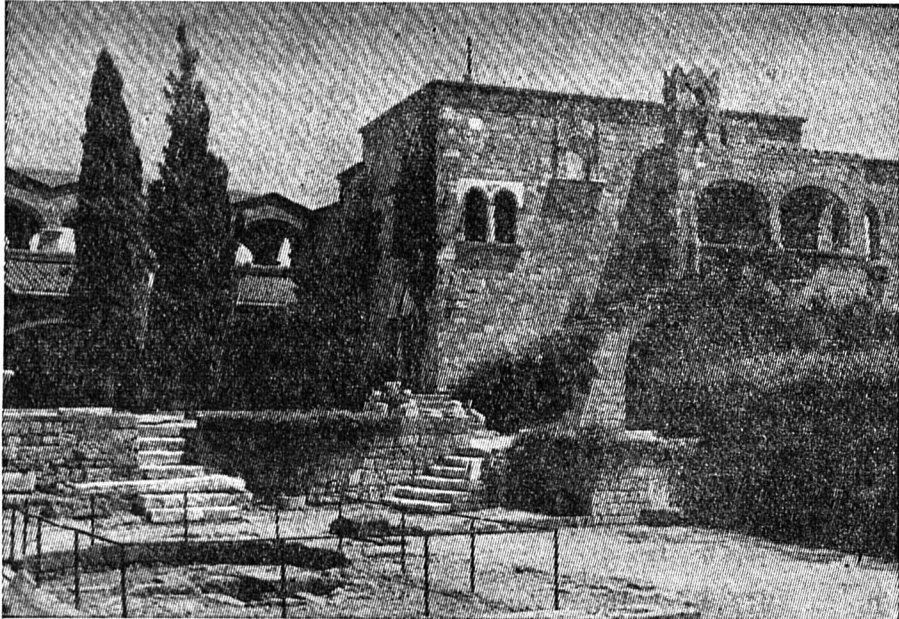
Au matin, nous apercevons les côtes de la Grèce et vers le tantôt un remorqueur nous dirige dans l'étroit canal de Corinthe (6 kilomètres de long et 60 mètres de haut, percé en 1918). L'occasion est trouvée pour nos dirigeants de nous parler de saint Paul lui, en homme courageux, commença

là à prêcher aux Corinthiens. A 19 heures, nous touchons le port du Pirée où nous débarquons pour une escale à Athènes. En un quart d'heure le métro nous y amène et nous découvrons l'immense ville d'un million et demi d'habitants que dominent l'Acropole et le Parthénon, tout blancs sous le clair de lune.

L'« uzo », boisson rafraîchissante à l'anis, spécialité du pays, nous désaltère, sur la terrasse d'un café du port avant que nous regagnions l'« Achilleus » en rade.

Le lendemain, nous remontons à l'Acropole où une charmante jeune fille grecque nous sert de guide ; avec beaucoup de poésie elle nous explique l'histoire de la construction de ces œuvres d'art que sont l'Acropole, le Parthénon et le théâtre d'Epidaure où se donnent des concerts (on y joue en ce moment les « Quatre Saisons » de Haydn). Nous montons sur le rocher de l'Aéropage où prêcha saint Denis et avons encore le temps d'aller au Palais royal voir la relève de la garde dont les hommes portent jupe courte plissée, bas blanc et fusil à l'épaule. Nous y retrouvons nos routiers amenés par un autre bateau, eux aussi étant attirés par ce spectacle. Une nouvelle et brève visite de la ville et c'est le retour au port du Pirée (500 000 habitants), où nous attend notre bateau.

La belle vie à bord reprend : se



A l'île de Rhodes, on trouve de magnifiques vestiges de monuments anciens.

tremper dans la piscine, se laisser dorer au soleil et le soir se réunir pour écouter la bonne parole de l'Evangile, prier et chanter en chœur. A l'aube du lendemain, c'est la romantique île de Rhodes qui paraît à l'horizon. Une escale y est prévue, juste le temps d'admirer les splendides bougainvilliers qui montent à l'assaut des vieilles tours la rue des Chevaliers tout à créneaux, les pittoresques boutiques et le marché aux fruits merveilleux. Il de rêves, coin idéal pour des vacances, chacun en repart ravi.

Un groupe français en pèlerinage aussi, fête le 14 juillet sur le pont et notre avant-dernier soir à bord se passe gaie ment sous un ciel immuablement étoilé.

Le 15 juillet, nous voilà en Egypte ; Alexandrie, tour de ville en autocar ; la corniche des palais de Raz El Tin à Montazah, l'église des pères franciscains et départ pour Le Caire. Un car nous amène près des pyramides et c'est la traditionnelle promenade à dos de chameaux jusqu'au pied du Sphinx : drôle de monture... Quelques-uns l'apprécient mais nous le quittons sans regret pour écouter les explications du

guide sur ces colosses qui défient les siècles. La base de la plus grande des pyramides a la dimension de la basilique saint Pierre de Rome, l'abbaye de Westminster, le Dôme de Milan et la cathédrale de Chartres réunis. Avec ses 138 mètres de haut elle est une des sept merveilles du monde.

Le lendemain, c'est la visite de la Citadelle, de la mosquée d'albâtre et du musée égyptien. Ce dernier, le plus riche du monde, où, à côté des trésors d'or antiques, on trouve des momies datant de 5 à 6 mille ans. Un arrêt dans les « souks » nous permet d'assister aux scènes les plus pittoresques.

Venus d'Alexandrie par le delta, nous suivons la route du désert pour regagner Port-Saïd ; le temps étant compté, le bateau nous attend et nous ne pouvons qu'admirer au passage les campements de nomades, les collines de sable blond et les rares oasis. Pourtant une halte à Ismailia aurait ravi les amateurs de belles photos et surtout les assoiffés ! A Port-Saïd, assaut par les marchands de souvenirs et leurs barques chargées d'objets de cuir de toutes couleurs viennent encore le long du bateau nous offrir leur marchandise.

C'est à Beyrouth que nous quittons définitivement l'« Achilleus », le lendemain matin. La grande ville, aux modernes buildings, est immense. Notre hôtel, au bord de la mer, est climatisé et des plus confortables ; de nos cham-

bres, au 1er étage, nous suivons le flux et le reflux des vagues par de grandes baies vitrées. L'après-midi déjà, de belles Cadillacs nous attendent ; et c'est le départ pour Bybelos, ruines de l'une des plus anciennes cités du monde. C'est dans la lumière d'un magnifique coucher de soleil que nous montons prier Notre-Dame du Liban, immense statue de la Vierge placée très haut sur un piedestal et qui, de ses deux bras étendus, semble bénir tout ce beau pays.

Balbeck, vestige d'un des plus anciens temples romains, unique au monde, est au programme du lendemain ; nous traversons alors la plaine fertile de la Beckaa pour arriver à Damas en fin d'après-midi. C'est la visite de la magnifique mosquée des Omayyades, du tombeau de Saladin et de la maison d'Ananie, en souvenir de saint Paul.

On nous rappelle que c'est à 10 kilomètres de Damas que l'on place la vision de saint Paul.

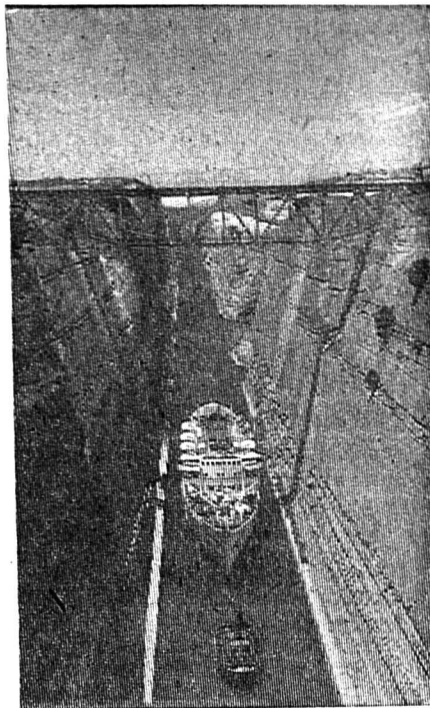
Départ très tôt le mercredi pour la Jordanie par Gerach, arrêt au mont Neob où s'arrêta Moïse d'où il vit la Terre Promise. Nos sept prêtres y disent une messe en concélébration ; c'est un des moments très émouvants de notre pèlerinage.

Le panorama, que nous offrent de là la vallée du Jourdain et la Mer Morte, est magnifique ; nous le quittons pour gagner Amman, capitale de la Jordanie où nous dinons. A peine le café turc avalé, nous retrouvons nos Cadillacs qui, à plus de 100 km/h., nous amènent d'abord aux ruines de Jéricho, puis au bord du Jourdain, à l'endroit où fut baptisé le Christ. Nous atteignons ensuite la Mer Morte et beaucoup aspirent à y prendre un bain, mais il y a encore au programme la montée aux grottes de Kumran. Là, sur une route non goudronnée, (la seule) nous souffrons de la chaleur, car nous traversons la plus grande dépression terrestre. Nous sommes à 400 mètres au-dessous du niveau de la mer et les plus de quarante degrés nous éprouvent un peu tandis qu'à l'ombre des murs de pierres sèches, restes d'un ancien couvent (le premier), nous écoutons notre guide qui nous apprend l'histoire du petit berger qui découvrit dans ces grottes les plus vieux manuscrits du monde.

La halte que l'on nous accorde au retour et le bain dans l'eau presque chaude de la Mer Morte sont tout de même les bienvenus.

L'auberge du Bon Samaritain où se situe le récit de l'Evangile est le dernier arrêt avant Jérusalem, la ville sainte, but de notre voyage.

(à suivre)



Le canal de Corinthe.

Jeep contre voiture

MONTHEY — Une jeep, pilotée par un employé du garage Bergère, sortait de cet établissement lorsque, après avoir fait la présélection, il entra en collision avec une voiture pilotée par M. Oswald Bertozzi, domicilié à Saint-Léonard et venant de Monthey. On ne signale que des dégâts matériels.

Un enfant happé par une voiture

MURAZ — Trois enfants jouaient dans un pré à la sortie du village. Lorsqu'ils traversèrent inopinément la chaussée tandis que survenait M. Saubertli, dentiste à Monthey, au volant de sa voiture. Malgré un coup de frein, il ne put éviter l'un des bambins qui fut projeté à terre. Il s'agit du petit Reynold Bressoud fils de Luc, qui a été transporté à l'hôpital de Monthey dans un état grave.

Auto contre motocycle

Aux Devins, une collision s'est produite entre une auto et un motocycle léger. Le conducteur de ce dernier a été légèrement blessé mais son véhicule est hors d'usage.

Vilains garnements

VERNAYAZ — Alors qu'il avait parké sa 2 CV dans la cour du collège, en plein midi, un habitant de Martigny vit des garnements quitter la classe, jouer avec le véhicule. Lorsqu'il voulut partir, cinq gosses firent balancer dangereusement la machine ce qui détériora la boîte à vitesse.

Les parents auront à payer la casse tandis que les vilains garnements auront reçu la punition qu'ils méritent.

Assemblée générale de l'Harmonie

MARTIGNY — Hier, au foyer du Casino Etoile de Martigny, les musiciens de l'Harmonie municipale ont tenu leur assemblée générale ordinaire d'automne.

Nous reviendrons incessamment et avec plus de détails sur cette importante réunion protocolaire au cours de laquelle le mandat de l'actuel comité, présidé par M. Jean-Claude Jonneret, a été confirmé par acclamations pour une nouvelle période de deux ans.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

SOUS LE SIGNE DE LA CHARITE



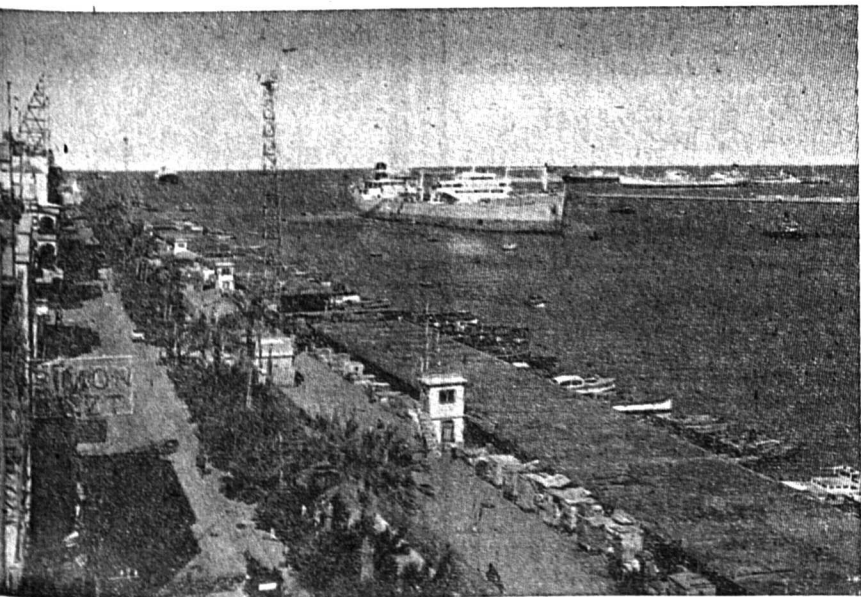
MARTIGNY — Martigny passera ce prochain week-end sous le signe de la charité. En effet, une grande vente est organisée par la paroisse en faveur de la construction des églises du Bourg et de La Croix. Aussi les chanoines Giroud et Pont, recteurs de ces deux quartiers, leurs collaborateurs, se dépensent-ils sans compter pour qu'enfin les deux édifices projetés sortent de terre.

Dans le cadre de cette vente qui aura lieu dans les halles 5 et 6 du Comp-toir obligamment mises à disposition une tombola a été organisée avec com-

me lot une voiture Fiat 1300 d'une valeur de 9.000 francs.

Serez-vous l'heureux gagnant ? Peut-être si vous achetez les billets qui vous sont offerts par les petits vendeurs.

Actuellement, une voiture identique à celle citée ci-dessus, surmontée d'une sphère, parcourt les rues et le public ne manque pas de marquer son intérêt à cette forme de présentation. Contrairement à ce qui a été publié hier, on nous prie d'annoncer que le marché aux légumes et la vente de charité ne s'ouvrira qu'à 11 h 30 samedi 9 octobre prochain.



Port-Saïd.

Vendredi 15 octobre 20 h. 30

SAINTE MAURICE
Grande salle du Collège

Gilles et Urfer
« Les Gabiers »

Location dès le 8-10-65
3 à 10 fr. Bons Migros

Location Librairie Saint-Augustin - Saint-Maurice

Durex

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

1 monteur en brûleurs à mazout ou 1 monteur-électricien

capable et consciencieux, possédant permis de conduire et pouvant travailler d'une manière indépendante.

Place stable, travail intéressant et bien rétribué. Lieu de stationnement: région Villeneuve - Aigle - Monthey.

Faire offres à Durex S.A., fabrique de brûleurs à mazout, 2802 Devèlier.

P 93 D

SERVEUSE

demandée tout de suite. Travail un jour sur deux. S'adresser: café « Au Cep d'Or », Vevey. Tél. (021) 51 58 75.

P 13-168 V

50 lits doubles

avec 2 protège-matelas et matelas à ressorts

Fr. 258.—



1020 RENENS - CROISEE
Téléphone (021) 34 36 43
P 1533 L

Café Messerli SION
cherche
sommelière
Entrée tout de suite.
Tél. (027) 2 12 48
P 18388 S

A vendre sur BRUSON
mayer
environ 1.500 m2 avec grange.
Ecrire sous chiffre P 38196, à Publicitas, 1951 Sion

Un technicien de la

Maison Vestol

sera, jeudi 7 et vendredi 8 courant, à notre magasin, à la disposition de notre clientèle pour la renseigner, établir des devis, etc., en matière d'alimentation automatique de calorifères à mazout au moyen de pompes électriques.

Veuthey & Cie

MARTIGNY

Tél. (026) 2 21 26 - 27
P 72 S

A louer ou à céder en gérance, deux

postes de distribution d'essence

situés à Martigny et à Saint-Gingolph.

Offres avec références sous chiffre G 10127, à Publicitas S. A. Saint-Maurice.

P 33 O

Gravières Réunies à Vernier (Genève) cherchent

transporteurs de camions

de 3 à 5 m3.

Téléphone (022) 41 43 54

C oiffeuses ! Occasions

Places pour dames complètes; fauteuils; fauteuils à pompe; séchoirs; cuvettes; servir-boy; toilettes sur pieds; parfumerie, etc.

Comptoir Aulène S.A.
Devis - Transformations
17, route du Signal, Lausanne, tél. (021) 22 54 56.
47, avenue du Simplon, Lausanne.

A LOUER

Appartement 3 1/2 pièces

(3 pièces spacieuses, grand hall meubleable), cuisine moderne, ascenseur, dans bâtiment neuf, très ensoleillé, à Sion, rue du Mont. Pour renseignements, écrire sous chiffre P 51408 à Publicitas, 1951 Sion.

P 38074 S

Jeune fille

est cherchée pour aider au ménage et servir au bar le matin.

Bar à Café « Le Parador », place du Tunnel 8, Lausanne

Tél. (021) 23 37 09.
P 16.124 L

On demande

sommelière

Débutante acceptée. Vie de famille, congés réguliers.

Hôtel Hochmatt, La Villette (Gruyère).

Tél. (029) 3 35 07

On cherche pour MARTIGNY

1 sommelier

Entrée tout de suite ou date à convenir. Semaine de cinq jours. Nourrie et logée.

Tél. (026) 2 21 60
P 66273 S

EGARÉ

depuis lundi 27 septembre, un

couple de chiens de chasse

blanc et roux portant médaille.

Tél. (026) 2 15 31

Demoiselle cherche place

dans magasin comme aide-vendeuse.

Nourrie et logée si possible. Libre dès le 10 décembre.

Mlle Crolsier Claire-Lise, café de la Treille, à Bex.

Cherchons

sommelière

Entrée immédiate ou date à convenir. Connaisant les deux services. Bon gain assuré.

Tél. (026) 5 36 98
P 38162 S

On cherche une

jeune fille

pour aider au bar et au ménage. Vie de famille. Congés réguliers.

Faire offres au tél. (026) 8 11 88
P 38164 S

Annonces diverses

Appartements à louer près SION

1. — 2 pièces + labo. Tout confort. grand balcon. Fr. 180.—
2. — 4 pièces et demi + cuisine. Tout confort, très grand balcon, plein soleil, Fr. 310.—
3. — 3 pièces + cuisine, dont 1 living. Tout confort Fr. 210.—

Pour renseignements et traiter: Tél. (026) 6 23 38.
P 37825 S

ON CHERCHE

première vendeuse qualifiée

à l'année, avec bonnes connaissances des langues; ensuite

deuxième vendeuse sommelier qualifiée

pour la saison d'hiver 1965-1966, et une aimable

sommelière qualifiée

pour la saison d'hiver. Les offres avec références sont à adresser à: Konditorei-Bäckerei, J. Demont, 7505 Celerina (Engadine).
P 4 Ch

A LOUER A SION

Appartement 3 1/2 pièces

(3 belles pièces, plus grand hall meubleable) dans bâtiment neuf, tout confort, ascenseur, donnant sur zone de verdure, grande tranquillité.

Pour visiter, écrire sous chiffre P 38074 à Publicitas, 1951 Sion.
P-38074 S

A LOUER A SION

Appartement 3 pièces

2 balcons, très ensoleillés, dans bâtiment neuf, au quartier de Platta. Pour visiter, téléphoner au No (027) 2 22 22, Sion.
P 38074 S

A LOUER A SION

Studio

avec cuisinette moderne et salle d'eau complètement séparées. Bail minimum 2 ans. Ecrire sous chiffre P 51409 à Publicitas, 1951 Sion.
P 38074 S

Je cherche un

représentant

à la commission, pour le canton du Valais (domicile Sion, Sierre ou Martigny). Coffres-forts toutes dimensions et caisses à valeurs. Situation indépendante. Commissions très élevées. Possibilité de gains au-dessus de la moyenne. Débutant serait mis au courant. Offres à case postale 318, 1951 Sion.
P 38111 S

A VENDRE

monoaxe Holder E6

avec remorque. Le tout à l'état de neuf.

Tél. (026) 2 12 22 ou (026) 5 35 52
P 127 S

Hôtel Rhodania - Verbier

On cherche pour la saison d'hiver

filles d'office filles de lingerie femme de chambre

pour employés,
garçon de maison

Tél. (027) 7 13 35, Schlegel - Montana.

ON DANSE

vendredi, samedi et dimanche

à la piscine d'Aigle

avec l'ensemble Léo FLORIMONT

Samedi: Fernand BURKI à l'accordéon.

VERBIER-STATION

cherche pour la saison d'hiver

VENDEUSE

dans magasin d'alimentation self-service.

Tél. (026) 7 12 48
P 38167 S

On cherche une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au café. Bons gages. S'adresser au Café de Fully, 1928 Fully. Téléphone (026) 5 33 59.
P 38171 S

A vendre à DERBORENCE

CHALET

de construction solide avec 8.000 m2 de terrain.

Pour tous renseignements, tél: (027) 2 32 38.
P 38086 S

chef de chantier

Ecrire sous chiffre P 51406, à Publicitas, 1951 Sion.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Services industriels

Electricité

Les Services industriels cherchent:

monteurs-électriciens qualifiés

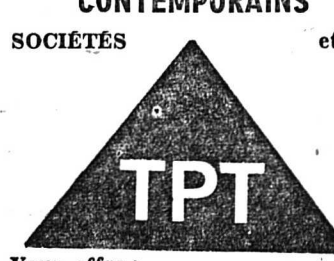
pour leur département d'installations intérieures.

Semaine de 43 heures en 5 jours.

Les offres de services sont à adresser à la Direction des Services industriels, rue du Collège 30, 2301 La Chaux-de-Fonds.
P 11481 N

CONTEMPORAINS

SOCIÉTÉS etc...



TPT

Vous offre:

- Expérience
- Prix
- Confiance

Vous garantit:

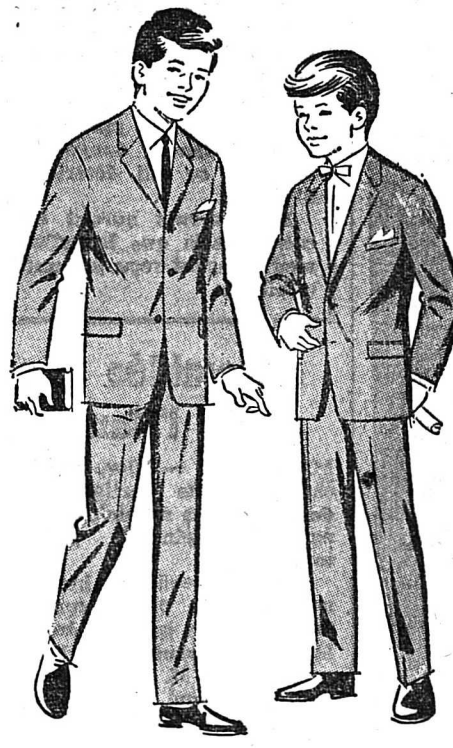
- Une organisation judicieuse
- Un voyage réussi

Consultez donc le spécialiste qui vous soumettra tous devis sans engagement.

« Tourisme pour tous »
1, Ch.-Monnard, Lausanne
Téléphone (021) 23 15 92
P 1167 L

Pourquoi toujours

Terlenka®



Parce que Terlenka ne se froisse pas, demande peu de repassage et se détache facilement.

C'est bien ce qu'il leur faut!

Garçons de 2 à 16 ans
Grandeur 8 ans Fr. 149.—
Juniors, dès Fr. 178.—

La Croisée SION

confection

Moix s/a



**Le chien: notre compagnon le plus fidèle;
le journal: notre source d'information la plus sûre.**

Toutes vos annonces par **Publicitas**

échos du valais

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Quand la chance s'en mêle...



MARTIGNY — Hier, à 17 h 15, une voiture de sport immatriculée en Haute-Savoie, pilotée par M. Jean Icard, de Chamonix, aux côtés duquel avait pris place un ami, descendait à vive allure la route de la Forclaz. A un kilomètre en amont de la bifurcation de Ravoir, M. Icard fut surpris par une courbe prononcée. La machine fut déportée sur la droite, arracha deux roues : déséquilibrée elle amorça un tonneau, heurta le mur en moellons d'en face, refit un deuxième tonneau et s'arrêta enfin dans les débris, contre le flanc de la montagne.

Le conducteur fut éjecté de son siège et il dut s'employer à retirer son compagnon coincé au fond de la voiture entièrement démolie. Les deux automobilistes qui s'en tirent avec quelques ecchymoses seulement — c'est un véritable miracle — ont été pris en charge par un chauffeur de camion qui les a conduits au Restaurant du Sommet des Vignes où ils se sont remis de leurs émotions.

Notre photo montre la voiture de sport alors que la police cantonale procède au constat de l'accident.

Le cadavre d'un nouveau-né dans une meunière



MARTIGNY — L'entreprise Amédée Ulivi creuse actuellement des fouilles, en Vardan — zone industrielle — pour y installer l'eau potable et des canalisations d'égouts. Près de la route du Guercet, à environ trois cents mètres du passage à niveau du MO, une fouille traverse la meunière des Verdans.

Quelle ne fut pas la surprise d'un ouvrier de l'entreprise de trouver, à cet endroit, mardi à 13 heures, au mo-

ment où il reprenait le travail, le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin. En effet, c'est en voulant arracher des touffes d'herbe tombant dans la fouille que M. Edouard Giroud, de La Bâtiaz, fit sa macabre découverte. L'enfant devait, à première vue, être âgé de huit jours et le début de son séjour dans le sable du fond de la meunière doit se situer entre les 4 et 5 octobre.

La police de sûreté fut avisée et ouvrit immédiatement une enquête. Notre photo montre M. Giroud nous indiquant l'endroit où il fit sa découverte.

Voici d'ailleurs un communiqué du juge instructeur :

Le Juge instructeur du district de Martigny communique :

Le 5 octobre 1965, le corps d'un nouveau-né de sexe féminin a été découvert dans une meunière, à proximité de la route de Guercet, à Martigny.

L'autopsie a révélé que l'on se trouvait en présence d'un meurtre, vraisemblablement d'un infanticide; le décès remonterait à une dizaine de jours.

Les personnes qui pourraient donner des renseignements permettant de découvrir l'auteur de ce crime sont priées de s'annoncer sans délai à la Police cantonale à Martigny (tél. 2.20.21), ou au poste de police le plus proche.

Cyclistes, attention !

Feu arrière obligatoire

MARTIGNY — Les jours des cyclistes qui roulent aujourd'hui encore sans feu arrière ou avec un dispositif d'éclairage défectueux sont comptés. Avec le 31 décembre 1965 prendra fin le délai de deux ans accordé par le Conseil fédéral pour fixer un feu arrière rouge aux cycles. Dès le Nouvel An 1966, tous les cycles en circulation ne devront pas être équipés seulement d'un phare, mais également d'un feu arrière rouge. Mais il ne suffit pas de fixer une lampe quelconque. L'ordonnance dit expressément que ce feu arrière rouge doit être visible sur une distance d'au moins 80 mètres.

Si jusqu'ici, les cycles pouvaient être utilisés également sans éclairage pendant le jour, la situation se modifiera radicalement dès le 1er janvier. Phare et feu arrière devront aussi fonctionner à la perfection pendant le jour, car l'ordonnance selon laquelle lors de chute de neige, de forte pluie ou de brouillard, les lumières doivent être aussi mises de jour vaut aussi bien pour les vélos que pour tous les autres véhicules.

Il n'est pas difficile de reconnaître que la nouvelle ordonnance a été édictée dans l'intérêt du cycliste et de sa sécurité. Il ne doit pas seulement voir, mais aussi être vu par tous les autres usagers de la route, afin de n'être ni écrasé, ni accroché. Il apparaît d'autant plus incompréhensible que lors d'un contrôle ad hoc effectué au début de cette année, 57 pour cent seulement des cyclistes dénombrés possédaient un feu arrière en bon ordre sur leurs vélos.

Non seulement dans l'intérêt d'une circulation routière en ordre et sans défaillance, mais surtout dans l'intérêt de sa propre vie et de sa propre sécurité, chaque cycliste devrait veiller à ce que son véhicule soit équipé aussi d'un feu arrière rouge en plus du phare.

Et cela, non pas seulement le dernier jour, mais dès aujourd'hui.

Bon anniversaire !



MARTIGNY — M. Jules Terretaz est un aimable vieillard qui, après avoir voué une partie de son existence à la campagne, passa 18 ans de sa vie à entretenir les voies CFF entre Martigny et Saint-Maurice, conduisant la draineuse. Non pas une draineuse comme on en voit maintenant possédant moteur, mais une draineuse traction à bras.

Après avoir été mis à la retraite, M. Terretaz, qui est né à Charrat, acheta l'immeuble situé aux Bonnes-luites 4 pour se vouer de nouveau à la culture.

C'est là que nous l'avons surpris hier, perché sur une échelle, occupé à cueillir des poires.

On nous rétorquera que tout un chacun monte sur une échelle en cet automne pour procéder à la récolte des fruits. C'est vrai. Mais il sont peu nombreux ceux qui ont encore assez de vitalité pour le faire le jour de leur 90e anniversaire.

Toutes nos félicitations, M. Terretaz, et nos vœux de santé vous accompagnent.

Orsières : Nos disparus

M. DENIS RAUSIS

La terre vient de se refermer sur la dépouille de M. Denis Rausis de Chamaille. Veuf depuis un an et demi environ, M. Rausis n'a pu s'adapter, semble-t-il, à sa nouvelle situation et dès lors, la vie ne présentait plus pour lui le même attrait. Une corpulence solide et une robuste constitution paraissaient cependant le destiner à une longue vieillesse. Sa vie durant, Denis Rausis fut un fidèle ouvrier de la voie du chemin de fer Martigny-Orsières, tout en cultivant, avant et après la journée ainsi qu'aux jours de liberté, sa campagne à Chamaille.

Les enfants et les petits-enfants qu'il laisse habitent tous le village de Chamaille.

—X—

M. JOSEPH RAUSIS

Une maladie longue et insidieuse, dont l'issue hélas ne permet guère d'espoir, devait avoir raison de M. Joseph Rausis, boulanger à Orsières. Depuis quelques années déjà M. Joseph Rausis avait dû restreindre son activité professionnelle, puis abandonner totalement four et magasin. Un changement d'habitation, hors du bruit et de

la circulation, semblait lui convenir parfaitement. Mais la maladie perfide ne lâcha point sa proie et, dimanche dernier, M. Rausis expirait à l'hôpital de Martigny, entouré et réconforté par la présence des siens.

Image parfaite du petit artisan-commerçant de village qui connaît ses clients, M. Rausis alimenta en pain et en brioches durant de longues décades, une bonne partie du village d'Orsières. Conscientieux et serviable, il ne connaissait point d'heure ni de jour de fermeture. L'antique clochette murale s'agitait-elle au petit matin ? Il quittait le four ou le pétrin tout proche pour ravitailler avec le sourire l'imprévoyant n'ayant rien à son déjeuner matinal. Suprême délicatesse de conscience, qui ferait sourire de nos jours maints commerçants, il n'omettait jamais de peser chaque pain vendu, y ajoutant toujours le croûton supplémentaire pour « faire bon poids ».

Homme de bon sens, pondéré, il fonctionna dès 1929 au conseil de surveillance de la Caisse Raiffeisen et fut appelé, voici quelques périodes, à siéger au conseil communal.

A son épouse, à ses enfants, petits-enfants et à sa nombreuse parenté, va notre chrétienne sympathie.

Le professeur de l'enseignement secondaire et sa formation

Lors de sa 102e assemblée générale à Winterthur, la SSPES (Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire), a choisi comme sujet d'un forum le thème : « Le maître d'enseignement secondaire : sa fonction et sa formation ».

M. H. R. Faerber, président de la SSPES, a réuni en table ronde cinq orateurs, dont deux romands : MM. R. Jaquet, sous-directeur au Collège de Genève; R. Girod, professeur de sociologie à l'université de Genève; T. Bucher, directeur de l'école normale de Rickenbach; M. Grob, professeur de chimie au gymnase de Zurich et W. Humm, professeur et conseiller d'orientation professionnelle à Bâle.

On peut imaginer, remarque M. Faerber dans une brève introduction, deux types extrêmes de maîtres : le scientifique, qui laisserait volontiers aux seuls parents le soin de l'éducation et dont le seul souci est la recherche scientifique; dans cette optique, le maître est un enseignant, non un éducateur. Le second type extrême serait plutôt sportif, éducateur; pour lui, l'enseignement est avant tout un prétexte pour approcher les jeunes dans toute leur complexe individualité.

Malgré les transformations du monde en mouvement, M. Jaquet pense que les principes fondamentaux de l'éducation demeurent et qu'il n'y a pas lieu d'imaginer un nouveau type de maître. Deux pôles sont à considérer dans toute éducation : le travail de l'élève et la personnalité du maître. Le second pôle conditionnant le premier. Pour gagner l'estime se son élève, un maître doit à la fois : être équilibré, tout en excellent dans une particularité; ne jamais perdre son sang-froid; avoir de l'imagination, ce qui lui permet de mieux sentir les élèves, par exemple en puisant aux trésors de sa propre enfance; inspirer la confiance, afin d'éviter chez tel élève un traumatisme d'angoisse; être objectif, c'est-à-dire éviter de colorer les faits d'une interprétation personnelle, afin de contrecarrer chez les jeunes l'impression que leurs activités sont orientées « contre ». M. Jaquet ajoute que, pour lutter contre l'usure de son métier, le maître est tenu d'approfondir sans cesse sa culture et ses connaissances.

M. Grob développe les mêmes idées, en apportant quelques notes pittoresques : on remarque en Suisse que si le maître secondaire est souvent officier, il n'est que rarement un engagé politique. Il remarque d'autre part une certaine stabilité illustrée par le fait qu'à Berne, le 40% des maîtres enseignent dans des écoles où ils ont été eux-mêmes élèves.

M. Humm cite l'ouvrage de Kurt Lüscher, de Berne, « Der Beruf des Gymnasiallehrers », pour qui le professeur de gymnase est avant tout un spécialiste dans la branche qu'il enseigne et dont le modèle est le professeur de faculté. Dans cette optique, on aurait l'équation : éduquer la jeunesse = la cultiver dans la branche enseignée.

En contrepoint aux développements antérieurs, M. Girod reproche aux maîtres actuels de ne pas être assez en contact avec la population, de ne pas avoir un sens suffisamment développé de l'histoire, de se faire une idée trop platonique de la culture actuelle. Alors que les institutions sont en transformation irréversible, le maître a

« une idée » de l'école et imagine qu'elle fonctionne précisément selon cette idée : à preuve que la discussion est plus facile avec un homme du peuple qu'avec un... pédagogue. Une erreur de base paraît être de vouloir opposer travail et culture. Les artisans du passé produisaient des chefs-d'œuvre, avec un niveau de formation scolaire très bas. L'écolage long actuel ne met pas en accord le niveau d'instruction et la qualification professionnelle. D'autre part, en même temps que l'école secondaire forme l'élite, elle assure la reproduction mentale de la classe dominante : il est nécessaire d'élargir à toute la jeunesse le cercle ayant accès à ces études. Le maître d'enseignement secondaire devrait réfléchir sur ce fait et devenir l'artisan d'une démocratie nouvelle. Des articles récemment parus dans la presse suisse exprimant certaines déceptions de nos compatriotes de l'étranger au sujet de notre matérialisme et de notre immobilisme, ce qui fait poser à M. Girod ces questions désabusées : Avons-nous une idée de la société que nous devons construire ? Aurions-nous encore l'audace — qui est un acte de foi — de la démocratie directe ? Pour revenir à l'enseignement, l'idéal serait de créer des formes d'études secondaires où se conjugent le travail et l'étude. Deux réflexions terminent l'exposé de M. Girod : l'âge de 14-20 ans n'est-il pas le plus mauvais pour se poser les grands problèmes de l'homme ? D'autre part, on parle souvent des aptitudes de nos élèves ; n'oublie-t-on pas souvent que l'aptitude est chose plastique et motivée par le désir ?

L'accent est mis par M. Bucher sur la confiance que nous, les enseignants, devons accorder à la jeunesse en formation. On cherche en vain, en Suisse, des réformes dans une direction humaniste. Si l'on en croit Pestalozzi, on ne cultive assez ni « la main », ni « le cœur ». Que tout élève de gymnase, au cours de ses études classiques ou scientifiques, consacre un temps à l'apprentissage d'un métier manuel; que soient créés des gymnases ou ne soient pas négligés les arts : musique, rythmique, théâtre, etc., tels sont les vœux que formule M. Bucher.

M. le président de la SSPES demande alors à M. Humm ce que, de leur côté, les élèves pensent de la profession de maître secondaire.

Se basant encore sur le livre de Kurt Lüscher, M. Humm résume le jugement de 104 élèves auxquels on avait donné le sujet suivant de rédaction : « Que représente pour vous un professeur ? » Pour la plupart des élèves, les constantes sont :

- un professeur est surtout un éducateur;
- il jouit d'une situation sûre;
- il est libre dans son enseignement;
- il peut continuer à se cultiver;
- le métier est monotone, les matières à enseigner étant immuables;
- il n'a pas de possibilité d'avancement.

Pourtant, M. Humm, dans sa charge de conseiller d'orientation professionnelle, nous dit avoir rencontré souvent de jeunes idéalistes s'intéressant à la carrière de professeur de gymnase.

Rapporteur : F. Brunelli, membre du comité de la SSPES (à suivre).

IL EST ABSURDE

de dire que les meubles de style coûtent cher.

ART & HABITATION

14, avenue de la Gare à Sion, offre parmi tant d'autres choses : — un salon Louis XV comprenant : 1 canapé, 2 fauteuils superbement recouverts d'un tissu damassé, au prix de Fr. 1.750.—;

— une salle à manger valaisanne en noyer, bois dur, exécution artisanale, 8 pièces pour Fr. 4.380.—.

Armand GOY, Ensemblier-décorateur.



CAFÉ INCA avec

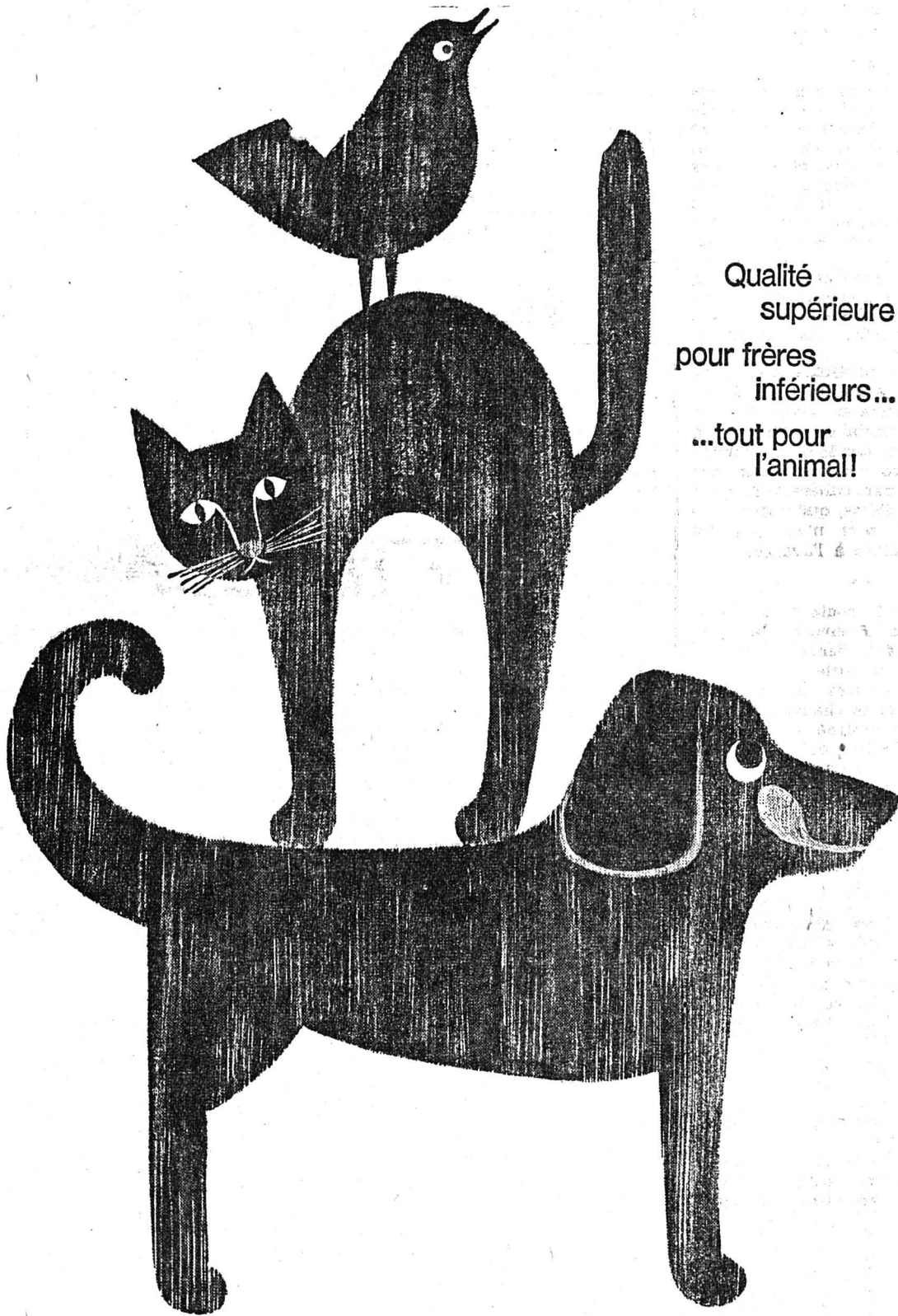


*** 3x plus de points Silva!**

Lors de votre prochain achat pensez aux bocaux d'INCA avec l'étiquette verte!

*** Offre spéciale**
Café INCA, bocal moyen
36 points Silva (au lieu de 12)
INCA sans caféine, petit bocal
20 points Silva (au lieu de 5)

CAFÉ INCA - à chaque gorgée un arôme incomparable!
 C'est fameux - c'est THOMI + FRANCK.



Qualité supérieure pour frères inférieurs...
 ...tout pour l'animal!

Vous avez un animal dans votre vie. Chien? Chat? Oiseau? Poisson? Il faut le loger, le parer, le nourrir. De la plus petite des graines jusqu'à la plus grande des corbeilles, en passant par laisses, brosses, cages et colliers, vous trouverez, foi d'animal, tout ce qu'il vous faut. Pour «eux», regardez à deux sous près et ne manquez pas de visiter notre rayon «TOUT POUR NOS AMIS LES BÊTES».



à la **Porte Neuve** S.A.

Lisez et méditez nos annonces!

A vendre une

cuve émaillée

rectangulaire pour le vin. Contenance 16.000 litres.

A louer

UNE CAVE

de 32.000 litres à Corseaux-sur-Vevey.

Pour tous renseignements, tél. No 8 71 82.

A vendre plusieurs

vaches et génisses

race tachetée, portantes pour octobre - novembre, avec papiers d'ascendance, indemnités de bang et de tuberculose.

Richard Fabien, à St-Maurice.

Tél. (025) 3 62 06 heures de midi et 19 heures.

A vendre

tracteur Bucher

benzine. Occasion sensationnelle. Prix 3900 fr. Facilités de paiement.

Ch. Kislig, tracteurs Meili, Sion. Tél. (027) 2 36 08.

On demande

cuisinière ou dame sachant cuire

Entrée à convenir.

Faire offres avec prétentions de salaire au restaurant du Midi, Ardon.

Tél. (027) 8 12 01. P 38109 S

A vendre

Bélier de 10 mois brun-noir, de parents 94 points, Fr. 160.—
 1 vélo d'homme, marque Helvetia, Fr. 70.—
 1 machine à coudre marque Singer, à pied, Fr. 100.—
 1 machine à laver, semi-automatique, marque Andromatic, 6 kg de linge, état de neuf, avec 20 mètres de cordon et prise, cause double emploi. Fr. 600.—

S'adresser à : Robert Deillon, Villaz-St-Pierre. Tél. (037) 5 31 26. P 18559 E

ON CHERCHE

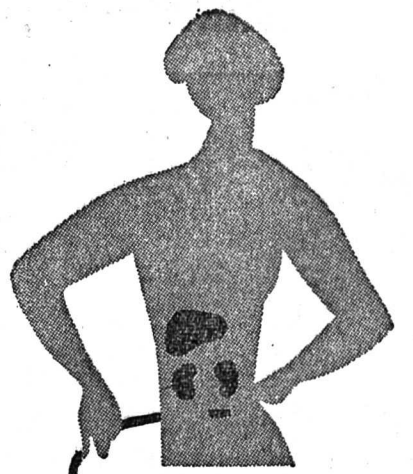
manœuvre de garage

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser au garage Casanova, Saint-Maurice, téléphone (025) 3 63 90.

P 354 S

vos imprimés à l'IMS



3 adversaires de votre ligne :
1 foie engorgé
2 reins paresseux

Votre taille s'épaissit, vous avez tout essayé en vain, vous êtes prêt à vous résigner. C'est justement cela qu'il faut éviter, la résignation. En buvant l'eau minérale naturelle de CONTREXVILLE, vous donnez un coup de fouet salutaire à votre foie et à vos reins : vous les stimulez dans leurs fonctions d'élimination. Avec CONTREX récupérer la ligne c'est un pari facile à gagner!

3 raisons de boire

CONTREX

EAU MINÉRALE NATURELLE SULFATÉE CALCIQUE



Empaqueté & Café

La bouteille Fr. 1.— net par caisse - verre 30 cts.

Allo, ici Val d'Aoste

Au terme de travaux réunissant au Breuil-Cervinia tous les guides du Val d'Aoste, on peut tirer les conclusions suivantes des intéressants débats qui ont animé cette journée de travail.

D'abord, le côté romantique de l'alpinisme disparaît de jour en jour, faisant place de dures réalités. Ensuite, à cause de la diffusion sans contrôle de l'alpinisme, les guides ne peuvent plus, comme autrefois, vivre uniquement de la montagne. Obligés de chercher une occupation complémentaire, leur entraînement en souffre et leurs meilleures qualités s'émeussent. Un exemple entre cent autres : Emile Rey obligé d'aller travailler aux champs, et il a 88 ans !

Enfin, constatation mélancolique, toujours d'après les orateurs, les jeunes montagnards se sont aperçus qu'à tant faire que de consacrer sa vie à la montagne, mieux valait encore devenir moniteur de ski que guide ou porteur. Ils gagnent davantage et se fatiguent moins.

D'après Tony Gobbi, président national des guides, ceux de Courmayeur gagnent en moyenne 1800 à 2300 f. S. par an. Avec cette circonstance aggravante qu'au-delà de 45 ans, la fatigue commence à se faire sentir plus vite et plus souvent, et réduit d'autant l'activité de l'alpiniste à ce moment.

Sur 135 guides valdotains, 50 sont moniteurs de ski en hiver.

En conclusion, Gobbi a dit aux assistants que s'ils voulaient survivre en tant que corporation, il n'y avait qu'une solution : marcher avec l'époque actuelle et se moderniser.

A la clôture de la manifestation, les guides ont offert un piolet d'honneur à M. le sénateur Chabod, président national du Club alpin, à M. Savioz, ministre local du Tourisme, à Gobbi, à Monzino, président d'honneur des guides de Valtouranche, à Henry, président valdotain du Secours en montagne, ainsi qu'à Zorio, Bich, Croux, respectivement président des guides de Champoluc, Valtouranche et Courmayeur.

Plusieurs personnalités de la région étaient également présentes, et parmi celles-ci M. Berthet, député local, président du C.A. d'Aoste.

Onze kilomètres deux cents de parcours sur une superbe route récemment asphaltée, 786 mètres de dénivellation, soixante-quatre virages et 142 concurrents au départ. Le tout, dans le cadre panoramique de la Combe de Pila, une des plus pittoresques qui soient, à 15 kilomètres de la ville d'Aoste.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les organisateurs de cette cinquième édition de la course automobile de côte Aoste-Pila déclarent, rayonnants, que d'après leur pointage, près de dix mille spectateurs étaient échelonnés entre le départ, au Pont-Suaz et l'arrivée située à Pila, à l'hôtel de la « Jolie Bergère ».

La participation a été, cette année, plus importante que par le passé, et il y avait notamment, pour la première fois une équipe de cinq coureurs locaux, dirigée par un jeune mécanicien aostain, Baselli, dont on entendra sûrement parler l'année prochaine.

Ce sont néanmoins deux étrangers qui ont remporté les deux premières places : Hans Hermann sur Abarth 2000, premier absolu en 6'53", à la moyenne de 97,627 km à l'heure et Klaus Steinmetz sur Abarth 1.000 en 7'17".

Le record de 1963 — date de la dernière course — est donc battu, puisqu'il fut réalisé par Luaidi sur Ferrari 2000 à la moyenne de 96 km 500.

Plusieurs incidents mécaniques se produisirent, mais c'était prévu, étant donné l'extrême difficulté du parcours. Par contre, l'organisation de la course fut parfaite, et l'on ne déplora aucun incident.

Les personnes désirant se rendre dans la Péninsule doivent faire attention à l'horaire hivernal qui est entré en application dans les chemins de fer italiens, modifiant les départs et arrivées de presque toutes les lignes piémontaises notamment (Turin, Coni, Alexandrie, etc.) Seule la ligne de chemin de fer Aoste - Pré - Saint-Didier ne subit aucune modification par l'instinct.

Le vernissage de l'exposition du peintre Lunardi, élève de Kokoscha à Salzbourg et de Bersier à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris, vient d'avoir lieu à Aoste, dans les deux salles situées sous les arcades et que la mairie a mises à la disposition des peintres et sculpteurs désirant présenter leurs œuvres.

Peintre abstrait, cet artiste présente à son public aostain une trentaine de toiles d'un caractère personnel, mais

où l'on sent néanmoins l'influence du grand maître autrichien, virtuose incomparable de la couleur soumise à une conception dramatique de la vie.

Auteur de grandes fresques murales (école italienne de Paris, Olmo, etc.), Lunardi a déjà exposé dans plusieurs grandes villes européennes, à Montevideo, et plusieurs de ses œuvres ont été acquises par le musée d'art moderne de Bangkok.

Un groupe de députés vient de déposer au Parlement italien un projet de loi tendant à accorder le bénéfice de la retraite à toutes les catégories de commerçants.

Cette mesure intéresse 1 200 000 titulaires licenciés dans la Péninsule, dont 4 151 pour le val d'Aoste, se répartissant comme suit : 2 785 commerçants et 1 366 hôteliers et restaurateurs.

Pourront bénéficier de la retraite, non seulement les commerçants, mais aussi les membres de leur famille. Un fonds appelé « gestion spéciale » sera créé afin d'assurer, le financement de l'opération. Dès l'année prochaine 150 000 commerçants auront droit à leur retraite. La limite d'âge est fixée à 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes.

Le Conseil municipal d'Aoste a été convoqué en séance extraordinaire.

L'ordre du jour se compose de 15 articles à peine, mais il revêt une certaine importance.

Tout d'abord, les conseillers devront discuter s'il y a lieu, comme le demandent le maire et ses adjoints, de souscrire à un emprunt d'environ un million de francs suisses pour l'exécution de travaux d'intérêt public.

Parmi les principaux points de cet ordre du jour, citons : la nomination des membres de la commission chargée de choisir le nom des nouvelles rues ; nomination du conseil d'administration de l'hospice des vieillards ; modifications du plan d'aménagement ; construction de deux parkings, le premier qui sera situé place du Pape Jean XXIII, le second près de la rue Plouves ; octroi de subventions, etc.

Près de 4 000 personnes ont participé à la dernière foire aux bestiaux de Valpelline. Malgré l'abondance et la qualité du cheptel présenté, ou peut-être comme disait quelqu'un, à cause même de cette abondance, les prix n'ont pas atteint ceux qu'en attendaient les éleveurs.

Les baisses enregistrées, par rapport à l'année dernière, sont de 220 francs suisses à 450 francs suisses par tête de bétail. Cette situation préoccupe le monde paysan, car la foire de Valpelline est l'un des marchés qui servent à établir les barèmes jusqu'à l'automne de 1966.

Afin d'aider les familles d'agriculteurs vivant loin des agglomérations, et dont les enfants doivent suivre les cours des écoles secondaires, le gouvernement valdotain avait décidé d'attribuer un certain nombre de places gratuites et semi-gratuites dans les collèges du Val d'Aoste, aux plus méritants d'entre eux.

La commission chargée de faire une sélection parmi les demandes parvenues au ministère local de l'éducation, a terminé ses travaux.

Ont été attribuées 55 places d'internat, 50 de semi-internat. Les conditions requises pour avoir droit à ces bourses étaient : l'éloignement du domicile des candidats du centre scolaire, la situation économique de leurs familles et les notes obtenues au cours de l'année précédente.

Par ailleurs, le ministère de l'Education nationale a remis douze bourses de 350 francs chacune à des jeunes travailleurs suivant les cours du soir, et a augmenté le montant d'anciennes bourses en fonction de la dévaluation de la monnaie, assez forte au cours de ces dernières années.

Présidée par M. Fosson, ministre local de l'Agriculture, une série de réunions, ayant pour objet la protection des bovins valdotains a eu lieu ces jours derniers à Aoste.

Ce groupe d'études comprenait les professeurs Carbone, directeur de l'Institut zootechnique et fromager du Piémont ; Dassat, directeur de l'Office de génétique animale de Turin ; Hodges, conseiller du Milk Marketing de Londres.

La discussion avait pour but de mettre à exécution l'ordre du jour voté par le dernier symposium de génétique animale de Saint-Vincent et qui se résume ainsi :

- 1) Extension et amélioration des contrôles sur la production du lait et du beurre ;
- 2) Mise au point d'une méthode de « progeny-test » adaptée aux conditions particulières du Val d'Aoste ;
- 3) Essais, au point de vue expérimental pour introduire dans le cheptel valdotain des caractères génétiques tendant à améliorer la produc-

tion du lait et du beurre, en se servant d'autres races particulièrement spécialisées dans ce domaine.

Au terme des travaux, le professeur Corrias, vice-directeur de l'Institut Zooprophytaïque de Turin, a tiré les conclusions de ces trois journées.

Tous les vétérinaires du Val d'Aoste, ainsi que de nombreux techniciens, ont suivi avec intérêt ces discussions, dont l'importance n'échappe à personne.

Les touristes de passage à Aoste le dimanche devront avoir la sage précaution de porter leur pain s'ils veulent pique-niquer, les boulangeries ayant reçu l'ordre de fermer le dimanche.

Il faut croire que cette décision a créé des envies dans la corporation, puisque la Fédération nationale de la boulangerie et des revendeurs de pain, groupant 140.000 inscrits, vient de décider de faire la grève générale dans toute l'Italie, le 7 octobre prochain, mis, entre temps, le gouvernement ne décrète pas la fermeture obligatoire des boulangeries le dimanche.

La révolte des mitrons, en somme ! Il est vrai, comme disait quelqu'un, que si l'on n'a pas de pain, on peut toujours manger de la brioche.

Eddy Ottoz, le jeune athlète, détenteur du record européen des 110 mètres haies, d'une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Tokyo et d'une médaille d'or aux récents Jeux universitaires de Budapest, ainsi que de toute une série de victoires, depuis le début de l'année, au cours de rencontres internationales, a couru à Naples.

Tout de suite après cette rencontre, Ottoz est parti en avion pour Milan à destination de Mexico, où doivent se disputer, en 1968, les prochains Jeux olympiques.

Ses entraîneurs ont décidé, étant donné l'altitude de la capitale mexicaine (2278 m.), d'acclimater graduellement le champion valdotain. L'altitude, à cause de ses effets sur le cœur, notamment, est un gros handicap pour tous les sportifs et particulièrement pour les coureurs de vitesse, qui risquent de graves accidents s'ils n'ont pas été longuement entraînés à l'avance.

Travaillant sur la route de La-Magdeleine, l'ouvrier Bienvenu Jans, 37 ans, demeurant à Lillianes, a été victime d'un accident mortel.

Ses camarades avaient placé une batterie de mines sur la chaussée, et tout le monde s'était éloigné à cent cinquante mètres du lieu de mise à feu. Tragiquement, une pierre projetée par l'explosion alla frapper M. Jans dans le dos, lui brisant la colonne vertébrale. Immédiatement transporté à l'hôpital d'Aoste, le malheureux ouvrier est décédé peu après son admission.

Au cours d'une série d'entretiens, organisés par le Ministère local du Tourisme, le Maire de Valtouranche (dont dépend le Breuil-Cervina), le président du Syndicat d'Initiative, le Directeur de l'Ecole de ski du Cervin, celui de la Société des Téléferiques, ainsi qu'une délégation d'hôteliers ont élaboré en commun le programme de la prochaine saison de sports d'hiver.

Tous ont été d'accord pour développer la formule dite du « tout compris », qui sera appliquée pendant certaines périodes de l'hiver prochain, et que les organisateurs appellent « semaines blanches ».

Moron est un village de Saint-Vincent, à mi-distance entre la Station thermale et le col de Joux. Il offre la particularité de posséder la plus ancienne église du Val d'Aoste, érigée en l'an 800 de notre ère.

Pénétrant à l'intérieur du temple, l'abbé Hosquet, curé de Saint-Vincent, a eu la désagréable surprise de trouver la moitié des bancs fracassés à coups de hache, ainsi que le Chemin de Croix saccagé.

Dans la sacristie, une armoire avait été forcée, et le curé constata la disparition d'un calice. Quant aux deux statues de bois peints, d'une valeur inestimable, qui se trouvent de chaque côté du maître-autel, elles n'ont subi aucun dommage.

La police enquêta, et on se demande s'il ne s'agit pas là de l'acte d'un déséquilibré, ou bien d'un ivrogne exalté par les fumées de l'alcool.

Le salon de la technique et celui de la montagne viennent d'ouvrir leurs portes à Turin. Le salon de la montagne comprend 300 exposants appartenant à dix nations. Le Val d'Aoste possède son stand personnel où les visiteurs peuvent trouver, en quelques mètres carrés, une sorte de condensé de tout ce qu'offre la région en matière de sports d'hiver, notamment. Dans le pavillon central du salon,



les organisateurs ont installé une piste de ski avec de la neige artificielle et une paroi de roche pour l'entraînement des varappeurs.

Vaste succès de la « 6e Fête du raisin » organisée, à Chambave, par MM. Bancod, maire et Perruchon, président de la manifestation. Cette commune est réputée pour son vin blanc muscat, et elle le fut naguère pour son vin de paille, dont la production va reprendre dès l'année prochaine. Le pays compte 300 familles de vignerons. Ces derniers avaient exposé leurs meilleurs produits (vins et raisins), qu'un jury de spécialistes a primés distribuant près de 300 F. S. de récompenses. Me Caveri, président du Gouvernement valdotain, était venu tout exprès, afin de témoigner l'intérêt des autorités pour ces produits de la terre valdotaine, qui soutiennent avantageusement la comparaison avec les meilleurs vins piémontais.

Avis aux viticulteurs valaisans

Le Directeur du Laboratoire de Microbiologie et Fermentations (Institut de Botanique générale de l'Université de Genève) rappelle à Messieurs les viticulteurs du canton du Valais qu'ils peuvent se procurer à l'Institut susmentionné, des levures sélectionnées à partir des vins valaisans suivants : Dôle de Martigny, Fendant de Fully, Fendant Montibex, Fendant de Vétroz, Fendant Johannèsberg, Arbinon, etc.

L'avantage de l'emploi des levures pures consiste en une fermentation rapide, égale, qui élimine l'action des germes étrangers à la vinification : le produit se clarifie plus vite, possède un goût plus franc et une teneur en alcool plus élevée que s'il a été abandonné à la fermentation spontanée avec tous les alea qu'elle comporte. On évite également l'apparition de ferments qui produisent la maladie et qui pulvulent rapidement si, pour une cause ou une autre, la fermentation normale est ralentie ou arrêtée.

Les levures que nous mettons à la disposition de Messieurs les viticulteurs ont été sélectionnées et vérifiées au point de vue de leurs qualités pratiques (production de l'alcool, du bouquet et résistance au méso-sulfite).

Il suffit de faire une demande écrite au moins six jours avant la vendange, à l'adresse suivante : Institut de Botanique générale, Université de Genève, en joignant à la lettre un franc en timbres-poste.

Professeur Fernand Chodat

COMPTOIR DE MARTIGNY

Le billet gagnant

Le téléviseur « Siemens » de la Télé-Tombola

Electricité S. A., Martigny

dont le tirage a eu lieu le 3 octobre 1965, au Comptoir de Martigny, porte le numéro

10641

P 160 S

Au goût du jour

MECCARILLOS



Le petit cigare adapté au rythme de la vie moderne



échos du valais

SION ET LE CENTRE



Une banderole accueillante.



Les petits enfants de l'école enfantine, pour quelques heures « des réfugiés », arrivent au camp.

Importante mission :

Assistance à toute la population et accueillir les réfugiés

Le chef de service Arbenz, ont donné les grandes lignes de l'organisation du service d'assistance. Participaient également à cette orientation le major Gisling, cdt. du Dét. d'assist. de la Br. ter. 10, et M. Albert Taramaraz, responsable du Service de la protection civile pour le Valais.

La Br. ter. 10 compte 28 camps d'assistance, dont 19 sont actuellement reconnus.

SCF se sont penchées avec diligence sur ces petits êtres. Un climat de confiance s'est installé. Chaque enfant a reçu une étiquette. Il a été identifié. Et l'après-midi s'est déroulé normalement, partagé entre des jeux, des chants et un repas militaire. Un tout petit garçon a lancé cette réflexion: « C'est rigolo, c'est comme à l'école! ».

LES JEUNES FILLES

Elles ont été reçues et guidées vers les différents centres: celui de l'identification, du contrôle des effets d'habillement, la remise de nouveaux effets, visite sanitaire, etc. L'une des classes a effectivement passé la nuit au camp.

UN EXERCICE PRATIQUE, FORT INTERESSANT

Chaque troupe, lors du cours de répétition, s'instruit, se prépare à la mission assignée. C'est le but de la mise sur pied annuellement ou périodiquement. Les SCF du Dét. d'assistance de la Br. ter. 10, ont reçu l'ordre de mettre sur pied un exercice pratique.

Le thème principal de cet exercice a été: la réception d'un certain nombre de réfugiés et l'organisation du camp.

HEUREUX CONCOURS DE LA POPULATION

La Pouponnière valaisanne, avec la directrice Mlle Zingg, s'est mise sur les rangs avec ses nurses et les bébés. M. Paul Mudry, directeur des écoles, a autorisé une école enfantine et deux classes de jeunes filles à participer à cet exercice.

Cet heureux concours a permis de jouer l'exercice et de relever de précieux renseignements et enseignements.

L'ARRIVEE DE LA CENTAINE DE « REFUGIES »

Transporté par des véhicules militaires, tout ce monde est arrivé au camp, où le personnel SCF s'est occupé immédiatement. Les enfants ont été placés dans un local séparé. Deux

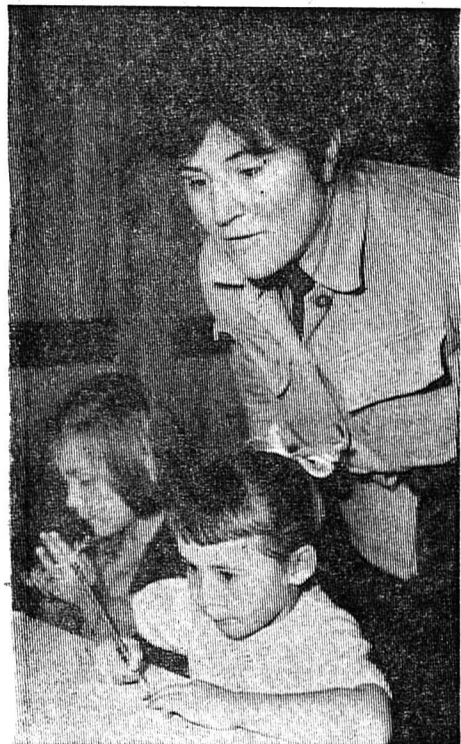
DE PRECIEUX RENSEIGNEMENTS, DE RICHES ENSEIGNEMENTS

L'exercice, dont il serait trop long de rentrer dans tous les détails, a fourni de riches enseignements. Il a été l'image de ce qui pourrait se produire une fois, en cas de conflit. Il a permis de penser qu'une telle intervention serait possible en cas de catastrophes qui toucheraient notre pays. Nous pourrions avoir des centaines d'enfants ou de vieillards à héberger, à assister...

Dans ces moments tragiques l'on pourrait apprécier à sa juste valeur la présence de ces détachements de SCF. C'est une tâche faite sur mesure pour des femmes. Personne d'autre ne peut les remplacer. Il est à relever encore que des cdt. de Dét. d'assistance sont venus à leurs frais et sans solde suivre cet exercice. Ce geste marque tout l'intérêt qu'ils portent à la mission dévolue aux détachements d'assistance.

Mercis et félicitations à tous ceux qui ont contribué et participé à ce « jeu utile et important. »

—gé—



C'est comme à l'école. « C'est rigolo! », a dit le petit garçon.



Le col. br. Guy de Weck et la chef de service Arbenz.

SAVIESE — Les SCF du Dét. d'assistance de la Brigade territoriale 10, accomplissent présentement un cours de complément au camp de DCA à Saviese, sous les ordres de la chef de service Arbenz. Elles sont 39 à participer à ce cours. Le Dét. accompli, conformément aux prescriptions en vigueur, un cours chaque trois ans. Il est rattaché à la Br. ter. 10, que commande le Br. Guy de Weck.

UNE IMPORTANTE MISSION

La mission assignée au détachement d'assistance est très importante. Il doit prêter assistance à toute la population suisse en cas de guerre et surtout en cas de catastrophe. Il doit accueillir les réfugiés et assurer l'assistance dans les camps.

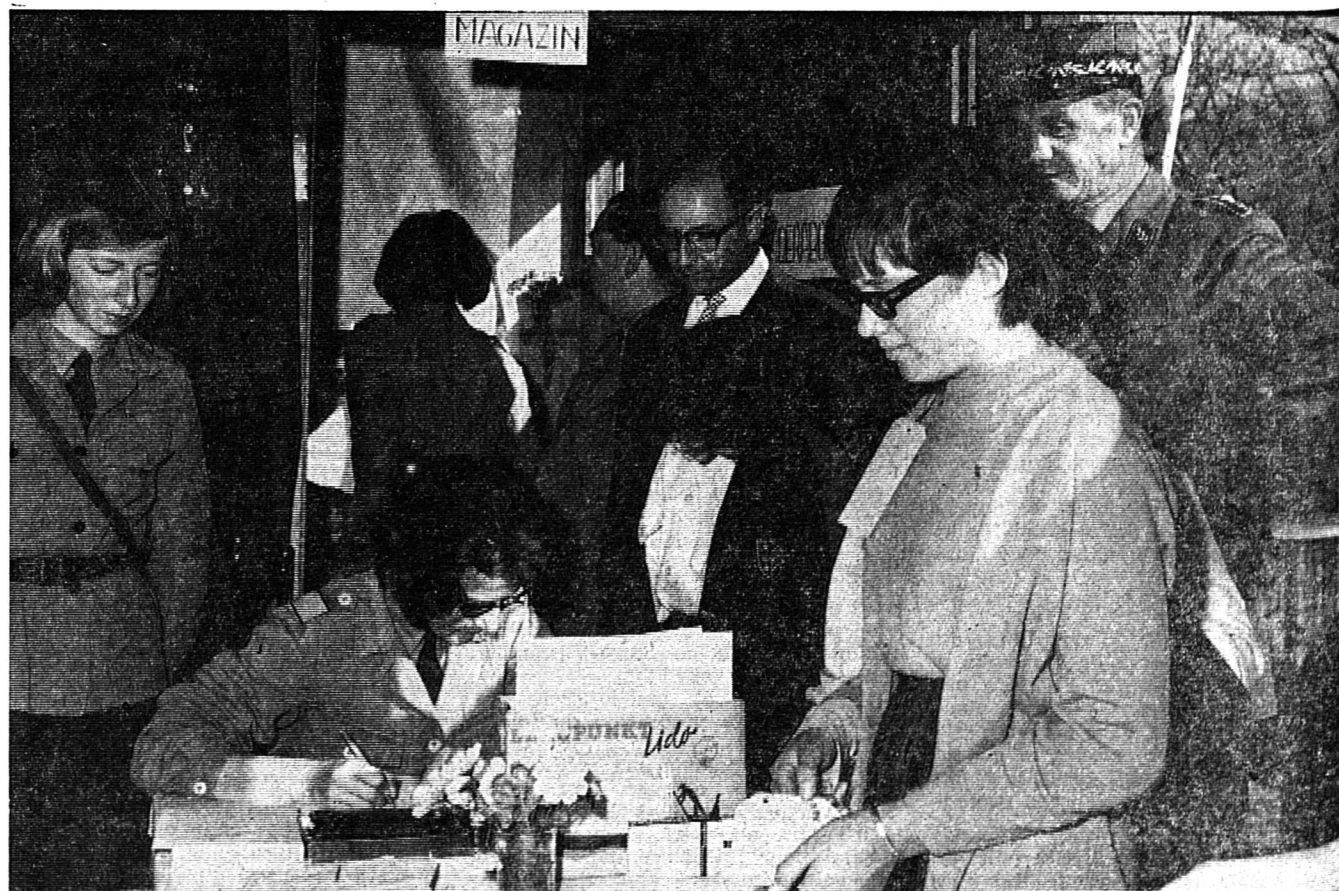
C'est là une lourde tâche que trop souvent l'on a tendance à oublier. Pourtant maints événements sont encore présents dans nos mémoires et prouvent l'impérieuse nécessité de ces détachements d'assistance.

UNE ORIENTATION DE LA PRESSE

Hier matin la presse a été invitée à une orientation. Le col. br. de Weck,



Deux petits du Dahomey, frère et sœur, contents de se retrouver après quelques minutes de séparation.



Les jeunes filles passent au magasin. Elles touchent des effets d'habillement. Un inventaire y est tenu.

échos du valais

Paroisse de St-Guérin

Statistiques paroissiales

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et pierres vivantes de l'église de Saint-Guérin :

MAI

- 22 Nicolas RABOUD, de Claude et Claire Déléze.
23 Anita HOFMANN, de Walter et Anna Imoberdorf.
27 Françoise JACQUIER, de Willy et Anne-Marie Buttet.

JUIN

- 6 Yves EVEQUOZ, de Cyrille et Nadia Sauthier.
7 Jacqueline HEVIA, de Constantin et Maria Mendez.
13 Stéphane BERARD, de Jacques et Josette de Kalbermatten.
13 Karin MUHLEMATER, de Bernard et Hélène Joss.
17 Cristina LONGO, de Dino et Alberta Piccoli.
20 Raffaella ALLIATA, de Martin et Maria Travagliani.
20 Frédéric TERRETAZ, de Guy et Jeannine Pellaud.
27 Nicole BIDERBOST, de Raymond et Claire-Lise Demont.
27 Stéphane DUBUIS, de Jules et Georgette Moulin.
27 Corinne REUSE, de Maurice et Georgette Moulin.
27 Annick BRUCHEZ, de Raymond et Marie-Thérèse Pochon.
29 Pascal BRIDY, d'Otto et Monique Morard.
29 Jean-Charles EMERY, de Germain et Marguerite Praplan.

JUILLET

- 4 Anna FONTANIVE, d'Ettore et Rose-Marie Zünd.
17 Olivier POMMAZ, de Jean et Hélène Métrailler.
18 Roger TSCHOPP, d'Erwin et Paula Rotzer.
25 Jean-Michel ROSSIER, de Jean-Bernard et Josiane Duc.
27 Christian DELAVY, de Jacques et Marie-Paule Favre.

AOUT

- 1 Antoine ANDENMATTEN, de Pierre et Anne-Thérèse Fragnière.
5 Olivier QUINODOZ, de Daniel et Béatrice Brunelli.
8 Claudine METRAILLER, d'Henri et Mariette Fournier.
8 Grégoire MEMBREZ, de Gaston et Christine Darbellay.
8 Ariane TEICHMANN, de Konrad et Thérèse Imboden.
12 Claudio BERLINI, de Joseph et Gemma Vittori.
15 Jacques DAYER, de Narcisse et Cécile Pillonel.
22 Pierangela DE LUCA, d'Angelo et Renée Ebener.
22 Stéphane GILLIOZ, d'Albert et Marianne Pitteloud.
27 Jean-Michel KOLLY, de Pierre et Anne-Marie Münch.
29 Nathalie ROESSLI, de Jacques et Christiane Papaux.
SEPTEMBRE
1 Stephan BAUDIN, de Gabriel et Josiane Bovier.
5 Bernard VERGERES, de Clovis et Marie-Rose Bally.
11 Pierre-Alain CRETTEANAND, de Gérard et Madeleine Perruchoud.

MARIAGES

Un nouveau foyer... un nouveau sanctuaire.

MAI

- 8 Charles FOURNIER, de Marius et Odile Praz, et
Marie-Claude BERTHOD, de Georges et Thérèse Pitteloud.
22 Stéphane DESLARZES, de Pierre et Josette MAYOR, d'Ami et Nadège.
30 François GERMANIER, de Raymond et Clémentine Fournier, et Simon DENIS, de Louis et Isaline Sauthier.

JUIN

- 3 Henri ZUFFEREY, d'André et Eléonore Rudaz et
Jacqueline BERARD, de Gustave et Cécile Nançoz.
3 Egon ROHWEDDER, de Johannes et Frieda Dittmann, et
Anita CRETTON, d'Alphonse et Silvia Lorenzetti.
5 Pierre-Marie VOUILLOZ, d'Eugène et Simone Gorret, et
Madeleine TRONCHET, de Robert et Germaine Perraudin.
12 Etienne REICHENBACH, d'Arthur

et Euphrosine Bornet, et
Liliane TROMBERT, de Marcel et Joséphine Déléze.
26 Odoardo CANELLINI, d'Agostino et Angela Piscaglia, et
Eliane-Marie UDRY, d'Elie et Hélène Dubois.

JUILLET

- 10 Guerrino RADI, de Getulio et Angelica Patrigani, et
Rosina CURCIO, de Roberto et Francisca Cartularo.
10 Ange MIRAILLES, d'Ange et Marie-Thérèse Fornieles, et
Marie-Edith ROUIT, d'Hubert et Cécile Fellay.
17 Joseph-Antoine DUBUIS, de Gustave et Stéphanie Iten, et
Marie-José LUYET, d'Emile et Léontine Hugon.
24 Arsène REY, de Daniel et Hélène Gaspoz, et
Nelly-Lucie ZUFFEREY, d'Albert et Berthe Bruttin.
24 Peter KISSLING, de Walter et Maria Engelen, et
Monique ROULLER, de Gabriel et Odette Crettaz.
24 Bernard EGGS, de Marius et Maria Poletti, et
Claude NICOLLE, de Jean-Albert et Jeanne Dupont.
31 Philippe FELLAY, de Roger et Joséphine Haefliger, et
Nicole BORNET, d'Hermann et Maria Tavelli.
Isvan PINTER (Hongrie) avec Cécile Madeleine SIERRO, de Samuel.

AOUT

- 6 Nicolas LAGGER, de Raphaël et Joséphine Bacher, et
Madeleine BLANC, de Victor et Marguerite Morard.
6 Jimmy DELALOYE, de Ferdinand et Anne Crettenand, et
Marie-Rose JULLIAND, d'André et Germaine Zufferey.
6 Christian SERMIER, de Gaspard et Marcelle Proz, et
Marie-Paule PRAZ, d'Alfred et Germaine Bruchez.
7 Michel VERNAY, d'Emile et Dyonise Selz, et
Marie-Thérèse FOURNIER, de Paul et Cécile Fournier.
28 Jacques KUCHLER, de Maurice et Emma Attinger, et
Paola SALLOUM, d'Armando et Silvia Casori.
Paul MORARD, d'Oscar et Crésence Cotterd, et
Armande OGGIER, d'Armand et Anita Dumoulin-Baillifard.

DECES

- MAI
25 Isabelle CLAVIEN, 4 ans.
25 Jean-Pierre ANDENMATTEN.
JUILLET
8 Hélène ZERMATTEN.
12 Philibert MUDRY.
20 François-Daniel METRAILLER.
28 André SELZ.
AOUT
12 Anne-Marie PLATTNER-SELZ.
SEPTEMBRE
13 Alexis THEVENON.

Quelques propos sur les classes de développement

Depuis quelques années, le département de l'instruction publique, ayant ouvert quelques classes spéciales, appelées aussi de développement, il nous a paru indispensable d'éclairer les parents qui auraient des enfants retardés.

NECESSITE DES CLASSES SPECIALES

Il est extrêmement important, à notre époque, que chaque être s'intègre à la vie sociale et professionnelle. Cependant, il est très difficile à des retardés de réaliser une intégration qui dépend en grande partie de l'édu-

cation et de l'instruction. Nous croyons malaisé d'affirmer que leur manque d'intelligence rend toute instruction superflue. Elle est certes difficile à réaliser, mais n'est-ce pas le seul moyen de parvenir à la sociabilité de l'enfant peu doué? Oserions-nous, en Valais, avoir des analphabètes?

L'élève retardé a grand besoin d'être stimulé, encouragé sans cesse, mais la classe ordinaire le livre à lui-même. Ses tâches devraient être plus courtes et plus faciles. Bien vite, le retardé est perdu... Ses leçons ne sont pas sées, ses devoirs mal faits. Alors comment les remontrances, les puni-

tions du maître et, parfois, des parents. Pourtant, il ne s'agit ni de paresse, ni de mauvaise volonté, mais d'une incapacité réelle de fixer son attention et de se concentrer. Toutes ces causes rendent l'enfant révolté, replié sur lui-même, agressif, indiscipliné, et si insupportable qu'on le place dans une classe spéciale ou dans un home spécialisé.

Le temps passé en classe normale est souvent perdu, le dépistage doit être fait dès le début, des carences aperçues chez le jeune élève.

BUT ESSENTIEL DE LA CLASSE DE DEVELOPPEMENT

L'enfant retardé a besoin d'un enseignement tout à fait spécial visant à l'essentiel, c'est-à-dire à donner des chances à l'élève de pouvoir faire son intégration dans la vie. Pour cela, il faut faire aimer la classe au retardé qui la regarde un peu comme un enfer. Ce but peut être atteint :

- 1 en formant le côté moral de son caractère. Importance de l'éducation religieuse et morale.
- 2 en le faisant travailler avec soin et persévérance.
- 3 en lui montrant la nécessité des bonnes manières : politesse, ordre, propreté et respect d'autrui.
- 4 en fortifiant sa volonté, son attention; il doit apprendre à voir et entendre.
- 5 en formant ses faibles possibilités physiques et mentales en vue de réalisations pratiques.
- 6 en lui faisant comprendre qu'il est capable de réaliser certaines choses.

ROLE IMPORTANT DU MAITRE

Le maître qui désire enseigner à de tels enfants doit avoir un solide idéal car sa mission, si elle est noble, est lourde de conséquences. L'éducateur — terme exact — ne doit ni trop s'attacher au programme ni être un tyran. Les punitions doivent faire place à la bonté, à la persuasion. Il faut éveiller des personnalités et non en faire des numéros. La patience et l'amour, sont pour l'instituteur de la classe spéciale, de puissants leviers qui tiennent souvent du miraculeux! Le maître doit comprendre ces enfants : ils l'ont été si peu auparavant... Ils n'ont guère été heureux : les claques, les punitions, les injures leur furent de trop fidèles compagnons. Avec de tels moyens, n'est-ce pas plus difficile de rester bon que devenir insupportable? Souvent, trop souvent, l'école a fait des enfants retardés, des inadaptés.

LE RETARDE FACE A LA CLASSE SPECIALE

Le retardé vient-il en classe de développement avec plaisir? Non, il vient presque toujours à contre-cœur car ses parents, son maître l'ont trop souvent menacé de l'envoyer à l'école des ânes. Triste mentalité de certaines personnes et de la population bien mal renseignée. L'accueil à une grande importance qui décide de la réussite future. Doit-on dire au nouvel arrivant « Sois poli, sois gentil, etc? ». Non, il ne l'a que trop entendu et envers lui on ne l'a jamais été. Il faut donner d'abord à cet enfant, puis on lui demandera seulement. On va lui faire et donner confiance : on le traitera en homme responsable.

L'ENSEIGNEMENT EN CLASSE SPECIALE

Le programme doit subir une adaptation pour chaque enfant et être basé sur la vie de chaque jour. Chaque matière tirée du concret doit être présentée très lentement et avec de nombreuses révisions. Sensiblement, la personnalité s'affirmera et un beau jour, il dira ces merveilleuses paroles : « Je peux ou je sais ». L'échec, surtout au début, doit être évité, et jamais l'élève ne quittera son tableau noir avec l'impression de ne rien savoir, d'être un grand ignorant. Sachant ce que chacun est capable de faire, le maître encourage, relève ce qui est valable, dans la classe de développement : expression libre, texte libre, dessin libre, recherche, esprit d'initiative. Imprimer ou polygraphier les textes d'enfants, les résultats de leurs enquêtes, de leurs interviews, le compte rendu de leurs initiatives, l'analyse du film. Tout ça constituera un intéressant livre de vie, échangé avec des classes similaires.

A la fin de la scolarité, le retardé — souvent débile — saura travailler en équipe, aura le respect d'autrui et la volonté devant l'effort. Non victime de cette affreuse faiblesse des délinquants, il ne sera pas rejeté de la société pour tomber très bas. C'est pourquoi nous osons insister très fortement, dans l'enseignement spécial, l'éducation. L'éducation est le but, l'instruction. L'éducation est le But, l'instruction un moyen.

Gie.

Les utilisations ménagères du gaz

Tout n'a-t-il pas été dit, sur les utilisations ménagères du gaz, depuis environ un siècle que celui-ci existe? Certainement pas, puisque des progrès importants ont été réalisés au cours de ces dernières années, qui ont sensiblement modifié les données du problème.

Depuis quelques années, le gaz est en plein renouveau dans notre bonne Romandie et l'un des jalons de ce renouveau est la nouvelle centrale gazière d'Aigle, actuellement en construction. De cela, on a déjà beaucoup parlé et l'idée d'une industrie gazière moderne, voire même d'avant-garde est aujourd'hui largement admise. Mais il serait sans aucune utilité de moderniser les méthodes de production et d'accroître le volume possible des émissions de gaz si des progrès importants n'étaient pas réalisés parallèlement en ce qui concerne les appareils d'utilisation. Le but étant, il faut le dire, de préparer l'arrivée du gaz naturel, il faut que l'utilisateur ait à sa disposition des appareils très modernes.

Le gaz est l'une de nos deux formes d'énergie de réseau. Le monde moderne en fait une immense consommation sous toutes ses formes et pour faire face à une demande toujours croissante, il convient d'utiliser chaque forme d'énergie dans les usages où elle a le meilleur rendement.

Or, pour nous en tenir à l'énergie de réseau, alors que personne ne conteste la primauté de l'électricité pour la force motrice et pour l'éclairage, les esprits objectifs reconnaissent au gaz le meilleur rendement dans les usages thermiques. Ceux-ci ouvrent donc au gaz un très grand champ d'application dans nos foyers.

A tout seigneur, tout honneur : Commentons par la cuisson des aliments, usage thermique par excellence du gaz, à la fois le plus répandu et le plus noble. Or, il est actuellement servi par des cuisinières qui ne ressemblent en rien à celles d'autrefois, ni par leurs formes, adaptées aux exigences actuelles des ensembles, ni par leurs dispositifs de réglage et de sécurité à fonctionnement automatique, digne du si-

cle de l'électronique. Souplesse de feu, facilité de réglage de son intensité, rapidité, faut-il plus de qualités pour faire des cuisinières modernes les instruments de la bonne cuisine?

Mais le gaz révèle également ses insurpassables qualités dans la production d'eau chaude, que ce soit pour les chauffe-bains, ou pour les machines à laver. Nous sommes ici en présence d'une catégorie d'utilisation qui concerne, non seulement les ménages, mais aussi les buanderies d'hôtels ou de ménages collectifs. Chauffe-eau à accumulation, semi-rapides ou instantanés permettent — chacun avec ses qualités propres — de fournir à chaque usager la quantité d'eau chaude qu'il désire, en quelque sorte sur mesure. Les deux grands avantages du gaz, dans ce domaine, sont la rapidité et la souplesse.

On peut en dire autant de cette utilisation thermique du gaz mal connue encore, qu'est le chauffage des locaux. Il a fait d'immenses progrès depuis quelques années. Qu'il s'agisse de chaudières d'immeubles, de générateurs à gaz, pas plus encombrants qu'un chauffe-bains, et qui assurent le chauffage central d'un appartement ou d'une villa, qu'il s'agisse enfin des nombreux modèles présentant une gamme variée de caractéristiques et d'avantages de radiateurs individuels, on peut dire que le chauffage au gaz se distingue, avec les appareils modernes, par les grandes commodités qu'il offre à l'usager. Pendant des années, nos usines traditionnelles n'avaient pas pu développer comme il convient cette utilisation du gaz, car les anciennes installations n'avaient ni la capacité, ni la souplesse suffisantes. Ce n'est plus le cas, avec les nouvelles techniques de production du gaz et il est intéressant de constater combien le chauffage au gaz se développe parallèlement à l'introduction de ces techniques modernes.

Dans ses usages ménagers thermiques, le gaz est donc une énergie efficace, commode, sûre et toujours disponible qui est appelée à jouer un rôle croissant dans la couverture des besoins.

Retraite pour les fiancés et pour les foyers

SION. — Quand on dit aux fiancés que l'amour ne va pas de soi, qu'il exige une conquête incessante et difficile, il en est qui sourient. Ne sont-ils pas transportés par l'élan de leur cœur? N'ont-ils pas la certitude de s'aimer à tel point qu'ils vaincront tous les obstacles sans effort? Cette confiance, quand elle repose sur de solides fondements, est quelque chose de merveilleux. Mais si l'on croit que l'amour se reçoit comme un cadeau et transforme la vie par une sorte de magie sans qu'il soit nécessaire de le conquérir chaque jour, on se trompe sur sa nature même et on se prépare d'amères déceptions. L'amour qui est facile : il est peu d'illusions aussi tenaces que celle-là. Bientôt surgissent les difficultés, les sacrifices inévitables. Pour ceux qui n'ont rien compris à l'amour, se préparent les désillusions, l'ennui et parfois même hélas! l'amertume et la révolte. On rêvait d'un royaume enchanté où tout serait dû, où il n'y aurait qu'à prendre, alors que tout est à

faire et à refaire chaque jour et que l'on ne reçoit que dans la mesure où l'on se donne. Il y aurait moins de foyers brisés ou blasés s'ils avaient reconnu la nature et le fondement de l'amour, s'ils avaient su qu'il se conquiert lentement par un don incessable, par la bonne volonté réciproque, sous le regard de Dieu.

Quand on dit aux gens mariés, aux jeunes et aux moins jeunes, que l'amour ne va pas de soi, ils savent de quoi l'on parle. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point. Les uns ont toujours été persuadés que sans une conquête de tous les jours l'amour s'affaiblit et meurt. D'autres, qui avaient considéré l'entrée dans la vie conjugale comme un point d'arrivée et non comme un point de départ, s'aperçoivent de leur erreur et veulent sauver leur amour : tout peut être gagné. D'autres enfin, qui se sont mépris sur l'amour, n'y croient plus, sont tombés dans leurs déceptions, s'enfoncent dans les discordes, les malentendus et les trahisons. Foyers où l'on ne se parle plus, où l'on se hait en silence, où l'on croupit côte à côte : pour ceux-là aussi tout peut être gagné, à condition qu'ils veuillent opérer une conversion profonde et ne pas faire fi de la grâce de Dieu. La conversion, c'est-à-dire ici l'action de se tourner sans cesse vers Dieu pour mieux aimer, est nécessaire à tous. L'amour ne va pas de soi pour personne...

Une retraite, pourquoi? D'abord, pour faire le point et savoir où l'on en est. La vie nous accapare beaucoup, nous prend dans son tourbillon et si nous n'y prenons garde, nous ris-

quons de ne plus être en éveil, de ne plus avoir assez d'attention pour l'essentiel. Il faut savoir s'arrêter un peu et respirer dans un climat détendu, dans le silence où nous mesurons mieux ce que nous sommes. Ensuite, une retraite nous donne l'occasion d'une rencontre plus profonde de Dieu, l'unique Source de l'amour. Elle nous apprend à mieux aimer, tous les jours, dans toutes les circonstances de la vie, ceux avec lesquels nous partageons nos joies, nos soucis et nos peines.

Une retraite qui nous « couperait » de la vie n'aurait pas de sens. Il ne s'agit pas de passer trois jours dans un monde un peu irréel, tellement étranger à notre état de vie qu'il resterait inaccessible. C'est à travers l'humain que nous nous sauvons et non contre l'humain. Mais comment rencontrer les autres si nous ne rencontrons pas Dieu? Comment les aimer vraiment, sinon en Dieu? Faire une retraite, c'est apprendre à mieux aimer. Nous touchons ici à l'essentiel.

Nous invitons donc les fiancés à participer nombreux à la retraite prêchée à leur intention par le R. P. Venetz, à la Maison du Silence, à Sion (tél. 2 42 20) du 22 octobre à 18 h. 30 au dimanche soir 25 octobre à 17 heures.

Quant à la retraite pour les foyers prêchée par l'abbé Ravanel, elle aura lieu également à la Maison du Silence à Sion du 30 octobre à 18 h. 30 au lundi soir 1er novembre à 17 heures.

Les intéressés sont priés de s'inscrire au plus tôt.

Commission diocésaine du mariage.

L'imprimerie Moderne SA, à Sion, cherche un

compositeur - typographe

pour la mise en pages du «Nouvelliste du Rhône» - Service de nuit - Conditions intéressantes.

Faire offres écrites à la Direction de l'Imprimerie Moderne SA, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

Les difficultés se rencontrent partout

Volontiers l'on regarde le voisin. Il semble parfois qu'il a beaucoup plus de chance, de réussite que soi-même. Il en va de même pour la profession, ou n'importe quelle activité. La profession, ou le métier d'un collègue apparaît comme plus intéressante, exempte de moins de difficultés.

Pourtant un apprentissage a été fait, et sans contrainte. Mais après quelques années une certaine lassitude apparaît. Il n'y a plus l'entrain des premiers temps. Les difficultés semblent s'accumuler. Cette situation amène quelquefois un changement d'occupation. Dans la nouvelle entreprise, des difficultés surgissent aussi. Elles ne peuvent pas être évitées.

Aujourd'hui, le Vietnam tient l'affiche de l'actualité. Le pays est divisé. La population se déchire entre elle. Une décision de l'autorité du Vietnam du Sud vient d'être prise. Cette décision touche tous les policiers. Le motif doit être connu.

Il met en évidence que partout se rencontrent des difficultés. Il suffit souvent d'ouvrir les yeux et de regarder. La vie n'est pas plus clémente qu'ailleurs.

Voici du reste cette importante décision: «Tous les policiers du Vietnam vont être mutés. Ceux des villes, notamment de Saigon, vont être affectés sur les hauts plateaux ou dans la presqu'île de Caman. Ceux des campagnes vont venir s'installer dans les grandes villes.»

Cette décision, annoncée par le colonel Pham Van Lien, directeur général, a été guidée par les motifs suivants: les policiers de la campagne doivent connaître les difficultés de la vie dans une grande ville où l'air est contaminé et où il est difficile de respirer. Quant aux policiers des villes, ils iront profiter enfin de l'air frais qui ne peut que leur être salutaire. Les conditions de travail sont opposées. Mais les uns et les autres profiteront des avantages et des désavantages de leurs nouveaux stationnements.

Cela ne fera que du bien. Chacun appréciera, jugera, si le nouveau poste est mieux que l'ancien. Maintes fois nous devrions aussi être mutés dans une autre entreprise, dans une autre région.

—gé—

M. Henri Selz n'est plus

SION — M. Henri Selz, ancien professeur au collège, vient de mourir assez subitement. Il y a peu de jours on le rencontrait faisant sa petite promenade quotidienne. Sa santé avait été durement touchée il y a quelques mois, mais petit à petit il se remettait.

Affable, courtois, il faisait bon converser avec lui et échanger des propos sur les nombreux problèmes de l'actualité. Son érudition était très grande et de nombreux voyages à l'étranger lui avaient donné une riche expérience.

M. Selz avait enseigné au collège pendant des années. Tous les élèves qui ont bénéficié de son enseignement gardent de lui un très bon souvenir.

Alors qu'il aurait pu bénéficier d'une paisible retraite, le Très-Haut en a décidé autrement.

A la famille, le « N. R. » présente ses condoléances.

Elle glisse et se casse le bras

SION — Mme Métrailler-Borlat a fait une malencontreuse chute. Elle s'est cassé le bras.

Groupement Spirituel des Veuves du Valais Romand

SION — Dimanche prochain 10 octobre aura lieu à la Maison de retraites du diocèse Notre-Dame du Silence à Sion notre rencontre-récollecion d'automne.

Notre aumônier, le Père Egide, étant absent, l'abbé Charbonnet, Rd. curé d'Héremence et le Père Richod de St-François de Sales (ancien aumônier du GSV de Genève) ont bien voulu accepter d'animer cette journée.

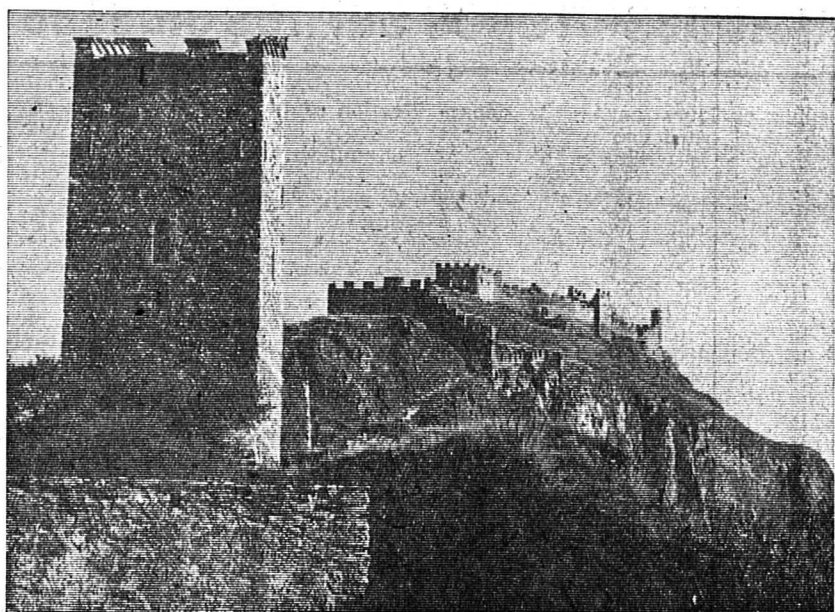
Le rassemblement est prévu entre 9 h 30, 10 h à la Maison de retraites.

Le GSV est ouvert à toutes, son seul but est d'aider chaque veuve à accepter et vivre pleinement cet état de vie difficile, mais si riche de grâces...

Celles qui désirent prendre le repas de midi sur place voudront bien s'inscrire jusqu'au vendredi 8 octobre aux responsables de paroisses qui communiqueront ou à défaut aux téléphones suivants:

— Notre-Dame du Silence, Sion 2 42 20
— Hélène Puippe, Sierre 5 10 91
— Thérèse Carrupt, Chamoson 3 73 77
— Thérèse Fournier, Nendaz 4 52 12

LA RESTAURATION DES RUINES DE TOURBILLON



SION — Le 23 octobre prochain aura lieu la vente de l'écu d'or dans notre canton. Un important montant du bénéfice réalisé lors de cette vente sera destiné à la restauration des ruines de Tourbillon. Nous pensons que la population fera un effort tout particulier afin que cette vente soit couronnée de succès.

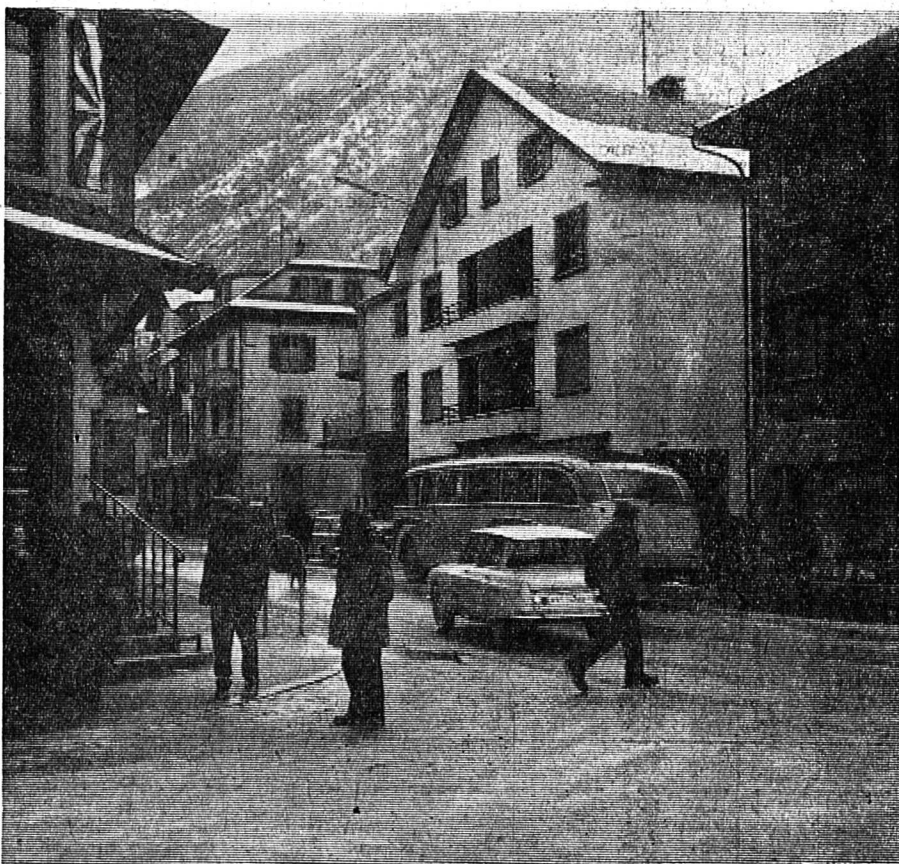
Les travaux de restauration de Tourbillon sont avant tout des travaux de consolidation. Ils sont devisés par l'architecte cantonal à 840 000 francs. Ces travaux se feront par étapes, certains étant plus urgents que d'autres.

La Confédération, l'Etat du Valais, la Municipalité et la Bourgeoisie de Sion joindront leurs écus à ceux du Heimatschutz pour sauver ce château.

—gé—

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Chippis à l'heure des réalisations



CHIPPIS. — La Municipalité de Chippis que dirige avec compétence le président A. Marin, vient de faire un premier bilan des réalisations administratives dans les différents dicastères. Nous avons relevé les réalisations suivantes:

Instruction publique: Deux classes maternelles pour petits de 4 et 5 ans ont été ouvertes, qui déchargeront les familles. La réfection des cours de récréation des écoles est achevée, de même que la 3^{me} étape de l'aménagement scolaire et du mobilier des classes qui a été remplacé par du nouveau. Par ailleurs on a introduit, à titre expérimental, des cours de dessin et de peinture dans les classes primaires. Ces cours sont donnés par M. A. Wicky, artiste.

Il est également prévu, à raison de deux après-midi par semaine, mais hors classe, précisément les mercredis et samedis après-midi des leçons d'allemand pour enfants et adultes.

Edilité et urbanisme: Une autorisation de construire un nouveau H.L.M. vient d'être accordée. La Société coopérative de construction entreprend de son côté la construction d'un cinquième bloc locatif.

Les congélateurs collectifs, dernière série, sont maintenant terminés et ont été mis à la disposition du public depuis le 1^{er} septembre.

La commune a également mis sur pied le programme complet de l'aménagement du territoire communal.

Travaux publics: Avec l'aide de l'Etat vient de s'achever la route de Chippis-Briey. Cette route est maintenant, aussi, si ce n'est plus large que celle de Chalais-Vercorin. Le tracé déjà excellent et agréable n'a été que peu

modifié. De nombreuses places d'évitement ont été aménagées. Son goudronnage est prévu mais, bien entendu, après tassement nécessaire.

Les travaux de transformation du secteur: rue des Vergers, rue des Cerisiers et chemin de Bellerive sont en cours.

Eglise: L'amélioration de l'éclairage extérieur ainsi que l'éclairage décoratif de l'église et du clocher sont terminés. Les anciennes cloches ont été expédiées à la fonderie d'Aarau pour leur intégration harmonieuse dans le carillon projeté. Deux nouvelles cloches seront coulées le 7 octobre 1965, et à cette occasion, une délégation de la commune assistera à la fonderie à la naissance de ces deux nouvelles cloches qui viendront chanter dans le clocher polygonal de l'église.

Œuvres sociales: L'expérience des colonies de vacances de Bluche et de Cesenatico a été concluante. Elle sera poursuivie. Les cent cinquante enfants qui y ont participé en sont revenus enchantés.

D'autre part, la commune de Chippis a versé un don de fr. 1.000 à la Chaîne du bonheur en faveur des sinistrés de Mattmark.

Subsides aux sociétés: A titre d'encouragement la commune a inscrit à son budget une somme de fr. 2.000 en faveur du Ski-Club pour la construction de la cabane projetée à St-Luc. Elle a également souscrit 20 parts sociales. De même a-t-elle fourni une avance pour les frais d'aménagement de la patinoire du Foulon en faveur du Hockey-Club local.

Enfin elle a acquis de la bourgeoisie un terrain, aussi au Foulon, pour servir de place de dépôt de terre nécessaire à l'entretien des routes.

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

L'Evangile selon saint Matthieu

★ SION - LUX

Du mardi 5 au dimanche 10 oct. Sous les auspices du Cinédoc de Sion, grande première en Valais

Le monde sans soleil

Un film du commandant Cousteau. Les aventures fantastiques d'une poignée de savants au fond de la mer. Parlé français - 16 ans révolus

★ SION - CAPITOLE

Du mercredi 6 au dimanche 10 oct. Gianna Maria Canale, Anthony Steel, dans

Le tigre des sept mers

Un fabuleux film d'aventures, de l'action à perdre haleine. Parlé français - Scope-couleurs 16 ans révolus

★ MARTIGNY - ETOILE

Jusqu'à lundi 11 - 18 ans révolus.

La sensation actuelle!

Zorba le Grec

avec

Anthony Quinn et Irène Pappas

★ MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 10 - 16 ans révolus.

Un film d'une brûlante actualité

La 317e section

Ce spectacle vous remuera les tripes!

Mutation du personnel PTT

SION — Dans la revue des P.T.T. du mois de septembre, nous lisons les mutations suivantes:

Commis d'exploitation IV à Sierre: M. Cécil Lubec.

Facteur postal I: à Montana-Vermala: M. Alexis Joris; à Sierre: M. Mario Imseg; à Saas-Fee: M. Otto Summermather.

Facteur postal II: à Sierre, M. Edouard Delalay.

Dames aides-d'exploitation II: à Sion (chèques), Mlles Danièle Girard et Sylvie Théodoloz.

Aide-facteur: à Nalers, M. Ambrose Salzmann.

Buraliste et facteur postal: à Holteln, M. Hans-Rudolf Andermatt; à Ried-Brigue: M. Beat Perrig; à Venthône: Mlle Georgette Mermoud.

Retraite des 5 jours

Inscriptions reçues jusqu'au vendredi soir 8 octobre, par M. Curti. Tél. 0.21.61.32.93, Hôtel Beau Rivage, 1820 Montreux, où seront données les retraites.

DATES

Pour les prêtres, hommes et jeunes gens: Du 10 octobre, à 18 heures, au 15 octobre, à 19 heures.

Pour les religieuses, dames et jeunes filles: Du 18 octobre, à 18 heures, au 23 octobre, à 19 heures.

Prix: à la portée de chacun puisque l'hôtel est mis généreusement à notre disposition.

Le Révd Père Roustand, de Paray-le-Monial, vous attend, ne refusons pas si aimable invitation.

★ CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui RELACHE
Samedi et dimanche
Les mois les plus longs

★ RIDDES - L'ABEILLE

Samedi 9 et dimanche 10 à 20 h. 30
18 ans révolus

Le plus fantastique hold-up jamais dirigé contre une banque

Riffifi à Tokyo

avec
Karl Boehm et Charles Vanel

★ FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui RELACHE

Dès vendredi 8 - 16 ans révolus.

J.-P. Belmondo et L. Ventura, dans
100 000 dollars au soleil

★ SAXON - REX

Jeudi 7 - 16 ans révolus.

Gordon Scott dans

La plus grande aventure de Tarzan

Dès vendredi 8 - 16 ans révolus.

James Bond 007 est de retour

Bons baisers de Russie

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Mercredi et jeudi à 20 h. 30

Dimanche à 14 h. 30

16 ans révolus

Jean-Paul Belmondo et Lino Ventura, dans

100 000 dollars au soleil

D'après le roman « Nous n'irons pas au Nigeria » de Cl. Veillot.

La poursuite sans merci de deux conducteurs de camion à travers le désert.

★ TROISTORRENTS - FORUM

Vendredi, samedi et dimanche

Fernandel et Bourvil dans

La cuisine au beurre

— 16 ans révolus —

★ MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus.

Vittorio Gassman et Catherine Spaak, dans

Le fanfaron

Dynamique, trépignant, enthousiasmant!

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus.

Un chef-d'œuvre du cinéma russe, d'après l'œuvre de Léon Tolstoï

Résurrection

Le violent calvaire d'une femme

★ BEX - REX

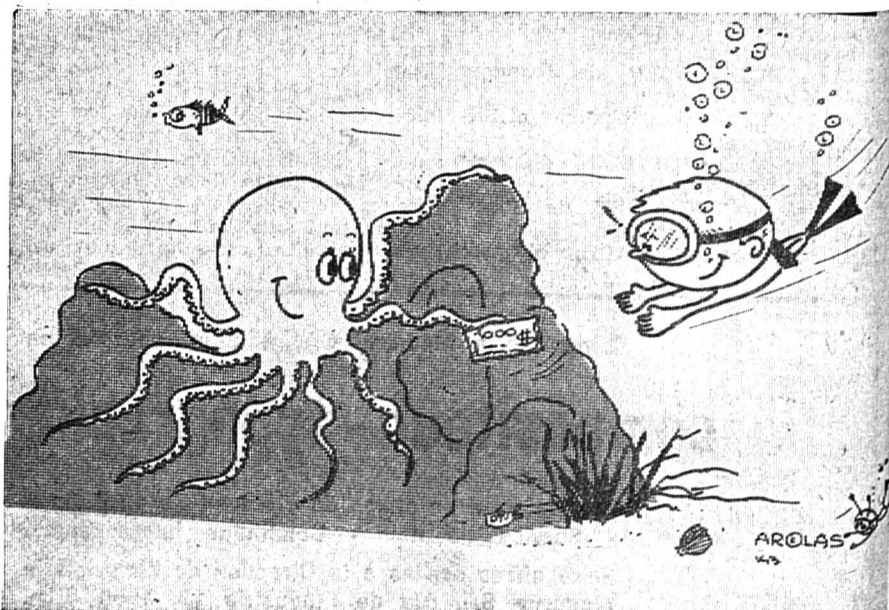
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus.

Un fulgurant film d'action et d'espionnage

Coplan prend des risques

avec
Dominique Paturol et Virna Lisi

Le coin d'humour d'Arolas



échos du valais

Le corps du demi-frère de l'Aga Khan rendu à sa famille

VIEGE — Le corps du demi-frère de l'Aga Khan, M. Patrick Guinness, qui s'est tué mardi au volant de sa puissante voiture de sport, sur la route Sion-Brigue, près du village valaisan de Rarogne, a quitté mercredi la morgue de l'hôpital de Viège. Il a été rendu à sa famille à Lausanne.

Une expertise a été faite hier. L'une des roues qui manquait au véhicule a été retrouvée dans le canal. Elle avait été arrachée lors de la collision et n'aurait pas été, en conséquence, la cause de l'accident.

FIERS D'ETRE FUTURS SOLDATS



BRIGUE — Les jeunes gens de Brigue qui ont passé le recrutement hier ont manifesté leur satisfaction d'être considérés comme de futurs soldats d'une façon toute particulière. C'est ainsi qu'après avoir passé les différents tests qui les reconnaissent comme « bons pour le service militaire », ils défilèrent dans les rues de la cité en attirant les regards de nombreux curieux. En effet, installés sur un char à pont tiré par un tracteur, les futurs « bleus », coiffés d'un véritable casque militaire, se signalèrent à l'attention de tous. Notre photo montre d'ailleurs le convoi étrange ressemblant déjà à celui de véritables « paras » et déambulant dans les rues.

Le Turkenbund en sortie

BRIGUE — C'est samedi et dimanche prochain qui ont été choisis par les membres de la noble Confrérie du Turkenbund brigand pour leur sortie habituelle automnale. Les participants, accompagnés de leurs épouses, se rendront dans la région du Simplon pour passer ensemble deux agréables journées. Le premier jour, Grand vizir et ses sujets se déplaceront jusque dans la casba simplonnaise pour partager un excellent repas qui leur sera servi par un illustre dignitaire de la Confrérie et habitué à organiser de telles réceptions. Dans la soirée, l'orchestre officiel du groupement divertira chacun en interprétant des airs de circonstance. Il ne fait pas de doute qu'à cette occasion les hauteurs du col résonneront encore bien tard dans la nuit des airs turcs que seuls les Turcs brigands savent si bien interpréter. Le lendemain, ces derniers poursuivront leur promenade jusqu'à Gabi où un nouveau menu leur sera offert par leur Goldpascha.

L'industrie et le plan d'aménagement du district de Conches

FIESCH — Dans le cadre du plan d'aménagement de la vallée de Conches, la Société valaisanne de recherches économiques et sociales a proposé de créer un centre industriel à Fiesch.

Or, joignant l'action à la théorie, la Société de recherches vient de proposer l'installation d'une industrie horlogère occupant au départ une trentaine de personnes et pouvant en employer jusqu'à 100 ou 200 suivant les possibilités de la région.

Récemment, la Société a provoqué une grande réunion publique à Fiesch, réunion présidée par M. Russi, en présence de M. Henri Roh, directeur de la société de recherches économiques et sociales.

L'entreprise occupera, pour un tiers, du personnel masculin et, pour les deux tiers, du personnel féminin.

Il voulait vivre sous un ciel peut-être meilleur...

GONDO — L'autre jour, la police de Gondo, effectuant le contrôle de la frontière, ne fut pas peu étonnée de constater que deux jeunes gens manifestaient leur intention de se rendre en Italie sans passeport et sans argent. Désireux de connaître l'identité de ces voyageurs, le policier entreprit aussitôt une enquête tout en les retenant dans son bureau. C'est ainsi qu'il apprit que ces « touristes » avaient quitté l'Allemagne lointaine sans crier gare et sans un sou vaillant. Leurs parents les recherchaient d'ailleurs activement. Ces deux jeunes gens avides de liberté, âgés de 15 et 16 ans, ont été ramenés à Brigue d'où ils seront rapatriés dans leur pays d'origine.

Quand notre appel sera-t-il entendu ?

TOURTEMAGNE — Ce n'est pas la première fois que les automobilistes circulant sur la route cantonale dans le Haut Valais et surtout entre Tourtemagne et Viège se plaignent de la présence du bétail qui vagabonde sur la chaussée, à la tombée de la nuit encore, et sans que les bergers s'occupent de lui. Hier soir encore, un accident grave a pu être évité de justesse et grâce à la présence d'esprit d'un chauffeur qui dans la nuit, s'est trouvé brusquement en face d'un troupeau de vaches occupant toute la chaussée. Vraiment, on peut se demander si cette indisciplinade va durer jusqu'au jour où la chance ne sera pas au rendez-vous.

Monsieur Lucien LATHION

remercie toutes les personnes et sociétés qui ont pris part à son épreuve, soit par leur présence, leurs envois de fleurs, couronnes et dons de messes. Basse-Nendaz, le 7 octobre 1965. P 37864 S

Deux nouveaux corps retrouvés à Mattmark

SAAS-FEE — Les travaux de recherches se poursuivent à Mattmark depuis lundi. Deux nouveaux corps ont été découverts mercredi, ce qui porte à 29 le nombre des victimes délogées. Ces deux derniers corps n'ont pas encore pu être identifiés.

Un groupe réduit mais très mobile d'ouvriers est au travail avec neuf machines. Sa tâche est facilitée par le temps chaud et ensoleillé. Aucun signe d'aggravation du danger présenté par le glacier n'a été observé.

Madame veuve Docteur Charles SELZ, ses enfants et petits-enfants, à Sion et Genève;
Monsieur Albert SELZ;
Monsieur et Madame Raymond SELZ et leur fils, à Chicago;
Monsieur et Madame Oscar SELZ, leurs enfants et petits-enfants;
Madame veuve Emile VERNAY-SELZ et famille;
La famille de feu Madame Paul DENIERIAZ-SELZ;
La famille de feu Dr Camille FAVRE;
La famille de feu Joseph DUBUIS;
Madame Césarine von GUNTEN;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri SELZ

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, que Dieu a rappelé à Lui le 5 octobre 1965 dans sa 69^{me} année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 8 octobre à 11 heures en la Cathédrale de Sion (Paroisse St-Guérin). P. P. L.
Domicile: Avenue de la Gare, 11.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Fernand GROGNUZ

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve soit par leur présence, leurs envois de couronnes, de fleurs et dons de messe.

Un merci tout spécial à M. le Recteur Gaillard, au Dr Zumstein, au personnel et à l'Aumônier de l'hôpital de Martigny, aux classes 1907-38 et 41, à l'Entreprise Gianadda, à M. et Mme R. Granges.
Martigny-Combe, le 6 octobre 1965.

Monsieur et Madame Jean FERRAZZINI;
Monsieur et Madame Pierre CALAME;
Monsieur et Madame Henri GINDRE et leurs enfants Bernard, Pierre-Henri, Marie-Hélène, à Sion;
Monsieur Alfred GINDRE, à Paris;
Monsieur et Madame Claude SCHENKER-FERRAZZINI et leur fille Véronique;
Monsieur Pierre-Alain FERRAZZINI et sa fiancée;
Monsieur Claude CALAME;
Monsieur Jean-François CALAME et sa fiancée;
Monsieur Pierre-Henri CALAME; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Valais, Allemagne et France, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile GINDRE

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 5 octobre 1965, dans sa 83^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Ste-Jeanne de Chantal, le vendredi 8 octobre à 10 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
Domicile mortuaire: 11, rue de St-Jean.

A la mémoire de notre cher époux et papa

Monsieur Maurice MONNET

7 octobre 1964 7 octobre 1965

Déjà un an que tu nous as quittés, mais ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs.

Ta femme, tes enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée le 8 octobre, à Iséribles.

Monsieur Abel BAUDIN-VOUILLAMOZ, à Leytron;
Madame et Monsieur Charles PFENNINGER-BAUDIN et leurs enfants Gilbert et Yvette, à Lucerne;
Madame et Monsieur Albert DESGALLIER-BAUDIN et leur fille Marie-Claire, à Lausanne;
Monsieur et Madame Arsène BAUDIN-VALETTE et leurs filles Fabienne et Sandra, à Leytron;
Monsieur Max BAUDIN, à Leytron;
Madame et Monsieur Pierre GILLIOZ-BAUDIN, à Riddes;
Monsieur Charles de SIEBENTHALER-VOUILLAMOZ, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne et Bourg-St-Pierre;
Madame et Monsieur Maurice CLEUSIX-VOUILLAMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Leytron et Lausanne;
Madame veuve Ulrich VOUILLAMOZ et ses enfants, à Martigny;
Madame et Monsieur René BARBEY-VOUILLAMOZ et leur fils, à Vevey;
Monsieur André VOUILLAMOZ, à Vevey;
Monsieur Alfred VOUILLAMOZ ses enfants et petits-enfants, à Monthey;
Monsieur et Madame Sylvain BAUDIN-VOUILLAMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Leytron et Sion;
Madame veuve Arthur PACCARD-CHABLOZ, à Genève;
Monsieur Henri CLAVEL-CHABLOZ, ses enfants et petits-enfants, à Aigle, Genève et Martigny-Bourg;
Madame et Monsieur Marc BERTHOLET-BAUDIN, ses enfants et petits-enfants, à Montreux et St-Gingolph;
Madame veuve Ferdinand HUFNAGEL-BAUDIN, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne, Genève et France;
Madame veuve Martin LAURENTHY ses enfants et petits-enfants, à Nendaz;
ainsi que les familles parentes et alliées BAUDIN, VILETTAZ, CHABLOZ, FARQUET, ROUELLER, LAURENTHY et MEUNIER, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Abel BAUDIN

née Martine VOUILLAMOZ

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur tante, nièce et cousine survenue le 6 octobre 1965 à l'âge de 60 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le vendredi 8 octobre 1965 à 11 h.
Repose en paix épouse et maman chérie

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. P 38204 S

Madame veuve Danièle REUSE, ses enfants et petits-enfants, à New-Jersey (Amérique);

Monsieur et Madame Joseph REUSE leurs enfants et petits-enfants, à Sembrancher et Lausanne;
Madame veuve Etienne VOUTAZ-REUSE ses enfants et petits-enfants, à Sembrancher, Berne et Zurich;
Madame et Monsieur Henri EMONET-REUSE leurs enfants et petits-enfants, à Sembrancher;

Madame veuve Ami REUSE, ses enfants et petits-enfants, à Sembrancher;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Marie REUSE

leur très chère sœur, belle-sœur, tante et grande-tante survenue dans sa 71^{me} année après une douloureuse maladie munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sembrancher, le samedi 9 octobre 1965 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part. P 66279 S

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Adolphe ROSSIER

d'Hyacinthe

décédé à Onex (Genève), remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages et leur réconfortante présence, l'ont soutenue dans cette dure épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Elle adresse un merci spécial à MM. les révérends curés d'Onex et de Troistorrents, à la Direction et au personnel des Usines Sécheron à Genève, à son parrain, ses filleules, à la Classe 1914 de Troistorrents, aux « Anciens acteurs » de Troistorrents.
Troistorrents, le 6 octobre 1965.

Monsieur et Madame Gérard SIERRO et leurs enfants Thierry et Brigitte, à Sao-Paulo;
Monsieur et Madame Gérard ROTH-SIERRO et leurs enfants Alexandre et Catherine, à Saxon;
Monsieur et Madame Jérôme SIERRO et leurs enfants Nicolas et Christophe à Genève;
Monsieur Gédéon BORGEAT, à Saxon;
Monsieur Jules SIERRO, à Euseigne;
Monsieur et Madame MOIX-SIERRO, leurs enfants et petits-enfants à St-Martin, Sion et Hérémence;
Monsieur et Madame Denis GASPOZ-SIERRO et leurs enfants, à Euseigne; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Alphonse SIERRO

née Alette BORGEAT

leur chère maman, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine que Dieu a rappelé à Lui le mercredi 6 octobre, à « La Source », à Lausanne, dans sa 61^e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Pour se conformer aux dernières volontés de la défunte, le deuil ne sera pas porté et on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais de penser à une bonne œuvre.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le vendredi 8 octobre à 10 h 30.

P. P. E.
Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Alphonsine CHESEAUX, à Leytron;
Monsieur Cyrille CHESEAUX, à Leytron;
Monsieur et Madame Donat CHESEAUX-RODUIT et leurs enfants, à Leytron;
Madame et Monsieur Donat CHESEAUX-CHESEAUX, leurs enfants et petits-enfants, à Saillon;
Monsieur Placide CHESEAUX, à Leytron;
Monsieur et Madame Félix CHESEAUX et famille, à Leytron et Nendaz;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis CHESEAUX

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin que Dieu a rappelé à Lui, après une pénible maladie pieusement supportée, à l'âge de 77 ans, muni des Saint sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le vendredi 8 octobre à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Denis AUBERT

remercie vivement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes et leurs dons de messes, ont pris part à son grand chagrin.
Martigny, octobre 1965.

P 66271 S

Une nouvelle période de jeunesse

Institut Praline, r. Porte-Neuve, Sion

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

LE PRESIDENT SOUKARNO PRESIDE UN CONSEIL DES MINISTRES

Sauver la révolution plus important
que la seule vengeance

SINGAPOUR. — Le président Soukarno a présidé pour la première fois depuis le début des événements, un conseil des ministres, consacré uniquement à l'évolution de la situation en Indonésie.

Le président Soukarno a condamné le « mouvement du trente septembre » qui a coûté la vie à « tant de héros de la révolution », et demande à la population de rester calme et vigilante. « Sauver la révolution indonésienne est plus important, a-t-il dit, que penser à la vengeance ».

Selon radio-Djakarta, plusieurs ministres d'appartenance communiste — et dont on avait dit qu'ils étaient à l'origine du coup d'Etat — assistaient à ce conseil.

Après un échange de vues sur la situation actuelle, le conseil des ministres a observé une minute de silence

à la mémoire des victimes du coup d'Etat, précise enfin radio-Djakarta.

DE VIOLENTS COMBATS A 75 KM DE DJAKARTA

Les troupes gouvernementales indonésiennes ont repris la ville de Jogjakarta — centre de Java — aux rebelles, annonce la radio de Djakarta, captée à Kuala Lumpur.

De violents combats se déroulent actuellement à Klatan, près de Jogja-

karta et à Tjiribon, à 75 km de Djakarta.

Les troupes gouvernementales utiliseraient des éléments blindés dans ces combats qui les opposent aux forces rebelles composées de déserteurs et de communistes.

Le commandant en chef du 72e régiment de la division « Dponogoro » a été tué par les rebelles à Jogjakarta en présence de sa famille. La radio précise que tous les membres de la famille du commandant ont également été tués et mutilés.

LE CONCILE ET LA GUERRE MODERNE

ROME — Par un vote massif : 2167 voix contre 14, le Concile a approuvé définitivement le schéma sur « Les évêques et le gouvernement des diocèses ». Ce document sera très vraisemblablement promulgué par le Pape au cours de la séance plénière solennelle prévue pour les derniers jours du mois d'octobre.

L'assemblée a ensuite parlé du problème de la guerre et le sens de la plupart des interventions qui ont été présentées en ce mercredi 6 octobre a été qu'il fallait condamner explicitement la guerre sous toutes ses formes : actuellement, aucune distinction ne peut plus être faite entre guerre juste et guerre injuste.

Travaux de nuit au pont du Mont-Blanc



La nuit dernière des ingénieurs ont installé leurs appareils sur le pont du Mont-Blanc à Genève et ont durant toute la nuit observé et calculé les résistances des nouveaux trottoirs. — Notre photo : voici les observateurs, chaudement vêtus, observant les trottoirs qui tremblent.

M. GROMYKO A DESIRE S'ENTREtenir AVEC LE PAPE

Paul VI n'a pas voulu créer une sensation politique

NEY-YORK — M. André Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'URSS, a désiré s'entretenir personnellement

avec le pape, pendant la visite du souverain pontife aux Nations-Unies, lundi dernier.

Le pape a invité, sur ces entrefaites, les ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances : Etats-Unis, Union Soviétique, Grande-Bretagne et France, à des entrevues séparées, à la résidence du président de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Le pape improvisa ses déclarations aux ministres des affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, André Gromyko, Michael Stewart et Dean Rusk — reçus dans cet ordre — chacun accompagné de son ambassadeur aux Nations-Unies, pour ne pas créer une sensation politique en n'accordant audience qu'au seul M. Gromyko.

La plus stricte discrétion est observée quant à leur objet.

LE RAPPORT DE M. COUVE DE MURVILLE

M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères a souligné au Conseil des ministres « le respect et la considération unanimes » qui ont accueilli le discours du Pape Paul VI aux Nations-Unies, et « les impressions directes très favorables » que ce discours a produit sur la délégation française.

Graves accidents au service militaire

BERNE. — Le Département militaire fédéral communique qu'un grave accident est survenu à Breno (Tessin), mardi après-midi, à l'école de recrues des grenadiers 214, lors d'un exercice de tir à balles. Le premier lieutenant Guido Weltert, a été atteint par une pierre au côté gauche de la tête. Le blessé, qui souffre d'une grave blessure, a été transporté à l'hôpital de Lugano. Une enquête est ouverte pour établir les causes de cet accident.

D'autre part, comme le NR l'annonçait hier, le Département a le regret de devoir communiquer qu'un grave accident de la circulation s'est produit mardi après-midi sur la route reliant Viège à Saas-Fee. Pour des raisons encore inconnues, une jeep de l'école de recrues des troupes de transmissions de l'infanterie 213 a quitté la route dans un léger virage et s'est retournée, provoquant ainsi la mort de son conducteur. La victime est la recrue Willy Arnold Peter, né en 1945, employé de commerce, domicilié à Belp.

La Chaux-de-Fonds rend un émouvant hommage à Le Corbusier

LA CHAUX-DE-FONDS. — Le jour anniversaire de la naissance de Le Corbusier, le 6 octobre 1887 à la Chaux-de-Fonds, sa ville natale lui a rendu un solennel, juste et émouvant hommage sous la présidence de M. Charles Borel, président de la société des amis des arts.

LES GREVES EN ITALIE

ROME. — Les trois grands syndicats italiens ont annoncé une grève de 48 heures des ouvriers de l'électricité pour les 13 et 14 octobre.

Se considérant comme victime d'une agression

L'Inde ne paiera pas

NEW YORK. — L'Inde se considérant victime d'une agression par le Pakistan ne participera pas aux frais de la mission d'observateurs sur la frontière indo-pakistanaise, déclare le repré-

sentant de l'Inde, M. G. Parthasarathi, dans une lettre adressée au secrétaire général U. Thant.

Cette lettre rappelle une résolution adoptée par l'assemblée générale déclarant notamment que les pays victimes d'une agression doivent jouir d'un traitement différent des auteurs de l'agression.

A LA FRONTIERE DU SIKKIM

LA NOUVELLE-DELHI. — L'Inde a protesté auprès de la Chine contre l'intrusion lundi dernier de soldats chinois dans la région de Yaktia dans le Sikkim.

Boycottage français des pourparlers de Bruxelles

PARIS. — Le boycottage français des pourparlers de Bruxelles se poursuit. Aucun Français ne prendra part à la rencontre ministérielle de la CEE fixée aux 25 et 26 octobre.

Un manifeste politique des conservateurs britanniques

LONDRES. — Le parti conservateur de la Grande-Bretagne a pris l'engagement de demander l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun. C'est là le dernier objectif d'un plan en 5 points qui prévoit, pour la Grande-Bretagne, des réformes économiques et sociales draconiennes et qui doit constituer les bases du manifeste électoral du parti pour l'année prochaine.

ETAT D'URGENCE DANS LA PROVINCE DE MANIEMA

LEOPOLDVILLE. — M. Kasavubu, président du Congo, a décrété mercredi, l'état d'urgence dans la province de Maniema, dans l'est du pays, après que les résultats des élections générales d'avril dernier eurent été déclarés nuls par le tribunal d'appel.

Deux wagons choisissent la liberté

KREUZLINGEN. — Mercredi après-midi, deux wagons vides qui n'étaient pas attachés à un convoi manœuvrant en gare de Bernrain, en Thurgovie, ont « choisi la liberté ». En raison de la pente de 2 pour cent ils ont poursuivi leur route tous seuls. La course s'est terminée à Kreuzlingen sur une voie de garage. Un des wagons a déraillé. Les dégâts s'élevaient à quelque deux mille francs. Une enquête a été ouverte.

Incendie dans les caves d'un magasin de spiritueux

GENEVE. — Le feu a éclaté, mercredi, dans les caves d'un magasin de spiritueux de la rue Lissignol, à Genève. Sous l'effet de la chaleur une grande quantité de bouteilles de vin ont éclaté. Les dégâts sont importants.

Un escroc arrêté

ZURICH. — La police a arrêté à l'aéroport de Kloten un ressortissant allemand de 41 ans recherché pour des escroqueries d'un montant de 1,75 millions de marks. Il sera remis aux autorités allemandes.

La victoire de l'opposition brésilienne

L'armée veut intervenir

RIO DE JANEIRO. — Les commandants supérieurs de toutes les unités militaires de Rio de Janeiro et de Sao Paulo siègent en permanence depuis la nuit dernière afin d'étudier la con-

duite à tenir devant la victoire de l'opposition aux élections de dimanche dernier et le retour spectaculaire au Brésil de l'ancien président Juscelino Kubitschek.

Selon des rumeurs non confirmées, les jeunes officiers de la « ligne dure » seraient irrités du retour de M. Kubitschek. Ils estiment qu'il signifie le retour des « éléments corrompus » que la « révolution » s'était engagée à écarter définitivement du pouvoir.

Toutes les unités militaires de Rio de Janeiro et de Sao Paulo ont été mises en état d'alerte.

Cette décision semble indiquer que les militaires auraient l'intention d'intervenir à la suite des résultats électoraux qui donnent la victoire à l'opposition.

UN SUISSE VICTIME D'UN ACCIDENT A NEW-YORK

ZURICH. — Un avocat de Winterthur, M. Friedrich Gubler, âgé de 66 ans, qui était en voyage d'affaires à New-York, a perdu la vie dans cette ville, dans un accident de la circulation.

L'atmosphère reste lourde à Aden

ADEN. — Après les troubles du week-end, l'atmosphère reste lourde à Aden. Les voyageurs qui arrivent dans le grand port de la Mer Rouge sont accueillis par des soldats britanniques, mitraillette sur le ventre, tandis que d'autres militaires fouillent tous les bagages de fond en comble. Malgré la levée du couvre-feu, des patrouilles circulent dans la ville 24 heures sur 24. Des camions chargés de troupes stationnent aux principaux carrefours où des barbelés et des chicanes ont été installés.

Le pessimisme se donne libre cours dans le monde des affaires et de nombreuses firmes songent à se replier sur Djibouti.

Les troubles du week-end auraient fait pour deux cent mille livres de dégâts : voitures incendiées, magasins pillés, canalisations d'eau arrachées par les manifestants pour se protéger des gaz lacrimogènes. Des centaines de personnes considérées comme suspectes sont en prison et trois cents Yéménites ont été reconduits à la frontière.

Plus de trois mille employés des pétroles sont en grève pour protester contre l'arrestation du secrétaire général de leur syndicat et le ravitaillement en carburant des navires est menacé.

Cuba : Le successeur de « Che » Guevara

LA HAVANE. — M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a nommé mercredi M. Joël Domenech pour succéder à M. Ernesto « Che » Guevara au poste de ministre de l'industrie.

A la 20me conférence internationale de la Croix-Rouge à Vienne importante résolution

VIENNE. — La Commission internationale du droit humanitaire de la 20e Conférence internationale de la Croix Rouge à Vienne, a adopté une résolution déclarant que les puissances belligérantes « n'ont pas un droit illimité en ce qui concerne l'emploi des moyens de destructions ». La résolution demande que tous les gouvernements signent le protocole de Genève, de 1952, interdisant l'utilisation de gaz toxiques et de bactéries.

L'enquête sur l'accident survenu à Lionel Terray

Faux-pas ou glissade d'un alpiniste ?

GRENOBLE. — Des agents de la section de montagne CRS No 47 ont effectué un complément d'enquête au Mont-Gerbier, sur l'accident survenu à Lionel Terray, dans la partie supérieure de la voie appelée « Fissure en arc de cercle ».

Un hélicoptère a amené l'équipe et le matériel de sauvetage de Prêlenfrey à la pointe sud de l'arête du Gerbier, au lieu dit « Pas-de-l'Œil », à une heure de marche et d'escalade de la sortie de la fissure en arc de cercle.

Après une descente de 80 mètres sur la voie du Gerbier, un treuil a été installé et un guide de haute-montagne de la section est descendu sur 130 mètres, à partir de cette plateforme, au fur et à mesure de sa descente, le

guide devait trouver tout d'abord le point de chute de la victime, matérialisé par une tache de sang, à hauteur de la Grande Vire, au pied du couloir, puis trois mètres en-dessous, deux points de chocs successifs avec traces de sang et le bonnet de laine rouge de Lionel Terray. Enfin, le sac de l'alpiniste a été trouvé sur la grande plateforme.

Cette reconnaissance a confirmé en tous points la première hypothèse des CRS selon laquelle la cordée Terray-Martinetti a dévié sur la partie supérieure, alors que tous les passages difficiles avaient été franchis. La cause de l'accident est due, soit à un faux-pas ou à une glissade d'un des deux alpinistes, soit à une chute de pierres sur l'un d'eux, ou sur la corde qui les reliait.